

# 2013

GRAND ALBIGEOIS



## Rapport d'activités



## **2013, au fil des mois**

### **Indicateurs**

#### **Un territoire de vie**

- 13 Le territoire
- 14 L'institution
- 16 Les affaires générales et juridiques, les marchés publics, les assurances
- 18 Le parc auto
- 20 Les ressources
- 21 La mutualisation des services, les plateformes collaboratives
- 23 La coopération métropolitaine
- 23 Les syndicats mixtes
- 24 Le SCoT du grand Albigeois

#### **Un territoire entreprenant et attractif**

- 29 Le développement économique, l'enseignement supérieur et la recherche
- 38 Les grandes infrastructures
- 40 La voirie entre proximité et grands travaux
- 42 Les parcs de stationnement
- 44 Les systèmes et réseaux d'information
- 47 Le système d'information géographique commun
- 49 Le projet d'agglomération et la convention territoriale d'agglomération

#### **Un territoire solidaire et préservé**

- 55 L'habitat
- 58 La politique de la ville
- 61 Le relais d'assistantes maternelles
- 63 Le réseau des médiathèques
- 68 Les espaces aquatiques
- 72 Les transports urbains
- 75 Les déplacements doux
- 78 L'éclairage public, la maîtrise énergétique
- 80 La gestion des déchets
- 83 La propreté urbaine
- 85 Hydraulique - assainissement
- 88 Le domaine public
- 89 Le chenil communautaire et fourrière animale

### **Rapport sur le patrimoine immobilier**

### **Rapport financier**

### **Rapport social**



# 2013, AU FIL DES MOIS

| JANVIER                                                                                                                                                                                                                                                                                                | FEVRIER                                                                                                                                                                                                                                                         | MARS                                                                                                                                                                                                                                                        |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Près de 500 agents participent à la cérémonie des vœux au personnel « Green Party »</li> <li>▶ Mise en place du nouveau logiciel Finances/RH</li> </ul>                                                                                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Lancement du programme des « petits ambassadeurs » qui ont 10 ans en 2013</li> <li>▶ L'agglo cofinance des actions au titre de la programmation du CUCSA Puygouzon : réfection de la chaussée côte Al Vigné</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les double-sens cyclables sont mis en place à Saint-Juéry</li> <li>▶ Création de l'association technopolitaine Albi-InnoProd</li> <li>▶ L'agglo lance son appel à projets Economie Sociale et Solidaire</li> </ul> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ 2<sup>ème</sup> édition Starting Box, soirée afterwork entrepreneur</li> <li>▶ Saint-Juéry : requalification du centre ville - fin de la 1<sup>ère</sup> phase : ouverture à la circulation de l'allée de la Trencade et de l'avenue Germain-Téqui</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Saint-Juéry : requalification du centre ville - 2<sup>ème</sup> phase : aménagement de la place de la Barrière</li> </ul>                                                                                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le Séquestre : aménagement de l'Avenue Saint-Exupéry</li> </ul>                                                                                                                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Albi : Place Lapérouse</li> <li>▶ Rocade : mise en service du giratoire Nord - plaine de Najac à Lescure d'Albigeois</li> </ul>                                                                                    |



| AVRIL                                                                                                                                                                                                                                | MAI                                                                                                                                                                                    | JUIN                                                                                                                                                                                                                   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ L'agglo célèbre le 14<sup>ème</sup> Salon du livre Jeunesse de l'Albigeois</li> <li>▶ La 10<sup>ème</sup> Foire aux livres d'exception est accueillie à la médiathèque d'Albi</li> </ul>    | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ 1<sup>ère</sup> édition des Sorties Nature de l'agglo</li> <li>▶ Réseau Ferré de France donne son accord pour le projet Passerelle</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le cinéma en plein air est à l'honneur avec des toiles sous les étoiles</li> <li>▶ Atlantis remercie son fidèle public à l'occasion d'une soirée Forme &amp; Santé</li> </ul> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le diagnostic, les enjeux, les objectifs du PDU sont présentés au grand public</li> <li>▶ Installation du 1<sup>er</sup> conseil d'administration de la Technopole Albi-InnoProd</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ L'agglo organise sa 4<sup>ème</sup> Bourse aux vélos d'occasion</li> <li>▶ 100 nouveaux arceaux pour vélos sont installés à Albi</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ L'agglo édite de nouveaux supports d'information « collecte des déchets »</li> <li>▶ Le programme d'OPAH est reconduit jusqu'en 2014</li> </ul>                               |

| AVRIL                                                                                                                                                                                          | MAI                                                                                                                                                                                         | JUIN                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>► L'agglo est présente à la Foire Expo d'Albi sur le thème de la mobilité</li> <li>► Cambon d'Albi : aménagement de sécurité route du Lézert</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>► Arthès : aménagement urbain cité de la Violette</li> <li>► Rocade : Lancement de la dernière tranche de travaux - échangeur de Caussels</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>► De nouveaux équipements dédiés aux mal et non voyants à la médiathèque d'Albi</li> <li>► Signature contrat de site albigeois Enseignement supérieur</li> <li>► Castelnau de Lévis : réfection des trottoirs, lotissement la Mouline</li> <li>► Lescure : aménagement place Célestin Calvière et rue Simone Signoret</li> </ul> |



| JUILLET                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | AOUT                                                                                                                                                                                                                                         | SEPTEMBRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>► 1<sup>ère</sup> édition des médiathèques hors les murs</li> <li>► 2<sup>ème</sup> édition des Franco-Prenariats sur les énergies durables</li> <li>► Albi accueille le Tour de France</li> <li>► E-Tera opérateur de télécoms décide de s'installer sur la zone Albi-InnoProd</li> <li>► L'agglo décide un nouveau dispositif d'aides d'OPAH</li> <li>► Albi : aménagement du giratoire de Bourdès</li> <li>► Saliès : réfection de la rue du Camp de Carrié</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>► Le nouveau schéma directeur cyclable de l'agglo est adopté</li> <li>► Lancement du concours d'architecte pour la Passerelle</li> <li>► Terssac : aménagement de la traversée de la RD 13</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>► L'agglo fête ses 10 ans à l'occasion d'une soirée sur les berges du Tarn</li> <li>► La surprenante semaine de la mobilité anime le réseau des transports</li> <li>► 1<sup>ère</sup> édition du grand week-end au fil de l'eau</li> <li>► ERDF choisit Albi-InnoProd pour installer son pôle cartographie et patrimoine</li> <li>► Albi : achèvement aménagement de l'avenue de Gaulle</li> <li>► Rocade : mise en service de 2 giratoires avenue Colonel Teyssier</li> <li>► Rouffiac : lancement des travaux de réalisation d'un système de collecte et de traitement des eaux usées</li> <li>► Fréjairolles : réfection de chaussée - chemins la Grimalié, Pronquies et de Pourrou</li> </ul> |

| JUILLET | AOUT | SEPTEMBRE                                                                                                       |
|---------|------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|         |      | <ul style="list-style-type: none"> <li>► Labastide-Débat : réfection de la chaussée de la côte Birot</li> </ul> |

|  |  |                                                                                          |
|--|--|------------------------------------------------------------------------------------------|
|  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>► Cunac : Busage fossé de la Grand'rue</li> </ul> |
|--|--|------------------------------------------------------------------------------------------|



| OCTOBRE                                                                                                                                                            | NOVEMBRE                                                                                                 | DECEMBRE                                                                                                       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>► Lancement du site <a href="http://www.mediathèques.grand.albigeois.fr">www.mediathèques.grand.albigeois.fr</a></li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>► Les médiathèques fêtent le mois du film documentaire</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>► L'agglomération inaugure le nouveau parking des Cordeliers</li> </ul> |

|                                                                                                                                 |                                                                                                                      |                                                                                                     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>► Les médiathèques proposent des rencontres inédites autour de la viticulture</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>► Soirée « Tous en marche pour une Economie Sociale et Solidaire »</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>► Atlantis inaugure sa nouvelle activité Aquabike</li> </ul> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|

|                                                                                                                                             |                                                                                                                                             |                                                                                                                              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>► « Rencontres de la sécurité », l'agglomération sensibilise aux dangers des angles morts</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>► Plantation de l'arbre mémoire en hommage au 1<sup>er</sup> Président de l'agglomération</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>► Les médiathèques lancent leur 1<sup>er</sup> programme culturel MEDIATIC</li> </ul> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

|                                                                                                  |                                                                                                                          |                                                                                                                                   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>► Le plan climat de l'agglomération est adopté</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>► Les sites <a href="http://enermass.org">enermass.org</a> sont lancés</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>► Saliès : installation d'un lampadaire solaire - croisement Tronques-Lendrevie</li> </ul> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

|                                                                                                                     |                                                                                                             |                                                                                                  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>► L'agglomération siège au Conseil d'Administration du Pôle Derbi</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>► Terssac : réalisation de la piste cyclable sur la RD 27</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>► Marssac : revêtement de l'Allée des platanes</li> </ul> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|

|                                                                                                                      |                                                                                                                    |                                                                                                                                                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>► Rocade : mise en service du 1<sup>er</sup> giratoire de Caussels</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>► Débat : aménagement d'un plateau ralentisseur devant la mairie</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>► Rocade : élargissement des ponts rue de Jarlard, avenue Colonel Teyssier et route de Fauch</li> </ul> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

|                                                                                                               |  |  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>► Carlus : réfection de la voirie du lotissement des Serres</li> </ul> |  |  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|





## INDICATEURS

|                                                               | 2012      | 2013             |
|---------------------------------------------------------------|-----------|------------------|
| <b>Territoire</b>                                             |           |                  |
| Nombre de communes membres                                    | 17        | <b>17</b>        |
| Population totale                                             | 82 928    | <b>83 180</b>    |
| Superficie (km <sup>2</sup> )                                 | 210       | <b>210</b>       |
| Densité (hab./km <sup>2</sup> )                               | 395       | <b>396</b>       |
| <b>Habitat</b>                                                |           |                  |
| Nombre de logements sociaux programmés                        | 118       | <b>106</b>       |
| <b>Solidarités</b>                                            |           |                  |
| Nombre d'actions organisées dans le cadre du CUCSA            | 40        | <b>28</b>        |
| <b>Relais d'assistantes maternelles</b>                       |           |                  |
| Assistantes maternelles en activité                           | 265       | <b>269</b>       |
| Capacité d'accueil théorique (places)                         | 709       | <b>777</b>       |
| <b>Réseau des médiathèques</b>                                |           |                  |
| Adultes inscrits                                              | 7 334     | <b>8 579</b>     |
| Enfants inscrits                                              | 1 462     | <b>1 747</b>     |
| Prêts :                                                       |           |                  |
| Livres adultes                                                | 267 617   | <b>286 962</b>   |
| Livres enfants                                                | 134 133   | <b>149 042</b>   |
| CD                                                            | 58 708    | <b>54 321</b>    |
| DVD                                                           | 91 177    | <b>101 166</b>   |
| Liseuses                                                      |           | <b>373</b>       |
| <b>Espaces aquatiques</b>                                     |           |                  |
| Atlantis : entrées                                            | 293 597   | <b>293 694</b>   |
| Taranis : entrées                                             | 30 749    | <b>28 446</b>    |
| Nombre total de personnes accueillies                         | 324 346   | <b>322 140</b>   |
| o Part « loisir »                                             | 51,6%     | <b>47,2%</b>     |
| o Part « forme santé bien être »                              | 19,0%     | <b>21,3%</b>     |
| o Part « éducatif »                                           | 19,3%     | <b>19,8%</b>     |
| o Part « associatif »                                         | 10,1%     | <b>11,6%</b>     |
| <b>Mobilités</b>                                              |           |                  |
| Kilomètres parcourus par les bus urbains                      | 1 274 000 | <b>1 295 000</b> |
| Nombre de sentiers « Balades en Albigeois »                   | 15        | <b>17</b>        |
| Kilomètres de sentiers « Balades en Albigeois »               | 115       | <b>135</b>       |
| Kilomètres de bandes cyclables                                | 60        | <b>62,5</b>      |
| Kilomètres de pistes piétonnes et cyclables                   | 15        | <b>15,5</b>      |
| Kilomètres de doubles sens cyclables                          | 22,5      | <b>22,7</b>      |
| <b>Energie photovoltaïque</b>                                 |           |                  |
| Kwh/an produits                                               | 75 934    | <b>145 000</b>   |
| <b>Déchets ménagers</b>                                       |           |                  |
| Ordures ménagères résiduelles collectées (kg/hab.)            | 288       | <b>285</b>       |
| Ordures ménagères résiduelles collectées (en tonnes)          | 22 875    | <b>22 866</b>    |
| Verre collecté (kg/hab.)                                      | 25        | <b>25</b>        |
| Tri sélectif : emballages, journaux, magazines (kg/hab.)      | 54        | <b>50</b>        |
| Tri sélectif : emballages, journaux, magazines (en tonnes)    | 4 279     | <b>3 968</b>     |
| Nombre de conteneurs enterrés                                 | 140       | <b>153</b>       |
| Nombre de points d'apport volontaires aériens pour le verre   | 173       | <b>173</b>       |
| <b>Propreté urbaine</b>                                       |           |                  |
| Déchets de balayage (en tonnes)                               | 1 539     | <b>1 480</b>     |
| Cartons collectés (en tonnes)                                 | 784       | <b>774</b>       |
| Surface de graffitis traités (en m <sup>2</sup> )             | 482       | <b>391</b>       |
| <b>Assainissement</b>                                         |           |                  |
| STEP de la Madeleine : m <sup>3</sup> traités                 | 4 541 163 | <b>5 070 573</b> |
| STEP de la Madeleine : production de boues brutes (en tonnes) | 4 172     | <b>4 019</b>     |
| <b>SPANC</b>                                                  |           |                  |
| Contrôles de conception                                       | 130       | <b>149</b>       |
| Contrôles de réalisation d'installations nouvelles            | 114       | <b>114</b>       |
| Diagnostics d'installations existantes                        | 150       | <b>142</b>       |

## Domaine public

|                                           |         |                |
|-------------------------------------------|---------|----------------|
| Permissions de voirie                     | 370     | <b>535</b>     |
| <b>Chenil</b>                             |         |                |
| Nombre de chiens accueillis               | 310     | <b>292</b>     |
| Taux de placement : chiens                | 84,24 % | <b>83,19 %</b> |
| Nombre de chats accueillis                | 401     | <b>372</b>     |
| Taux de placement : chats                 | 60,34 % | <b>83,56 %</b> |
| <b>Enseignement supérieur</b>             |         |                |
| Nombre d'étudiants                        | 5 224   | <b>5 493</b>   |
| <b>Economie</b>                           |         |                |
| Emplois privés                            | 22 654  | <b>22 910</b>  |
| M² commercialisables                      | 192 124 | <b>320 000</b> |
| <b>Infrastructures et bâtiments</b>       |         |                |
| Activité humaine générée (en hommes/jour) | 26 818  | <b>33 844</b>  |
| <b>Parcs de stationnement</b>             |         |                |
| Nombre de places                          | 1 060   | <b>1 440</b>   |
| <b>Systèmes et réseaux d'information</b>  |         |                |
| Infrastructure numérique passive (km)     | 31      | <b>65</b>      |
| Réseau de fibre optique (km)              |         | <b>30</b>      |
| Postes informatiques déployés             | 290     | <b>300</b>     |
| <b>Achats publics</b>                     |         |                |
| Nombre de marchés publics conclus         | 133     | <b>132</b>     |
| o dont marchés de travaux                 | 48      | <b>33</b>      |
| o dont marchés de fournitures             | 28      | <b>30</b>      |
| o dont marchés de services                | 57      | <b>69</b>      |

## L'agglomération connectée

10



[www.grand-albigeois.fr](http://www.grand-albigeois.fr) : 129 183 utilisateurs, soit une moyenne de 10 765 utilisateurs par mois.

[www.atlantis.grand-albigeois.fr](http://www.atlantis.grand-albigeois.fr) : 35 373 utilisateurs avec des pics d'audiences en juillet et août puisque 12 777 utilisateurs se sont connectés sur les deux mois d'été.

[www.albi-innoproduct.com](http://www.albi-innoproduct.com) : 3 946 utilisateurs, soit une moyenne de 329 utilisateurs par mois.

L'agglomération a étoffé sa présence sur la toile avec 5 nouveaux sites en octobre 2013 :

- [www.mediatheques.grand-albigeois.fr](http://www.mediatheques.grand-albigeois.fr) : 8 860 utilisateurs se sont connectés sur les trois derniers mois de l'année 2013 soit près de 2 954 utilisateurs par mois. Ce nouveau site poursuit sa progression en 2014 avec 25 371 utilisateurs depuis janvier.
- Les sites [www.enermass.org](http://www.enermass.org) en versions française, anglaise, espagnole et portugaise comptabilisent 362 utilisateurs sur les 3 derniers mois de l'année 2013.

682 internautes (dont 327 en 2013) ont choisi de créer un compte Grand Albigeois afin de faciliter leurs démarches en ligne.

613 messages ont été reçus via le site [www.grand-albigeois.fr](http://www.grand-albigeois.fr). Sur le podium on retrouve des demandes/questions/réclamations concernant les déchets ménagers (183), l'agglomération en général (162) et les transports urbains (155).

La Newseco est la newsletter économique à destination des acteurs économiques du territoire albigeois et au-delà. 7 campagnes ont été routées à près 900 personnes ; 50 personnes supplémentaires se sont inscrites en 2013. Le taux d'ouverture de la newsletter varie entre 32% et 37% (la moyenne sur ce type de marché étant entre 20% et 30%).

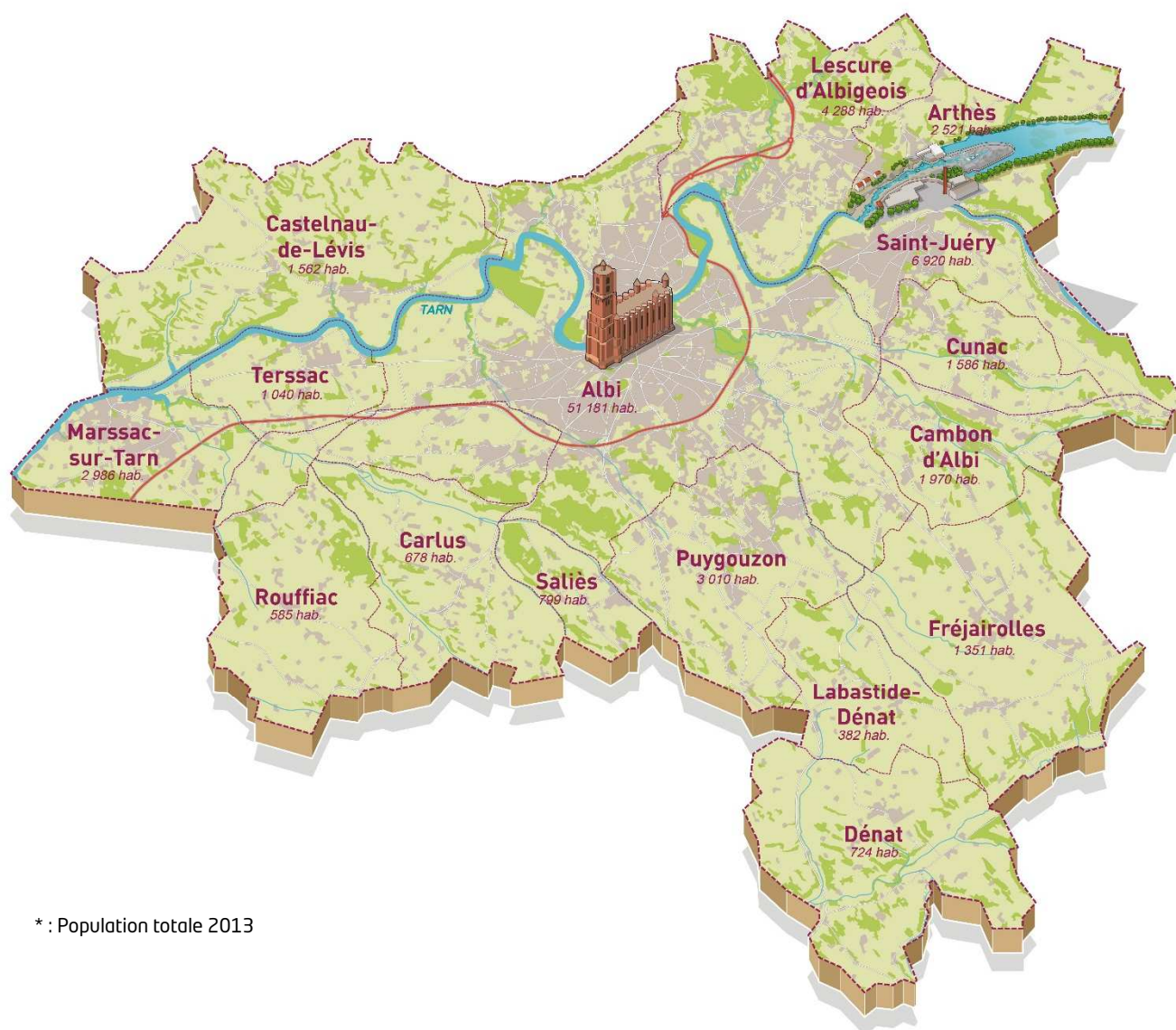


**Un territoire  
de vie**

- 13 Le territoire**
- 14 L'institution**
- 16 Les affaires générales et juridiques,  
les marchés publics, les assurances**
- 18 Le parc auto**
- 20 Les ressources**
- 21 La mutualisation de services, les plateformes  
collaboratives**
- 23 La coopération métropolitaine**
- 23 Les syndicats mixtes**
- 24 Le SCoT du grand Albigeois**

# Le territoire

**17 communes**  
**83 180 habitants\***  
**210 km<sup>2</sup>**



13

\* : Population totale 2013

# L'INSTITUTION

## L'INTERCOMMUNALITE, MIEUX AGIR ENSEMBLE

L'un des objectifs de la loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010 portait sur l'achèvement de la carte intercommunale à fiscalité propre. En 2012, la démarche d'achèvement et de rationalisation de la carte intercommunale est entrée dans sa phase de mise en œuvre. Elle s'est traduite par près de 450 opérations de création, de fusion et d'extension portant sur les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Au 1er janvier 2014, la France compte ainsi 36 612 communes regroupées au sein de 2 145 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre qui rassemblent, au total, 62,6 millions d'habitants. A l'exception de 49 communes encore "isolées", les communes françaises sont fédérées au sein de 1 903 communautés de communes, 222 communautés d'agglomération, 15 communautés urbaines, 1 métropole.

## LES COMPETENCES

La communauté d'agglomération de l'Albigeois a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2003. Elle regroupe 17 communes et exerce pour leur compte diverses compétences. Certaines, prévues par la Loi, sont dites obligatoires, les autres dites facultatives ou optionnelles ont été confiées à l'agglomération pour répondre aux préoccupations des élus du territoire. Pour transférer une compétence de l'échelle communale à l'échelle intercommunale, les élus des 17 communes fondent leur réflexion sur la notion intérêt communautaire. Ce transfert ne peut être décidé que par un vote unanime du Conseil communautaire.

Etablissement public de coopération intercommunal (EPCI), la communauté d'agglomération de l'Albigeois exerce de plein droit de multiples compétences :

14

- Développement économique d'intérêt communautaire
- Aménagement de l'espace communautaire et transports urbains
- Equilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Voirie d'intérêt communautaire
  - o les voies communales et les chemins ruraux (revêtus a minima d'une liant hydrocarboné) ouverts à la circulation publique
  - o les espaces publics liés à la voirie et affectés à du stationnement
  - o les cheminements et ouvrages en site propre
  - o signalisation
- Eclairage public
- Parcs de stationnement
- Nettoyement, balayage, salage et déneigement des voies et espaces public
- Protection et mise en valeur de l'environnement : élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés, lutte contre la pollution de l'air et contre les nuisances sonores, protection contre les inondations
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
  - o Espaces aquatiques (Atlantis à Albi, Taranis à Saint-Juéry)
  - o Médiathèques (Pierre-Amalric et ludo-bibliothèque de Cantepau Albi, de Saint-Juéry et de Lescure d'Albigeois)
- Assainissement collectif et non collectif, assainissement des eaux pluviales
- Contribution au schéma de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche et actions de développement et de promotion de l'enseignement supérieur et de la recherche en Albigeois
- Gestion d'un chenil-fourrière animale

- Développement des activités de pleine nature par la structuration d'un réseau de chemins de randonnée et de découverte-valorisation du patrimoine de l'agglomération
- Nouvelles technologies de l'information et de la communication : contribution au développement de réseaux haut débit et résorption des zones non couvertes
- Relais d'assistantes maternelles
- Incendie et secours

Chacune des compétences de l'Albigeois relève de la responsabilité d'un vice-président délégué du Bureau communautaire, qui s'appuie sur l'expertise d'une commission consultative d'élus, d'un service, d'une équipe projet ou d'une mission d'études de l'agglomération.

## DECIDER POUR AGIR ENSEMBLE : LES ELUS

Les élus participent à 3 instances qui fonctionnent de concert: les commissions, le bureau et le conseil communautaires.

Leur composition en 2013 résulte des élections municipales de 2008.

Les dossiers sont étudiés par des commissions thématiques en collaboration avec les directions et services de l'agglomération. Les commissions sont composées de représentants de chaque commune (4 pour Albi, 2 pour Saint-Juéry et 1 pour les autres

communes), les membres du bureau en étant membres de droit.

Outre la commission d'appels d'offres, la commission consultative des services publics locaux et la commission locale d'évaluation des charges transférées, le conseil communautaire a créé 8 commissions, supervisées et animées par les vice-présidents délégués dans le domaine de compétences respectif.

- Finances - Affaires générales - Ressources humaines
- Environnement, collecte et traitement des déchets
- Assainissement et prévention des crues
- Cadre de vie - Solidarité
- Déplacements et mobilité
- Aménagement de l'espace et prospective territoriale
- Aménagement de zones d'activités et développement économique de l'Albigeois
- Proximité - Voirie - Signalisation - Eclairage public

15

Le conseil communautaire a créé de plus une commission ad hoc concernant le réseau des médiathèques.

**Le bureau communautaire**, composé de 23 membres (le président et 22 vice-présidents et conseillers communautaires exerçant une délégation), est l'organe de réflexion, de stratégie et d'arbitrage. Il examine les avis et projets argumentés que les commissions préparent.

**Le conseil communautaire**, véritable parlement de la communauté d'agglomération, se réunit au moins 5 fois par an pour fixer les grandes orientations et voter le budget.

Conformément à la loi électorale en vigueur en 2013, les 40 délégués et 40 suppléants du conseil communautaire étaient des conseillers municipaux élus pour représenter leur commune, le nombre de délégués étant fonction de la population totale de chaque commune, selon une représentation définie dans les statuts de l'agglomération.

A la suite des **élections de 2014**, le dispositif réglementaire de droit commun s'appliquant, le conseil communautaire comprendra 51 membres titulaires et 11 membres suppléants, dont 25 pour Albi, 6 pour Saint-Juéry, 3 pour Lescure d'Albigeois, 2 pour Arthès, Marssac-sur-Tarn et Puygouzon, 1 représentant titulaire et 1 suppléant pour chacune des autres communes.



# Les affaires générales et juridiques Les marchés publics Les assurances

16

**211** délibérations

**252** décisions du président

**298** questions juridiques

Le service Affaires générales, juridiques, marchés publics et assurances assure la fonction de conseil et d'assistance juridique auprès des élus et des services de la communauté d'agglomération.

Il est chargé de l'instruction des contentieux, assure une veille juridique et est garant de la légalité des actes passés par la collectivité.

Les sinistres déclarés :

- dommages aux biens : **30**
- véhicules à moteurs : **86**
- responsabilité civile : **48**

Le contentieux en 2013 :

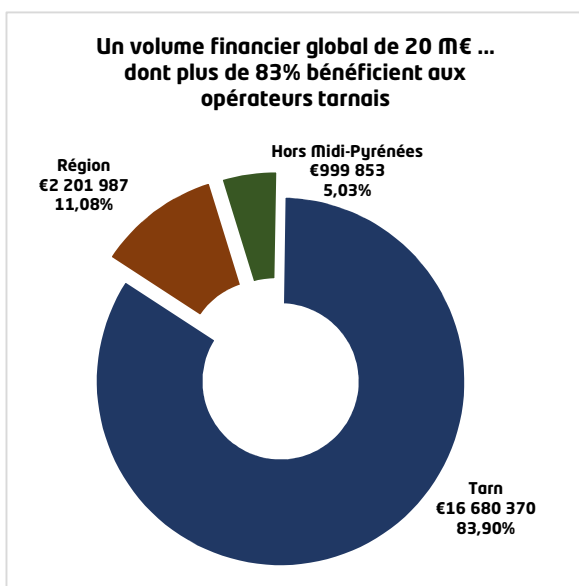
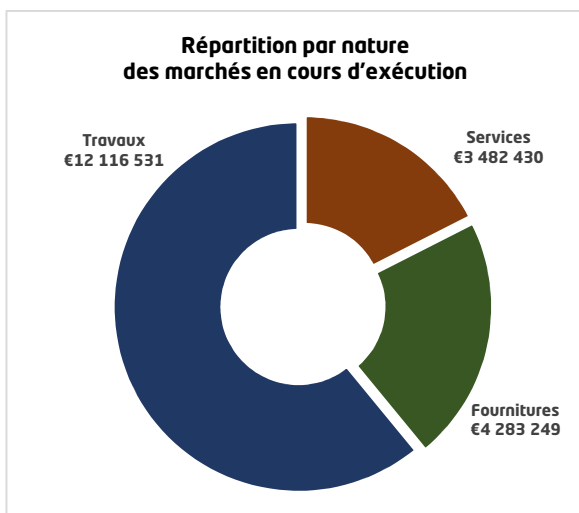
- 7 recours amiables relatifs aux questions de personnel,
- 4 procédures ont été engagées par des agents auprès du tribunal administratif,
- 2 procédures engagées par la communauté d'agglomération au titre de la protection des agents,
- 1 référé provision a été engagé par la communauté d'agglomération de l'Albigeois au titre des dommages subis par l'équipement aquatique Atlantis.

Ont été conclus :

❖ **33** marchés de travaux pour permettre notamment :

- la poursuite de l'aménagement de la ZAC InnoProd,
- le démarrage de l'aménagement de la ZAC de Rieumas,
- la construction du giratoire de Caussels,
- la construction de la halle technologique InnoProd,
- la construction du centre de ressources collective.





- ❖ **30** marchés de fournitures. Il s'agit notamment :
  - des approvisionnements nécessaires aux activités des services (carburants, granulats, mobilier urbain, éléments de signalisation, luminaires, réactifs chimiques, etc.),
  - des fournitures destinés aux médiathèques : livres, CD, DVD.
- ❖ **69** marchés de services regroupant les prestations de contrôle technique, de mission SPS, de mission de maîtrise d'œuvre, de levés topo, d'études géotechniques, de transports scolaires, d'assurances, entretien de voirie, entretien d'espaces verts ...

L'agglomération a conclu des marchés à hauteur de **19 882 210 € HT**. La part des travaux représente environ les 2/3 des dépenses totales.





## Le parc auto communautaire

18

**328** véhicules  
et engins

Bons de commande au titre de  
l'agglomération :

**1 840** en fonctionnement  
**31** en investissement

Bons de commande au titre de  
la ville d'Albi :

**442** en fonctionnement  
**7** en investissement

Le service parc auto communautaire, mis en place en 2013, assure la gestion de l'ensemble des véhicules et engins motorisés de l'agglomération et de la ville d'Albi. La gestion du parc auto de la ville d'Albi entre dans le cadre des conventions de mise à disposition établies lors des transferts de compétences de la voirie, de la propreté, de l'assainissement et de l'éclairage public.

Le service assure également la gestion des carburants.

La nouvelle organisation a entraîné l'évolution du mode de fonctionnement des deux ateliers (atelier de Charcot et atelier de Galinou) et de la structure administrative support :

Chaque site est doté d'un atelier mécanique, d'un magasin et d'un chef d'atelier dont le rôle est de travailler au sein de l'atelier et de coordonner l'activité des agents opérateurs. Le chef d'atelier réalise également la réception des véhicules, la première analyse en cas de panne, l'organisation et la planification du travail, la réalisation des interventions ainsi que le contrôle de la qualité des travaux effectués. Le chef de l'atelier « transports urbains » a un rôle important dans l'affectation des bus à la prise de poste des chauffeurs.

La nouvelle organisation du parc auto communautaire sera poursuivie en 2014 avec pour objectifs :

- la mise en place d'un guide « du bon usage » des véhicules et engins avec, parallèlement, une optimisation de la gestion de type « pool » ;
- le renforcement de l'anticipation et de l'optimisation des dépenses sera renforcée (préparation des interventions, diminution des stocks, amélioration de la politique d'achat en sont des axes majeurs) ;

- la poursuite de la réorganisation du parc auto communautaire sur le plan de l'optimisation des ressources humaines afin :
  - o d'augmenter la coopération entre les deux ateliers ;
  - o de satisfaire aux objectifs de limitation des coûts (l'externalisation des travaux n'étant plus qu'un appui au service) ;
  - o de soutenir la motivation des agents dans un contexte contraint ;
- l'utilisation du progiciel de gestion financière comme un outil de gestion optimisée à coupler avec le logiciel de gestion de parc à définir et à déployer ;
- l'optimisation de la réponse aux services dont l'activité dépasse l'amplitude de fonctionnement du service parc auto.



19



# LES RESSOURCES

## LES FINANCES ET LE BUDGET

L'exercice 2013 a été marqué par le développement des fonctionnalités du nouveau logiciel financier déployé en 2012, destinées à la fois à faciliter la gestion des crédits budgétaires et à préparer la collectivité au changement de protocole informatique (PESv2) prévu en 2014, ainsi qu'à la dématérialisation de la chaîne comptable.

La procédure d'engagement préalable des crédits a été étendue aux recettes, afin d'améliorer le suivi des différentes recettes perçues par la collectivité, et de veiller au rattachement de celles-ci aux exercices sur lesquels elles doivent être encaissées.

Des circuits dématérialisés de liquidation des factures ont été mis en place entre le service du courrier, les services gestionnaires et le service des finances, avec le double objectif de réduire significativement la durée de traitement des factures afin de contribuer à la réduction du délai global de paiement de la collectivité, et de satisfaire aux obligations de dématérialisation qui attendent la collectivité dès 2014.

20

Ces circuits permettent en effet le traitement des factures scannées directement dans le logiciel, sans impression de celles-ci.

Un important travail sur la mise à jour des données sur les tiers complète le dispositif de préparation de la collectivité au changement de protocole informatique (passage d'INDIGO à PESv2) qui doit intervenir courant 2014.

En outre, pour la première fois, le BP 2014 a été préparé et saisi de manière déconcentré par chaque service gestionnaire de crédits entre septembre et décembre 2013, permettant une restitution plus rapide des montants consolidés et facilitant les opérations d'arbitrages budgétaires.

Le travail de gestion analytique par commune des compétences transférées en 2010 a été poursuivi afin de fournir aux élus communaux, au terme de leur mandat, une vision claire des dépenses et recettes affectées à leur commune et de respecter l'équilibre des enveloppes allouées à chacune.

L'année 2013 a également été consacrée à l'examen de la clause de revoyure qui avait été prévue au moment du transfert. Des modifications ont pu être apportées et des oublis ont été corrigés, en

particulier en matière de consommations d'éclairage public.

Au terme de ces opérations, le bilan de la période 2010/2013 a pu être effectué permettant d'observer le respect de ces enveloppes par l'ensemble des communes.

L'actif et les résultats budgétaires du SITOMA ont été intégrés dans le budget général de la collectivité en 2013, ainsi que le dispositif de provisionnement en cours visant à garantir l'entretien de la décharge de Ranteil pour une durée totale de 30 ans.

En matière de TEOM, le suivi de la mise en œuvre du zonage de perception et du dispositif de lissage des taux a été poursuivi en 2013.

Il en a été de même pour le travail de prospective fiscale (notamment pour la cotisation foncière des entreprises) et financière au moyen des progiciels Regards et Profil développés par la société Ressources Consultants Finances.

Pour la gestion de la dette et la recherche des meilleures conditions d'emprunt en 2013, le service des finances a bénéficié de l'expertise de la société Finance Active qui lui a permis d'obtenir des conditions très avantageuses pour le financement des investissements en matière d'assainissement collectif (4 M€) et de transports urbains (1,5 M€).

Un immense travail a mobilisé le service des finances autour de l'actif. Le service a procédé à la remise à plat intégrale et exhaustive de l'actif de l'ensemble des compétences communautaires (y compris les compétences transférées en 2010). Ce travail se poursuivra en 2014 et aboutira à la redéfinition de durées et de modalités d'amortissement des biens cohérentes avec la stratégie financière de la collectivité ainsi qu'avec ses capacités budgétaires.

Au terme de l'exercice 2013, en cohérence avec les évolutions réglementaires et avec les nouvelles procédures internes, le service des finances a été réorganisé autour des nouveaux enjeux auxquels il doit faire face.

Deux pôles distincts ont ainsi été constitués : l'un dédié exclusivement à l'exécution financière (mandats et titres) ayant pour objectif de veiller au respect strict des délais de paiement de la collectivité vis-à-vis de ses fournisseurs, et le second consacré à

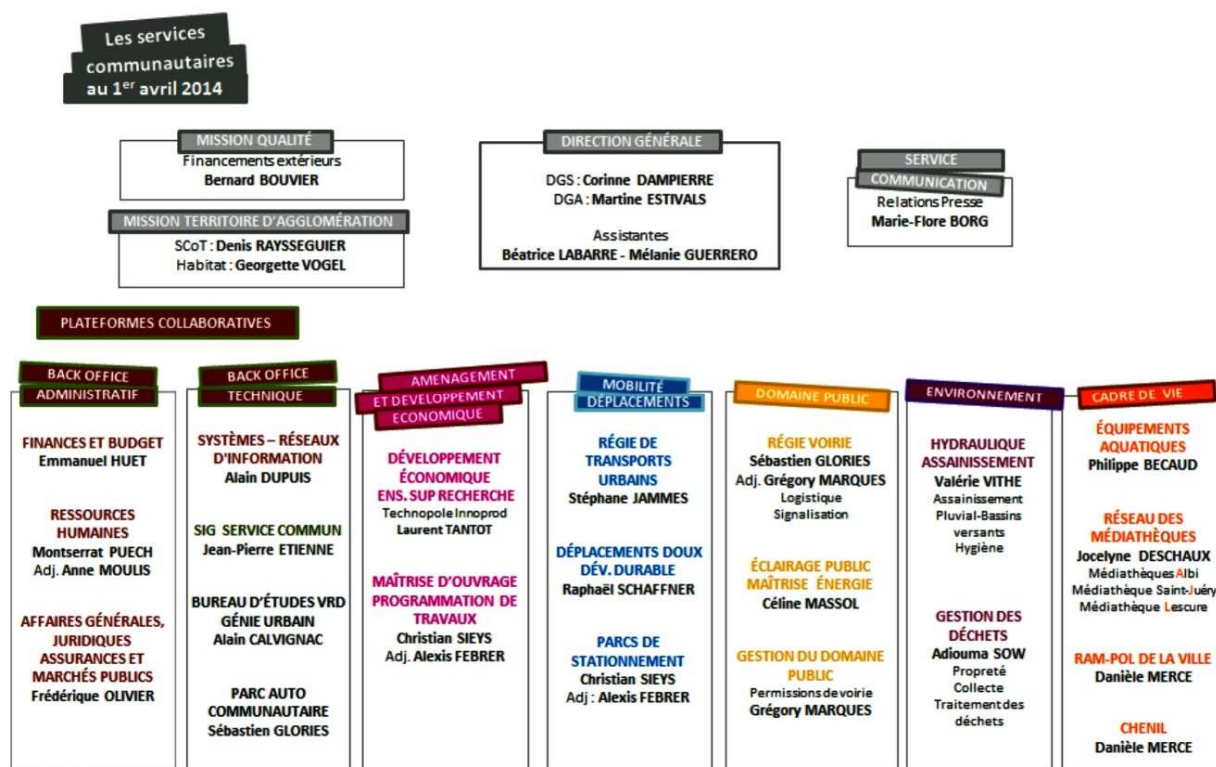
l'optimisation de la perception des recettes de la collectivité (subventions, fiscalité, dotations, fonds de concours) ainsi qu'aux opérations passées avec les communes (conventions, mises à disposition) ou avec les services de l'Etat (TVA, FCTVA, ...).

Cette organisation a fait l'objet d'un vote favorable du comité technique paritaire en septembre 2013 et permettra à la collectivité d'aborder les enjeux à venir dans les meilleures conditions (passage au PESv2, dématérialisation complète de la chaîne comptable, consolidation budgétaire).

*NB : retrouvez, annexé au présent Rapport d'activités, le rapport financier 2013.*

## LES RESSOURCES HUMAINES

Le rapport social 2013, joint en annexe, présente l'organisation des services, l'évolution des effectifs et les faits marquants de l'année 2013.



21

## LA MUTUALISATION DES SERVICES LES PLATEFORMES COLLABORATIVES

Durant le quatrième trimestre 2009, deux commissions ad hoc ont travaillé à la préparation du transfert de nouvelles compétences (voirie, éclairage public, assainissement dans son ensemble, propreté et médiathèques). Leur travail a abouti à la rédaction d'une **charte de bonnes pratiques** qui décrit précisément les modalités de fonctionnement entre l'agglomération et ses communes membres et à la création de **plateformes collaboratives**

d'ingénierie et de ressources administratives. Le conseil communautaire, lors de sa séance du 8 décembre 2009, a approuvé cette charte et la constitution des plateformes collaboratives.

Ces plateformes se sont réunies dès 2010, pilotées par les directeurs généraux référents :

- plateforme finances : madame Valérie Avezou (Lescure d'Albigeois),

- plateforme ressources humaines : mesdames Anne-Marie Garrigues (Saint-Juéry) et Corinne Dampierre (communauté d'agglomération),
- plateforme informatique : madame Corinne Dampierre,
- plateforme juridique : monsieur Jean-Pierre Hourcade (Albi).

Un premier comité de suivi des plateformes collaboratives a été réuni le 29 novembre 2011, qui a permis de rappeler les principes directeurs de la mutualisation, à savoir optimiser l'organisation du territoire, grâce aux pôles proximité, et parallèlement optimiser les ressources fonctionnelles sur le territoire, grâce aux plateformes collaboratives.

Le comité de suivi a souhaité que le travail poursuivi par les plateformes s'oriente vers un regroupement des fonctions support au niveau de l'agglomération, de manière progressive, par remplacement des départs des agents répertoriés sur les fonctions plateforme ou de manière plus volontaire, si possible, par rapport à des attentes spécifiques des communes.

Le travail mené devait également aller dans le sens d'une mutualisation approfondie de la fonction informatique, à échéance la plus courte possible, avec entre autre la mise en œuvre du système d'information géographique (SIG) communautaire, dont la première priorité devait être le déploiement des cadastres dans chaque commune.

Par ailleurs, le comité de suivi a demandé la mise en œuvre de logiciels communs pour la gestion intégrée des ressources humaines et des finances, afin de permettre aux services fonctionnels concernés de se doter d'un outil commun et à terme de méthodes de travail communes.

## 2012

Les plateformes collaboratives ont mené le projet d'acquisition de logiciels communs pour les services finances et ressources humaines : depuis le lancement de la procédure de marché public, en passant par les phases d'analyse des offres, de démonstration, de tests en intra et autres visites auprès de collectivités déjà dotées des logiciels des candidats retenus, jusqu'à la rédaction des rapports d'analyses des offres.

Cette phase s'est achevée par la seconde réunion du comité de suivi des plateformes collaboratives, le 12 juin 2012. Il a été proposé d'attribuer les deux lots -

finances et ressources humaines - au même prestataire afin de garantir sur le long terme un parfait interfaçage des deux logiciels, de choisir des logiciels totalement full web, accessibles par internet. Le comité, puis le conseil communautaire, ont entériné le choix des plateformes, faisant ainsi entrer le projet dans sa phase de réalisation.

Objectif, pour les quatre collectivités de la phase 1 (communes d'Albi, de Saint-Juéry, de Lescure d'Albigeois et communauté d'agglomération) : démarrer l'année 2013 sur les logiciels finances et ressources humaines nouvellement choisis, mais aussi faire disparaître la barrière technique pour permettre à tout spécialiste finances ou ressources humaines de dialoguer avec ses homologues dans les autres collectivités, et à terme de pouvoir intégrer sans difficulté un service mutualisé.

Les recrutements concernant les services fonctionnels sur l'Albigeois (plateformes collaboratives) sont désormais mutualisés et effectués par la communauté d'agglomération qui remet les agents à disposition des communes.

## 2013

Les efforts consentis en 2012 ont permis la mise en place des logiciels finances et ressources humaines dans les temps : les paies de janvier ont été effectuées dans les délais habituels, l'exercice comptable 2013 a été engagé sur le nouveau logiciel.

En outre, une expérimentation des conditions techniques et organisationnelles requises pour la poursuite du développement des logiciels dans les autres communes a été engagée avec la commune de Terssac. Cette expérience se poursuivra en 2014 et donnera lieu à un bilan précis qui servira de cadre au déploiement du logiciel dans les autres communes.

La plateforme Ressources humaines s'est réunie deux fois en 2013. Elle a effectué des bilans d'étape sur la phase 1 de l'installation du nouveau logiciel. Elle a établi la méthode et le calendrier pour le déploiement de la phase 2 qui concerne les 14 autres collectivités.

La plateforme a aussi fait le bilan des recrutements des postes mutualisés et a réfléchi sur la possibilité d'une protection sociale complémentaire des agents.

L'animation de la plateforme a été de plus modifiée par l'arrivée du nouveau directeur général des services de la ville de Saint-Juéry.

# LA COOPERATION METROPOLITAINE

Le développement de l'attractivité territoriale, aux plans régional, national et international, est une préoccupation partagée par l'ensemble des agglomérations de Midi-Pyrénées. Elle s'inscrit dans les enjeux repérés par la DATTAR pour faire émerger des métropoles de rang européen, destinées à soutenir le rayonnement international scientifique, économique et culturel de la France.

Compte tenu de la structuration du territoire régional, l'espace métropolitain toulousain englobe plusieurs agglomérations moyennes situées à moins d'une heure de Toulouse en tant que pôles d'équilibre à l'échelle infra-régionale et dépasse les limites de la Région Midi-Pyrénées en intégrant l'agglomération de Carcassonne.

Parallèlement, la prise en compte du fait urbain et de ses problématiques particulières constitue un enjeu spécifique de Midi-Pyrénées vis-à-vis des politiques régionales et départementales, plus particulièrement tournées vers la solidarité aux espaces ruraux.

Dans ce contexte, le président de la communauté urbaine de Toulouse Métropole et maire de Toulouse a souhaité, en avril 2011, associer le président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois au débat autour de son projet urbain. Les échanges dits de « la Fabrique » ont mis en lumière l'intérêt d'ouvrir une discussion plus coordonnée à l'échelle du territoire métropolitain. Il est apparu, en effet, que les agglomérations moyennes recelaient des équipements de rayonnement international contribuant à la visibilité européenne de l'aire toulousaine. Le musée Toulouse-Lautrec est ainsi le seul musée à dimension internationale de Midi-Pyrénées. L'agglomération albigeoise dispose en outre d'un potentiel de recherche et d'innovation de haut niveau, notamment dans le cadre de la

technopole Albi-InnoProd et de ses partenaires scientifiques (Ecole des mines-Institut Carnot, université Champollion), et complémentaire de Toulouse, d'entreprises qui disposent d'un savoir-faire spécifique et reconnu pour s'inscrire dans des filières ou des niches d'excellence métropolitaines, d'emblèmes architecturaux patrimoniaux tels que la cité épiscopale d'Albi ou contemporains tels que le grand théâtre des Cordeliers dont le rayonnement culturel et touristique est exceptionnel, des paysages et d'un potentiel environnemental de grande qualité.

La recherche des synergies entre les territoires est apparue comme la seule perspective pertinente pour hisser Toulouse au rang métropolitain, dans un contexte de forte concurrence nationale et européenne.

Dix agglomérations ou communautés de communes ont été associées à l'initiative toulousaine dite de « dialogue métropolitain » : agglomérations du Grand Auch, du Grand Montauban, du Grand Cahors, de Carcassonne Agglo, du Grand Rodez, de Castres-Mazamet, du Sicoval, du Muretain, de l'Albigeois et communauté de communes du Saint-Gaudinois. Ces territoires représentent un bassin de vie de plus de 1 800 000 habitants.

Des échanges réunissant élus et techniciens se sont tenus durant l'année 2012. Ils ont conduit les présidents à s'accorder sur un renforcement du dialogue par la création d'une association fédérant les différents EPCI.

En avril 2013, l'association du Dialogue métropolitain de Toulouse est créée, la région Midi-Pyrénées en étant membre associé.

23

## LES SYNDICATS MIXTES

En 2013, la communauté d'agglomération est membre :

- du syndicat mixte de rivière Tarn,
- du syndicat mixte du CRITT,
- du syndicat mixte du SCoT du Grand Albigeois,
- du syndicat mixte Sup'Albi Tarn.

Du fait des contraintes générales qui pèsent actuellement sur les ressources des collectivités, l'agglomération est attentive aux modifications des ressources et des charges de ces établissements publics de coopération intercommunale.



Syndicat mixte du SCOT du grand Albigeois

**48** communes dans 3 EPCI

**101 011** habitants

**880** km<sup>2</sup> de superficie

Un conseil syndical composé de **32** délégués titulaires et **31** délégués suppléants

24

- o Communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefranchois : 8 + 7
- o Communauté de communes Centre Tarn : 8 + 8
- o Communauté d'agglomération de l'Albigeois : 16 + 16

Un bureau composé de **10** membres :

- o Communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefranchois : 3
- o Communauté de communes Centre Tarn : 3
- o Communauté d'agglomération de l'Albigeois : 4

## Le SCOT du grand Albigeois

En approuvant le SCOT du grand Albigeois, le 12 juillet 2011, les 3 communautés se sont dotées d'un projet prospectif commun et partagé pour les dix prochaines années.

Le schéma de cohérence territoriale est un outil d'orientation et de réflexion prospective à moyen terme sur le bassin de vie du grand Albigeois.

**Les documents d'urbanisme communaux voire intercommunaux** (notamment les cartes communales, les POS, les plans locaux de l'urbanisme et PLUi) doivent être compatibles avec les orientations du SCOT.

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2013, le périmètre du SCOT est composé de 3 intercommunalités (48 communes) et couvre une superficie de 880 km<sup>2</sup> pour une population de 101 011 habitants (population totale 2014).

### L'actualisation des documents du SCOT et la prise en compte des dernières évolutions législatives

L'élargissement du périmètre nécessite d'amorcer un travail d'actualisation du diagnostic et de l'état initial de l'environnement pour tenir compte des 4 nouvelles communes ainsi que de réenclencher une réflexion sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Dans le même temps, la loi portant Engagement National pour l'Environnement, dite loi Grenelle II, contraint les Scot d'affiner l'analyse du territoire sur plusieurs thèmes :

- La consommation foncière sur les 10 dernières années afin de justifier les objectifs de la maîtrise de l'étalement urbain,
- La définition d'une trame verte et bleue dans le but d'identifier les espaces naturels contribuant à la diversité écologique. La trame verte et bleue doit définir des « corridors écologiques » propices à la préservation, à la reproduction et aux migrations des espèces animales et végétales.
- La réalisation d'un document d'orientations et d'objectifs (DOO) qui fixe les orientations relatives aux équipements commerciaux et artisanaux basées sur des critères d'aménagement du territoire, de protection de l'environnement et de qualité de l'urbanisme).

C'est pourquoi le conseil syndical lors de sa séance du 10 avril 2013 s'est prononcé favorablement pour mettre en révision son SCOT. Même si les objectifs de cette procédure ont été fixés par le conseil, **le bureau a souhaité attendre les élections municipales 2014 avec la mise en place du nouveau conseil pour engager les phases études.**

**3** réunions de la commission départementale d'aménagement commercial

**2/3** du territoire couverts par des documents d'urbanisme rendus compatibles au SCoT

## Suivi de la mise en œuvre du SCOT sur les 48 communes

Avant son approbation, l'apport du SCoT consistait essentiellement en une présence lors des réunions de présentation aux PPA (personnes publiques associées) afin de prendre connaissance et d'échanger avec les communes sur leurs projets de développement mais aussi de faire part des premiers éléments d'étude qui pourraient intéresser les communes dans leurs réflexions.

L'approbation du SCoT du Grand Albigeois, le 12 juillet 2011, a été une étape importante qui marque le passage d'une phase d'élaboration très riche d'enseignements à une phase opérationnelle de mise en œuvre. Tout comme la phase d'élaboration, il s'agit d'un exercice long, certes complexe mais toujours dans le dialogue et la concertation, qui consiste à appliquer et respecter les grandes orientations du SCoT.

Cela passe en partie par la mise en compatibilité des documents d'urbanisme locaux mais surtout par la mobilisation des acteurs pour inventer ensemble des projets de territoire.

Le SCoT n'est donc pas qu'un simple document réglementaire, il est avant tout une ambition commune pour mieux vivre ensemble et développer une culture de la cohérence et une intelligence collective.

Afin d'accompagner au mieux les communes dans leurs procédures d'urbanisme et de mise en compatibilité, la structure technique du Syndicat mixte du SCoT apporte son expertise et tout son conseil.

Les missions sont les suivantes :

- assister et conseiller les communes pour les aider dans la traduction et la prise en compte des orientations du Scot dans les documents d'urbanisme locaux ;
- suivre les procédures de PLU (ou autre document d'urbanisme local) en tant que personnes publiques associées, chargée d'émettre un avis sur l'arrêt de projet du document prenant la forme d'un arrêté du président après avis du bureau.

## Les avis rendus dans le courant de l'année 2013

Sur la communauté d'agglomération de l'Albigeois : 3 communes ont arrêté leur projet de PLU : Lescure (révision), Albi et Marssac (modification).

Le PLU de Lescure a reçu un avis favorable du SCoT avec réserves et conditions. Les modifications du PLU d'Albi et de Marssac ont reçu un avis favorable.

Sur la communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefranchois : le PLU sur son ancien périmètre

(8 communes) a reçu un avis favorable du SCoT ainsi que le PLU de Villefranche.

Sur la communauté de communes Centre Tarn : avis favorable sur 5 modifications simplifiées.

## Préparation de l'évaluation de l'application du Scot de la consommation foncière

Comme le SCoT vise à réduire la consommation foncière de près de 30% d'ici 2025, plusieurs principes d'urbanisation sont préconisés, notamment :

- créer des accroches sur les centres bourgs existants en préservant leur identité et leur qualité patrimoniale,
- favoriser des formes urbaines peu consommatrices d'espace et une diversité des typologies de logements,
- obtenir un maillage des voies avec l'existant,
- structurer les quartiers autour des centralités et des équipements publics,
- valoriser, sur le plan paysager, des limites avec les zones naturelles ou agricoles.

Les densités minimales attendues dans les zones à urbaniser pour les 10 prochaines tiennent compte de la définition des 5 niveaux de polarité proposés par le SCoT. Pour chaque armature urbaine, un objectif de densité moyenne a été proposé (nombre de logements par hectare et nombre de m<sup>2</sup> construits par hectare).

Au cours de l'année 2013, un travail de simulation des consommations foncières pour l'habitat à partir du dépôt des permis de construire a été réalisé sur les communes d'Albi et Saint-Juéry. Les données sur les autres communes communiquées par les services de l'Etat en charge de l'ADS restent à exploiter. Ce travail permettra de tirer un premier bilan à mi

## La création de relations INTER-SCOT / ENTRE-SCOT

- **InterSCoT du « Grand Bassin Toulousain »** réunissant 19 territoires de SCoT initiée à l'échelle régionale qui vise à favoriser les échanges d'information, la mutualisation de données et les coopérations techniques et politiques ;



**Un territoire  
entreprenant  
et attractif**

|           |                                                                                       |
|-----------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>29</b> | <b>Le développement économique<br/>l'enseignement supérieur &amp; la recherche</b>    |
| <b>38</b> | <b>Les grandes infrastructures</b>                                                    |
| <b>40</b> | <b>La voirie entre proximité et grands travaux</b>                                    |
| <b>42</b> | <b>Les parcs de stationnement</b>                                                     |
| <b>44</b> | <b>Les systèmes &amp; réseaux d'information</b>                                       |
| <b>47</b> | <b>Le système d'information géographique commun</b>                                   |
| <b>49</b> | <b>Le projet d'agglomération &amp; la convention territoriale<br/>d'agglomération</b> |



# Le développement économique

## L'enseignement supérieur et la recherche

### L'EMPLOI RESISTE MIEUX A ALBI

**3 323** établissements recensés en 2013

**16 257** salariés

Les données du registre du commerce attestent d'une évolution favorable, à fin 2013, de l'emploi salarié sur l'Albigeois.

|                                            | 2010   | 2013   | %  |
|--------------------------------------------|--------|--------|----|
| Nombre total d'établissements recensés CCI | 3 122  | 3 323  | 6% |
| Nombre total de salariés                   | 15 316 | 16 257 | 6% |

29

Egalement, la dynamique du recrutement aura plus profité à Albi qu'aux autres agglomérations comparables ; que l'on prenne tous les contrats signés ou seulement ceux (CDI+CDD) de longue durée, l'Albigeois occupe la première place.

|                  | CDI   | CDD longs | CDD courts | Total         |
|------------------|-------|-----------|------------|---------------|
| <b>Albi</b>      | 3 531 | 4 893     | 14 486     | <b>22 910</b> |
| <b>Castres</b>   | 2 158 | 3 718     | 8 381      | <b>14 257</b> |
| <b>Montauban</b> | 3 677 | 4 022     | 11 600     | <b>19 299</b> |
| <b>Rodez</b>     | 2 971 | 4 138     | 12 544     | <b>19 653</b> |
| <b>Tarbes</b>    | 2 867 | 5 436     | 11 387     | <b>19 690</b> |

*Données URSSAF de 2012 publiées par le CARIF-OREF en 2013*

Avec plus de 81% des établissements albigeois qui ne dépendent pas d'un centre de décision extérieur, l'indépendance économique de l'Albigeois, fin 2013, est à un niveau élevé et a eu tendance à se renforcer légèrement sur les dernières années.

| Indépendance économique du territoire | 2010         | 2013         | %         |
|---------------------------------------|--------------|--------------|-----------|
| Part des établissements principaux    | 2 532        | 2 705        | <b>7%</b> |
| Part des établissements secondaires   | 591          | 618          | <b>5%</b> |
| <b>Total</b>                          | <b>3 123</b> | <b>3 323</b> |           |



## Budget 2013

Investissement : **9,9** M€

Fonctionnement : **0,5** M€



## DES INVESTISSEMENTS ECONOMIQUES IMPORTANTS

Le budget 2013 de l'agglomération a consacré la priorité donnée au développement économique et à la réalisation d'investissements. La hausse par rapport à 2012, qui avait déjà été une année de forts investissements, est de 17%.

| BUDGET DESR 2013              | SECTION                    | MONTANT             |
|-------------------------------|----------------------------|---------------------|
| ZA ALBIPOLE                   | Fonctionnement             | 4 3915 €            |
|                               | Investissement             | 8 449 €             |
| ZA COMBETTES                  | Fonctionnement             | 1 764 €             |
|                               | Investissement             |                     |
| ZAC INNOPROD                  | Fonctionnement             |                     |
|                               | Investissement             | 1 312 327 €         |
| ZAC RIEUMAS                   | Fonctionnement             |                     |
|                               | Investissement             | 2 501 809 €         |
| HOTEL ENTREPRISES ET HALLES   | Fonctionnement             | 37 156 €            |
|                               | Investissement             | 4 972 296 €         |
| AUTRES (PROJETS TRANSVERSAUX) | Fonctionnement             | 423 247 €           |
|                               | Investissement             | 1 061 541 €         |
| TOTAL                         | Fonctionnement             | 506 082 €           |
|                               | Investissement             | 9 856 422 €         |
|                               | <b>TOTAL GENERAL (F+I)</b> | <b>10 362 504 €</b> |

30

**32** ha disponibles à la commercialisation

**23** ha aménagés en 3 ans

## DES ZONES D'ACTIVITES QUI SE DEVELOPPENT

Fin 2013, 32 hectares étaient disponibles à la commercialisation sur les différents espaces économiques gérés par l'agglomération, contre 18 cinq ans plus tôt.

Pour arriver à disposer d'une telle offre, 23 hectares ont été aménagés en trois ans. La majorité, soit 21 hectares, a été produite sur les parcs d'activités d'InnoProd et de Rieumas.

Dans le même temps, de 2010 à 2013, 9 hectares ont été cédés à des entreprises albigeoises.

Les réalisations menées par des entreprises et abouties en 2013 incluent :

- la livraison de la plateforme de services logistiques Chronopost sur Albipôle,
- la création du siège de RMD (cabinet d'urbanisme commercial) sur Albipôle,
- la construction du centre de recherche de RAGT Energie sur InnoProd.



## LA ZAC INNOPROD :

La communauté d'agglomération de l'albigeois est à l'initiative de la création de la ZAC Innoprod, qui accueille le parc technopolitain Albi-InnoProd.

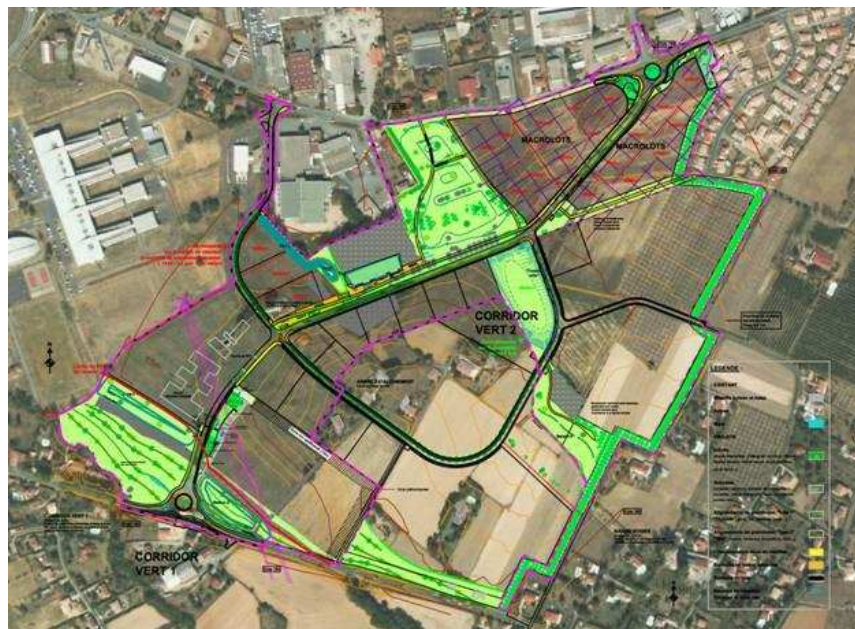
Surface totale : **45** ha

Aménagement de la phase 1 :

**25,6** ha dont **13,3** ha  
cessibles

L'aménagement de la phase 1 de  
la ZAC Albi-Innoprod est financé  
par :

**L'Union européenne,  
L'Etat,  
La région Midi-Pyrénées,  
Le département du Tarn.**



En 2013, ont été réalisées les études pour diviser les macro-lots I16 et I17 en lots de petites surfaces,

31

Afin de minimiser l'impact environnemental de ce chantier structurant, la collectivité a décidé de réaliser les sous-couches de la structure de la voirie et les remblais des tranchées en utilisant exclusivement les matériaux du site traités sur place.



Surface totale : **42,5** ha

Aménagement de la phase 1 :  
**32** ha dont **11,5** ha cessibles

L'aménagement de la phase 1 de la ZAC Eco<sup>2</sup>Rieumas est financé par :

**L'Etat,  
La région Midi-Pyrénées,  
Le département du Tarn.**

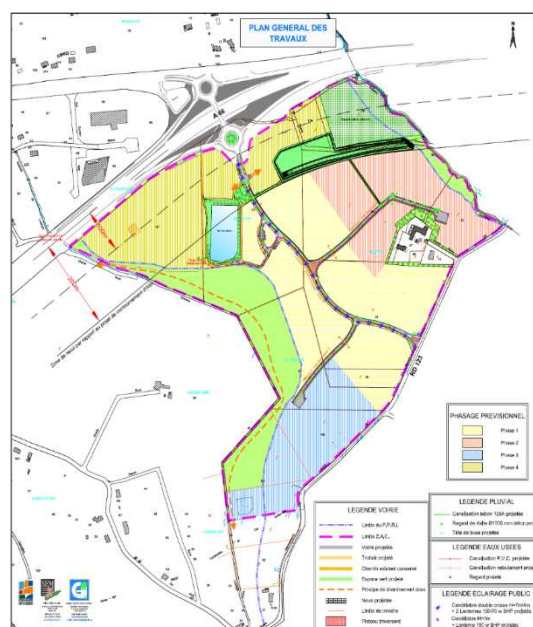
## LA ZAC ECO<sup>2</sup>RIEUMAS :

Sur le territoire de la commune de Marssac, à proximité de l'autoroute reliant Albi à Toulouse, la communauté d'agglomération de l'Albigeois a programmé l'aménagement de la ZAC ECO<sup>2</sup> Rieumas.

Le service Maîtrise d'ouvrage programmation des travaux a suivi, au cours de l'année 2013, les opérations suivantes :

- concertation avec ERDF pour l'alimentation HTA,
- concertation avec le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Gaillacois pour étudier l'alimentation en eau potable de la ZAC permettant de desservir les différents lots et d'assurer la défense incendie,

- concertation avec GRDF pour desservir la ZAC en gaz naturel,
- suivi des études réalisées par le BEGU,
- suivi des travaux de création du réseau d'eau potable.



32

**1 164** hommes/jour

**1 055 028** € HT de travaux

**67 868** € HT de frais d'études

## Indicateur « activité humaine générée » par l'aménagement des deux ZAC

L'unité de mesure pour quantifier cette activité est la suivante :

- frais d'études : 500 € TTC équivaut à 1 homme jour,
- travaux : 200€ TTC équivaut à 1 homme jour,
- le coût de la main d'œuvre études représente en moyenne 80 % des frais d'études,
- le coût de la main d'œuvre travaux représente en moyenne 20 % du montant des travaux de voirie.

## LES FILIERES ET L'INNOVATION

### Le parc technopolitain s'étoffe avec l'arrivée des premiers projets privés



Après l'ouverture en 2012 de l'hôtel d'entreprises, le parc technopolitain a vu en 2013 :

- la construction de la halle technologique InnoProd ainsi que du laboratoire de la société RAGT Energie,
- La conclusion de plusieurs projets d'implantation issus d'entreprises privées en lien avec la vocation d'innovation du parc.

### La halle InnoProd accueille son premier occupant

Conçue pour abriter des plateformes et centres technologiques autour des nouveaux matériaux, la halle InnoProd accueillait fin 2013, le CRITT CRAPI, centre de transfert de technologie dans les domaines de l'automatique, la productique et la robotique.



33

L'association technopolitaine Albi InnoProd lance ses premiers chantiers.

Conçue pour promouvoir l'innovation auprès des acteurs économiques aux échelles locale et régionale, une association est constituée début 2013 par ses membres fondateurs, l'agglomération, la CCI du Tarn, la CMA du Tarn et l'école des Mines d'Albi.

Une manifestation autour de l'open innovation, 3 petits-déjeuners technopolitains, la remise de prix au concours régional des talents, la conclusion d'un accord avec ECTI sur l'accompagnement des porteurs de projets innovants, auront rythmé le premier exercice de l'association.

La dynamique Enermass se confirme sur le territoire Albigeois.



2013 a non seulement vu la construction d'un centre de recherche privé sur InnoProd autour de la biomasse-énergie, il a également vu l'arrivée sur la technopole, et son hôtel d'entreprises, de deux entreprises en lien avec cette thématique : Best Energies et Hera.

L'agglomération a également poursuivi son travail de préconfiguration du futur cluster Enermass, grâce à la mise en œuvre d'un projet européen qu'elle pilote et qui associe des entités majeures en la matière à l'échelle du sud-ouest européen.

L'agglomération a finalisé les études et autres enquêtes publiques nécessaires à la réalisation en 2014 de la future halle Enermass, qui abritera la plateforme Valthera autour de la valorisation énergétique de la biomasse et l'énergie solaire thermique.

### **Le circuit d'Albi se repositionne sur l'essai des véhicules décarbonés**

Devenue actionnaire majoritaire de la SEM Eeverhypôle, l'agglomération et ses partenaires a doté le circuit d'Albi d'équipements différenciateurs qui doivent permettre à Albi d'être le circuit public leader à l'échelle nationale pour les essais des véhicules à propulsion électrique ou à pile à combustible. La SEM est chargée de commercialiser et produire les services que rendent possibles les investissements réalisés.

### **Un appel à projets est lancé dans le cadre de la première couveuse innovation de France**



Afin de développer la couveuse innovation, l'agglomération, en partenariat avec BGE, lançait fin 2013 un appel à projets, Innoveom, destiné à identifier des porteurs de projets à potentiel. Deux premiers porteurs, originaires de Paris et Carcassonne, ont intégré la couveuse albigeoise dans ce cadre.

## ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

En 2013, l'agglomération a lancé son premier appel à projets en lien avec l'économie sociale et solidaire.

**13** dossiers déposés

**7** portés par des entreprises

**6** portés par des associations

**3** projets lauréats

**25 000** € de subventions

13 dossiers ont été déposés dont 7 sont portés par des entreprises et 6 par des associations. Les thématiques étaient variées : circuits courts, service à la personne, insertion professionnelle de publics en difficulté, tourisme, action culturelle, développement du lien social, éco-mobilité...

3 projets lauréats ont été retenus et se sont vu attribuer une subvention globale de 25 000€ :

- 1<sup>er</sup> prix : plateforme régionale d'édition - projet de création d'une plateforme mutualisée (logistique, commerciale, administrative...), implantée sur le territoire albigeois, regroupant plusieurs éditeurs locaux de Midi-Pyrénées, adhérents au centre régional des lettres, pour assurer la diffusion et la distribution de leurs ouvrages.
- 2<sup>ème</sup> prix : Ferme MIRANDE - Extension sur l'agglomération à Castelnau de Levis, de la ferme bio d'insertion MIRANDE portée par l'entreprise Société Coopérative d'Intérêt Collectif SCIC Tersol Delpoux.
- 3<sup>ème</sup> prix : projet VILEO porté par une jeune entreprise créée en mai dernier pour développer le transport, à vélo, de personnes et de colis sur Albi.



*Remise des prix de l'appel à projets*



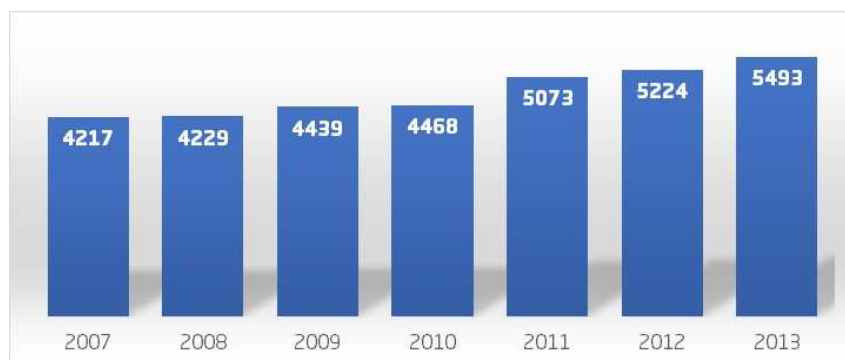
## ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE

**Albi, 2<sup>nd</sup> pôle d'enseignement supérieur, recherche de Midi-Pyrénées**

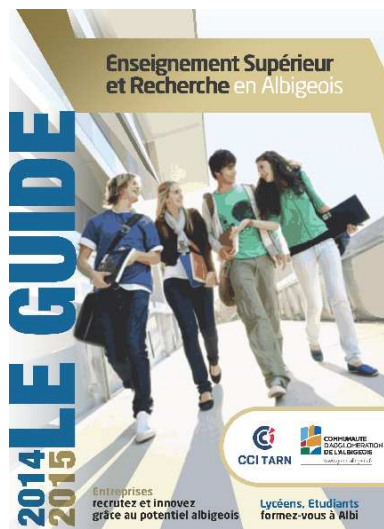
Le poids de l'enseignement supérieur - recherche au sein de notre agglomération est une spécificité territoriale qui permet de hisser l'Albigeois à des rangs élevés dans divers classements nationaux.

Quelques chiffres pour illustrer :

- **18 établissements** post bac représentant **5500 étudiants** inscrits à la rentrée 2013 ;
- **Large éventail de diplômes nationaux** (de niveau bac + 2 à bac+8), et de **titres professionnels** adaptés aux besoins des entreprises et au développement territorial ;
- **30% d'augmentation des effectifs en 6 ans :**



*Evolution du site albigeois de 2007 à 2013  
effectifs post bac compris*



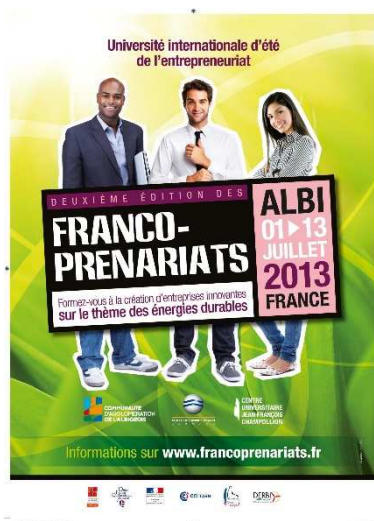
- **Taux de boursiers plus important que la moyenne nationale**, ce qui favorise une démocratisation de l'accès aux études post bac :
  - CUFR Champollion : 55%,
  - Mines Albi : 40.4%,
  - Lycées proposant des classes préparatoires (CPGE) : lycée Lapérouse à 37.34%, et Bellevue 33%,
  - Lycée Sainte Cécile (établissement privé sous contrat - BTS et prépa concours sociaux) : 55.4% ;
- **Taux de réussite plus élevé que la moyenne nationale :**
  - résultats au bac (général et technologique) exceptionnels : 98% des lycées Rascol, Amboise et Sainte-Cécile dont ce dernier finit 6<sup>e</sup> national et 1<sup>er</sup> en Midi-Pyrénées selon les critères Education nationale,
  - 3<sup>e</sup> université française pour le CUFR Champollion : 57,6 % de réussite en licence pour une valeur ajoutée de 12,2 % ;
- **Taux d'insertion professionnelle bon** : de 90 à 100% à 3 ans après le diplôme
  - CUFR Champollion à 18 mois : 87% pour les licences ; 95% pour les masters,
  - Mines Albi à 6 mois : 94% dont 72% en CDI avec un statut de cadre ;
- Des **équipes de recherche à la pointe** dans des niches d'excellences et des activités de **transfert de technologie reconnues et labellisées** : 13 équipes de recherche (Mines Albi et CUFR Champollion) et 2 PFT (Rascol et EPLAgroenvironnemental du Tarn) représentant en 2012, 192 contrats ayant généré un chiffre d'affaires de 5,89 M€.

## 2013, année de consolidation

L'année 2013 est marquée par :

↳ la prise de **compétence « contribution au schéma de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche et actions de développement et de promotion de l'enseignement supérieur et de la recherche en albigeois »** à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, notamment à travers la substitution de l'agglomération à la Ville d'Albi au sein de Sup'Albi-Tarn (syndicat mixte composé du conseil général du Tarn et de l'agglomération) ;

↳ la **signature officielle du contrat de site le 21 juin**.



Le contrat de site définit un programme d'actions pluriannuel 2012-2015, structuré autour de 6 axes stratégiques, 26 mesures et 85 fiches-actions. Le bénéfice essentiel de la démarche engagée est d'avoir fédéré l'écosystème local permettant ainsi de positionner le territoire comme site de « plein exercice » et d'affirmer le rôle pilote d'Albi dans le Nord-Est de Midi-Pyrénées et celui de l'agglomération comme chef de file institutionnel du contrat.

L'année 1 de mise en œuvre du contrat permet de dresser le bilan suivant : **sur les 85 actions inscrites, 7% ont été réalisées, 49% sont en cours de réalisation et 44% en attente** (de financements notamment CPER ou de pilote dédié).

|                                                                 | Réalisée |     | En cours |     | En attente |      | Total |
|-----------------------------------------------------------------|----------|-----|----------|-----|------------|------|-------|
| <b>1. Développer les infrastructures</b>                        | 1        | 6%  | 12       | 75% | 3          | 19%  | 16    |
| <b>2. Organiser la formation</b>                                | 0        | 0%  | 6        | 38% | 10         | 63%  | 16    |
| <b>3. Développer les filières d'excellence</b>                  | 5        | 19% | 14       | 52% | 8          | 30%  | 27    |
| <b>4. Consolider la recherche, le transfert et l'innovation</b> | 0        | 0%  | 8        | 57% | 6          | 43%  | 14    |
| <b>5. Développer une vie étudiante de site</b>                  | 0        | 0%  | 0        | 0%  | 6          | 100% | 6     |
| <b>6. Mettre en œuvre une coordination de site</b>              | 0        | 0%  | 2        | 33% | 4          | 67%  | 6     |
|                                                                 | 6        | 7%  | 42       | 49% | 37         | 44%  | 85    |

37

L'agglomération a la maîtrise d'ouvrage de 4 actions :

- 2 ont été réalisées en 2013 (Les FrancoPrenariats - université internationale d'été de l'entrepreneuriat ; Les Starting Box - speed dating entrepreneurs) ;
- 1 action s'inscrit dans la continuité : le guide de l'ESR remis à jour en 2013 ;
- 1 action (concours création d'entreprises) a été écartée, d'autres pistes de développement de l'entrepreneuriat étudiant ont été proposées.

L'agglomération est impliquée, selon différentes modalités dont le pilotage de groupes de travail, dans la quasi-totalité des actions ; par exemple en accompagnant les établissements dans l'ouverture de nouvelles formations, dans le développement de projets des plateformes technologiques, dans l'organisation d'événements inter-établissements en

lien avec l'insertion professionnelle ou l'innovation, dans l'accueil de colloques scientifiques nationaux ou internationaux.

### L'Enseignement supérieur et recherche, une opportunité de développement non négligeable

Les atouts indéniables du site albigeois sont autant d'enjeux à conforter l'Enseignement Supérieur et la Recherche comme axe stratégique majeur de développement. Ces liens entre économie, innovation et ESR renforcent l'économie de la connaissance visée par le territoire. Dans ces différents cadres d'actions, l'agglomération fédère les acteurs, coordonne les projets structurants, anime la politique de site et contribue à la promotion du site albigeois.



# Les grandes infrastructures

38

En décembre 2009, dans le cadre du programme de modernisation des itinéraires routiers dans le département du Tarn de 2009 à 2014, la communauté d'agglomération a signé une convention relative à la participation financière des co-financeurs pour le doublement de la rocade d'Albi et la sécurisation de la traversée de Lescure d'Albigeois.

L'agglomération est le principal co-financeur, avec une participation de 17,931 M€TTC, représentant 37,75% du montant des deux opérations.

La maîtrise d'ouvrage de l'opération de doublement de la rocade d'Albi est assurée par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (dreal), qui a confié la maîtrise d'œuvre au service d'ingénierie routière d'Albi (sira).

La maîtrise d'ouvrage de l'opération de mise en sécurité de la RN 88 sur la commune de Lescure d'Albigeois est assurée par la direction des routes du sud-ouest (dirso), qui a confié la maîtrise d'œuvre à un bureau d'études externe.

Le doublement de la rocade d'Albi comporte des phases ayant des niveaux d'avancement différents :

- section échangeur de l'école des Mines : début des travaux en novembre 2012,
- section échangeur de Caussels : début des travaux en novembre 2013.

Les principales actions pilotées en 2013 par le service maîtrise d'ouvrage de la collectivité sont les suivantes :

- interface avec la Dreal pour les travaux de doublement de la rocade d'Albi sur la section comprise entre la route de Fauch et la rue de Jarlard et comportant l'échangeur du Stadium,
- information des riverains et des services de la collectivité sur les modalités de circulation lors des différentes phases de travaux,
- interface avec la Dreal pour permettre le lancement des travaux du doublement de la rocade d'Albi sur la section comprise entre la rue de Jarlard et la route de Saint-Juéry, et comportant l'échangeur de Caussels,
- interface avec la Dreal pour la mise à jour des études d'aménagement de l'échangeur de Caussels,
- interface avec la Dirso pour la mise en sécurité de la RN 88 sur la Commune de Lescure d'Albigeois.

## Echangeur du Stadium

Le service a participé aux réunions de travail avec la dreal, le sira, le conseil général, les forces de secours et les services de la commune d'Albi pour le suivi des travaux de la section de la rocade située entre la route de Fauch et la rue de Jarlard, y compris le futur échangeur du stadium.

Les travaux ont débuté en octobre 2012 et se sont poursuivis en 2013.



*Vue en plan des futurs échangeurs RD100 / RD999 et du giratoire Caussels*



*Vues en plan des futurs échangeurs RD100 / RD999*

Le service est intervenu en tant qu'interlocuteur technique de la maîtrise d'ouvrage.

Il a assuré la coordination des travaux rocade avec les travaux de voirie de l'agglomération pouvant avoir un impact sur la circulation automobile.

A ce titre, il a donné un avis sur les diverses modifications de circulation impactant les riverains. Il a organisé une réunion avec les acteurs économiques et les riverains concernés par les travaux.

## Echangeurs RD100 / RD999 - giratoire Caussels

Le service a piloté en 2011 la mise à jour de l'étude de circulation du futur échangeur de la RD100/RD999 et le giratoire de Caussels pour mieux intégrer les transports urbains et les déplacements doux.

En 2012, le service a participé aux réunions techniques organisées par la Dreal pour mettre au point le phasage des travaux de doublement de la rocade et de création des échangeurs au droit de la RD100 et de la RD999.

Le phasage obtenu permet de réaliser en priorité les aménagements de 4 giratoires sur les routes départementales RD100 et RD999 et ensuite le doublement de la rocade.

Dans le cadre de ces aménagements, les collectivités (agglomération et conseil général du Tarn) ont réalisé un 5<sup>ème</sup> giratoire au droit du carrefour entre l'avenue de Lattre de Tassigny la RD100 et la RD999 et doivent aménager les RD100 et RD999 afin de les mettre à double sens.

## Indicateur « activité humaine générée »

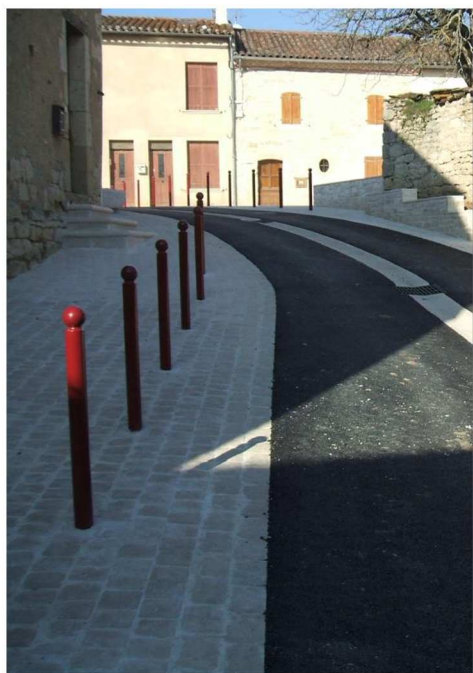
L'unité de mesure pour quantifier cette activité est la suivante :

- travaux : 200€ TTC équivaut à 1 homme/jour,
- le coût de la main d'œuvre travaux représente en moyenne 20% du montant des travaux de voirie.

En 2013, le service a mandaté **5 701 266 €** de travaux.

|                              |             |
|------------------------------|-------------|
| Doublement rocade            | 5 285 000 € |
| Sécurisation RN 88 - Lescure | 416 266 €   |

Sur ces hypothèses, le volume généré est de **5 285** hommes/jour.



## La voirie entre proximité et grands travaux

40

| Commune            | Opérations<br>de voirie |
|--------------------|-------------------------|
| Albi               | 24                      |
| Arthès             | 8                       |
| Cambon             | 8                       |
| Carlus             | 2                       |
| Castelnau de Lévis | 4                       |
| Cunac              | 2                       |
| Dénat              | 4                       |
| Fréjairolles       | 3                       |
| Labastide Dénat    | 2                       |
| Le Séquestre       | 9                       |
| Lescure            | 12                      |
| Marssac            | 3                       |
| Puygouzon          | 8                       |
| Rouffiac           | 0                       |
| Saint-Juéry        | 1                       |
| Saliès             | 2                       |
| Terssac            | 2                       |
| <b>Total</b>       | <b>94</b>               |

**270** bons de commande  
**562** mandats

En 2013, le service **Maîtrise d'ouvrage programmation des travaux** a réalisé les programmes d'investissement voirie fixés par chacune des communes, au travers des marchés à bon de commande.

**94** opérations de voirie ont été réalisées dont la majorité concerne des travaux de réfections de revêtements de chaussée et de trottoirs.

Les opérations principales ont été :

- Albi : espaces urbains des Cordeliers, rue de la Vigne, giratoire Maréchal Juin.
- Arthès : rue de la violette.
- Cambon : aménagement de sécurité route du Lézert.
- Carlus : voirie du lotissement des Serres.
- Castelnau de Lévis : voirie du lotissement de la Mouline.
- Cunac : travaux de la grand-rue.
- Dénat : plateau ralentisseur devant la mairie.
- Le Séquestre : avenue de Saint-Exupéry.
- Lescure d'Albigeois : aménagement de la rue Simone Signoret.
- Saint-Juéry : aménagement du centre urbain.
- Terssac : aménagement de la traverse de la RD13.

**Coût total :**

**8 981 558 € TTC**

- 230 663 € TTC de frais d'études
- 8 473 400 € TTC de travaux
- 277 495 € TTC de fournitures (signalisation, mobilier urbain, arbres d'alignement).

**Indicateur « activité humaine générée »**

Le volume d'activité humaine généré est de **8 982** hommes/jour (travaux :  $8\,981\,558 \times 0,2 / 200 = 8\,982$  hommes/jour).

## Engagements Régie voirie

|                 | 2012 | 2013 |
|-----------------|------|------|
| Albi            | 398  | 364  |
| Arthès          | 21   | 18   |
| Cambon          | 16   | 24   |
| Carlus          | 8    | 15   |
| Castelnau de L. | 3    | 17   |
| Cunac           | 8    | 18   |
| Débat           | 6    | 8    |
| Fréjairrolles   | 8    | 5    |
| Labastide-D.    | 13   | 12   |
| Le Séquestre    | 18   | 18   |
| Lescure d'A.    | 24   | 27   |
| Marssac         | 13   | 19   |
| Puygouzon       | 16   | 16   |
| Rouffiac        | 8    | 4    |
| Saint-Juéry     | 34   | 53   |
| Saliès          | 5    | 5    |
| Terssac         | 16   | 16   |
| Agglomération   | 27   | 20   |
| TOTAL           | 652  | 659  |

## Centre de Jarlard Interventions Régie voirie

|               | 2012  | 2013  |
|---------------|-------|-------|
| Voirie        | 1 080 | 1 315 |
| Signalisation | 1 977 | 2 085 |
| TOTAL         | 3 057 | 3 400 |

## Faucardage (en km)

|                | 2013  |
|----------------|-------|
| Centre Jarlard | 694   |
| PP Nord        | 482   |
| PP Sud         | 600   |
| PP Ouest       | 459   |
| TOTAL          | 2 216 |



## Régie voirie

Afin d'assurer la gestion et l'entretien du domaine public en matière de voirie et de signalisation, le service **régie voirie** a édité, en 2013, 659 bons de commande.

## Les marchés de fournitures et de service outils de l'exercice de la compétence voirie

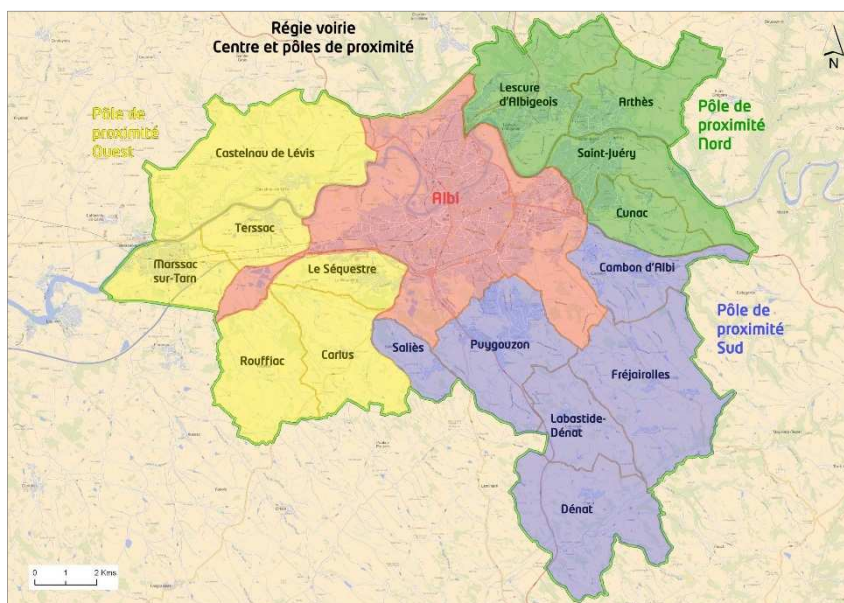
En 2013, **8** nouveaux marchés ont été notifiés :

- Fourniture de barrières (mobiliers urbains)
- Fournitures de graves émulsion et enrobés à froid
- Travaux de signalisation horizontale
- Fourniture de produits de marquage routier
- Fourniture de produits plastiques et dérivés antistationnement et chantier
- Fourniture de produits plastiques et dérivés police et lests
- Fourniture et pose d'éléments de signalisation de direction et de service
- Fourniture et pose d'éléments de signalisation de police

**22 marchés existants** (gérés administrativement par le service régie voirie) ont également été **reconduits en 2013** afin de permettre la réalisation des interventions liées à la gestion et l'entretien du domaine public en matière de voirie et de signalisation.

Ces marchés ont permis un traitement sur chaque commune au moins équivalent à ce qu'il était avant le transfert de compétence du 1er janvier 2010.

## L'organisation territoriale de la régie voirie





# Les parcs de stationnement

42

**3** parkings sont gérés par la société Qpark ; **1** parking est géré par la société Interparking.

Le service Parcs de stationnement a été créé en 2010 lors du transfert de la compétence création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire.

Le service assure le suivi et le contrôle de l'exécution des contrats de la délégation du service public du stationnement payant en centre ville d'Albi et de la gestion en régie du parking des Temps Modernes.

## La délégation de service public du stationnement confiée à QPark

La DSP du stationnement payant en centre ville se compose d'un contrat général de concession du stationnement en centre ville d'Albi et de quatre cahiers des charges :

- exploitation du stationnement payant sur voirie,
- concession du parc de stationnement existant Jean Jaurès,
- concession du parc de stationnement du secteur Vigan à Albi,
- concession du parc de la place Sainte Cécile à Albi.

**1 263** places

Stationnement sur voirie

Recettes :

2013 : **931 519** € TTC

2012 : **843 507** € TTC

### Stationnement sur voirie

Le nombre de places de stationnement sur voirie en 2013 est passé de 1 040 places à 1 263 places au 15 mai 2013, avec l'instauration d'une tarification spéciale pour les résidents, situés à l'intérieur d'un périmètre défini par la ville d'Albi.

**525** places

Chiffre d'affaire 2013 :

**477 703** € HT

### Parc de stationnement Jean Jaurès

Fréquentation : **78 037** horaires et **472** abonnés

## Parc de stationnement Marché Couvert

**285** places

Fréquentation :  
**93 715** horaires  
**181** abonnés

Chiffre d'affaire 2013 : **368 378 € HT**

## Parc de stationnement Vigan

**380** places

Fréquentation :  
**213 411** horaires  
**262** abonnés

Chiffre d'affaire 23013 : **671 505 € HT**

**250** places

Fréquentation :  
**112** abonnés

## Le parc de stationnement des Temps Modernes

Le parc de stationnement des Temps Modernes est exploité par la collectivité depuis 1993. Il est gratuit en journée et payant (15€/mois) pour les usagers stationnant leur véhicule 24h/24.

En 2013, il a généré un chiffre d'affaire de **18 143 € HT**.

**380** places

### Indicateur « activité humaine générée » : **5 113** hommes/jour

- Frais d'études : 500 € TTC équivalent à 1 homme jour,
- Travaux : 200 € TTC équivalent à 1 homme jour,
- Le coût de la main d'œuvre études représente en moyenne 80% des frais d'études,
- Le coût de la main d'œuvre travaux représente en moyenne 40% du montant des travaux de bâtiment.

## Le parking des Cordeliers

Ce parking sera exploité par la société Interparking.

En 2011, la ville d'Albi, mandataire de maîtrise d'ouvrage, a lancé les travaux de construction de l'ensemble parking de stationnement, palais des congrès et complexe de cinémas.

La collectivité a remboursé à la commune les dépenses qu'elle a engagées à concurrence de la quote-part correspondant au parc de stationnement, sur la base de la convention de mandat.

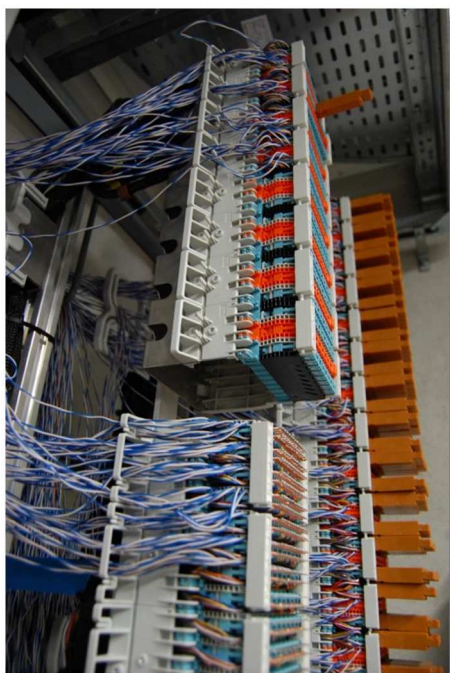
Le service MOPT a participé aux réunions techniques avec le futur exploitant et le mandataire.

Pour cet ouvrage, la collectivité a payé en 2013 la somme de 44 138 € TTC en frais d'études et 2 521 111 € TTC de travaux.

La mise en service s'est effectuée en décembre 2013.

43





# Les systèmes et réseaux d'information

## Aménager le territoire d'agglomération

- en raccordant les bâtiments communautaires et communaux publics afin de constituer un réseau d'utilisateurs à haut niveau de services et à coût optimisé de fonctionnement ;
- en profitant des travaux d'aménagement du territoire (Voirie et Réseaux Divers - VRD) pour construire des réseaux de fourreaux enterrés qui faciliteront le déploiement de la fibre optique chez l'habitant ;
- en améliorant la desserte ADSL sur des zones mal couvertes (technologie dite du NRAZO), opération finalisée en 2011 par la livraison de onze NRAZO sur le territoire d'agglomération ;
- en accompagnant les opérateurs dans le cadre de leur engagement en matière de déploiement du très haut débit sur fibre optique (THD-FTTH) sur notre territoire (plan national « Très haut débit »).

Un territoire de 210 km<sup>2</sup>, 80 000 habitants et 40 000 lignes téléphoniques d'abonnés

L'ensemble du territoire dispose d'une solution d'accès à l'ADSL complétée, dans de rares cas par une solution satellitaire.

La collectivité organise le génie civil pour le raccordement des bâtiments communautaires, communaux et certains projets spécifiques communaux.

La collectivité accompagne la validation et le suivi par la communauté d'agglomération du plan de déploiement FTTH par l'opérateur Orange .

Exploitation de **11** NRAZO (amélioration de l'ADSL)

Validation de **25** points de mutualisation FTTH, accompagnement technique pour les 6 premiers réalisés

Exploitation d'une infrastructure numérique passive de **65** km (31 km en 2012) et d'un réseau de **30** km de fibre optique

Exploitation d'un réseau actif interconnectant **12** sites communautaires (17 bâtiments) répartis sur 4 communes

Une représentation cartographique pour un territoire de **210** km² et 17 communes

Cartes présentées :

- Ortho photo plans
- Cadastres
- Plans de ville
- BD topographique
- Voirie communautaire
- Réseaux secs et humides (eaux, éclairage public, TIC ...)

De l'ordre de **50** applications informatiques pour couvrir l'exercice de plus de quinze métiers différents exercés par 550 collaborateurs

**55** serveurs de fichiers et d'applications en environnement totalement virtualisé

**7** serveurs à vocation industrielle (métiers des transports, de l'assainissement, systèmes billettiques...)

**300** postes informatiques déployés (y compris sur espaces publics)

**Favoriser la connaissance du territoire** en contribuant au développement du système d'information géographique communautaire (SIG) et en favorisant l'accès :

- exploitation d'une plateforme d'accès au SIG via l'Internet (Web sécurisé) ouverte aux communes pour faciliter l'accès aux informations cadastrales de chacune d'elles. La technologie utilise la virtualisation des serveurs, l'accès au SIG repose sur le principe d'utilisation de logiciels « open source » et notamment linux et veremap. Seize communes bénéficient de ce service.

**Un service ressource** en matière de moyens informatiques et de télécommunications pour les services communautaires, notamment par :

- la mise en œuvre des projets informatiques des services communautaires par l'étude (où l'assistance à l'étude) des besoins, la concrétisation et le suivi des projets ;
- la mise en œuvre et l'administration des moyens informatiques, des outils d'impression et de reprographie et des outils de télécommunications pour les services communautaires ;
- l'accompagnement des utilisateurs dans l'usage des TIC au quotidien.

Il est architecte d'une organisation de communication électronique à l'échelle du territoire et support logistique en matière d'ordinateurs, logiciels, serveurs, matériels de communication et téléphoniques.

La stratégie de mise en œuvre repose sur une virtualisation des serveurs, gage d'économies en investissement et en fonctionnement ainsi que sur le choix de logiciels « métier » de type full web (accessibles en tout point et ne nécessitant pas de postes utilisateurs spécifiques).

Pour les logiciels, lorsque ce type de solution s'avère viable et correspond aux besoins de la collectivité, l'usage de technologies de type open source, plus ouvertes et moins dépendantes d'un unique éditeur, est préconisé.

Ainsi, le SIG repose sur veremap (solution open source associant php, mapserver, postgresql, postgis), le système de messagerie collaborative de l'agglomération repose sur une solution open source Zimbra, le système d'information du réseau des médiathèques repose sur le logiciel open source Koha, La bureautique Open office est également largement diffusée.

Pour les systèmes centraux, la majorité des serveurs de l'agglomération fonctionnent grâce à des systèmes linux et le système téléphonique général des services, choisi en 2013 et à déployer en 2014 repose sur le logiciel XIVO (Asterisk).

En 2013, le service :

- a accompagné, en étroite collaboration avec le service des transports urbains, la démarche de choix d'un système d'aide à l'exploitation (SAE) ;

- a contribué, en accompagnement du service concerné (Gestion des déchets) et du service de la maîtrise d'ouvrage, à la motorisation du centre technique de collecte des déchets (création et allumage de l'infrastructure informatique).

## La mutualisation : un projet stratégique, des actions à poursuivre



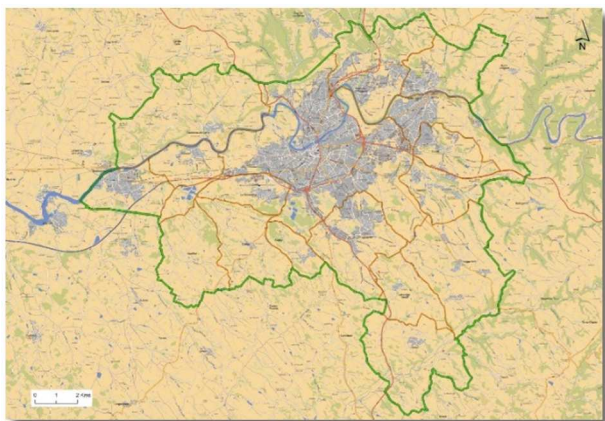
La dynamique des transferts de compétences a poussé les collectivités à entamer un chantier important en matière d'optimisation des moyens informatiques déployés par les collectivités membres de la communauté d'agglomération. Ainsi est née, courant 2010, l'idée du choix d'un progiciel commun de gestion des ressources humaines et de gestion financière.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, ce logiciel est exploité par 4 collectivités (agglomération, Saint-Juéry, Lescure d'Albigeois sur une même plateforme technique et Albi sur une plateforme qui lui est propre). L'infrastructure commune virtualisée, mise à disposition par l'agglomération pour héberger et exploiter les données, est accessible via l'Internet (Web).

L'usage de ce logiciel par d'autres communes intéressées est prévu pour 2014.

De même, en 2013, la poursuite des déploiements de fibre optique a permis l'intégration de la plupart des sites (anciens ou nouveaux de l'Agglo) mais a également permis d'envisager l'utilisation de ce réseau par des communes intéressées. Une réflexion est en cours pour intégrer, avec offre de services, la mairie de Lescure d'Albigeois à ce dispositif de réseau mutualisé.





# Le système d'information géographique commun

Le service Système d'Information Géographique commun a été créé le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Il assure plusieurs missions en soutien aux services communautaires et communaux

## Topographie

Le service SIGC gère le marché à bons de commande des géomètres : 34 chantiers sur 9 communes différentes, 323 stations topographiques, 10 km de levés de corps de rue en milieu urbain, 5 km de levés de corps de rue hors milieu urbain, 290 000 m<sup>2</sup> de levés de surfaces.

## Déclarations d'intention de commencement de travaux (fibre optique)

Le service SIGC instruit les DICT relatives à la fibre optique sur le territoire de la ville d'Albi, soit 833 DICT instruites dont 600 éditions de plans lorsque la fibre est présente dans l'emprise du chantier.

## Production de documents

Le service SIGC est amené à produire des nombreux documents (avec édition papier selon les cas).

### Projets "ville d'Albi" à destination des services :

- action foncière : 2
- urbanisme : 2
- scolaire : 1
- domaine public/dénomination de voies : 9
- terrasses : 3
- carnaval : 3
- tourisme UNESCO : 5

- élections : 2
- recensement : 2
- direction générale : 2 (27 plans pour le projet de vidéo protection)
- parcs et jardins : 1
- eau : édition d'un atlas de la ville comportant, en fond de plan le plan cadastral, et en couche principale l'ensemble des conduites, vannes du réseau (55 formats A3)

### Projets "agglomération" à destination des services :

- voirie : 10 (dont 2 projets Tour de France, déviations/circulation)
- développement économique : 4
- MOPT : 2
- DSI fibre optique : 10
- déplacements doux : 4
- éclairage public : 3 projets dont un qui a nécessité l'édition des 76 plans de détails A3 des postes de commande)
- assainissement : édition d'un atlas sur l'agglomération comportant, en fond de plan, le plan cadastral, et en couche principale l'ensemble des conduites du réseau (80 formats A3)

Le service Système d'information géographique commun gère 2 serveurs (administration Vérémap et bases de données cartographiques) ; sont connectés :

- sur le serveur dit « VEREMAP » (administré par la ville d'Albi) : 207 utilisateurs (services ville d'Albi et agglomération) ;
- sur le serveur dit « WEBSIG » (administré par l'agglomération) : 120 utilisateurs (services de l'agglomération et des communes).

Le service effectue des traitements cartographiques à la demande :

- Extractions diverses à la demande dans différents formats,

- Saisies de données cartographiques :
  - eau potable : intégration de 23 plans de récolement,
  - fibre optique : intégration de 62 plans de récolement,
  - PLU : 4<sup>ème</sup> modification pour Albi,
  - zones d'activités communautaires,
  - carte scolaire : suite à nouveau découpage,
  - UNESCO : cartographie des panneaux.

- Mises à jour régulières :
  - atlas foncier communal,
  - publicité,
  - subventions façades,
  - fibre optique,
  - terrasses,
  - réseau cyclables, sentiers de randonnées.

## En 2013

- Mise en service d'une station GPS pour la saisie des données cartographiques des services de l'agglomération (formation, tests, imports/exports).
- Mise en place du logiciel métier pour le service assainissement (formation, définition du modèle de donnée, import/export de données).
- Création d'un module de gestion des arrêtés.



# Le projet d'agglomération et la convention territoriale d'agglomération

Le **projet d'agglomération de l'Albigeois** a été adopté par le conseil communautaire en novembre 2003.

Ses axes stratégiques ont été repris par le contrat d'agglomération de l'Albigeois (2004-2007) :

- 1 - Concevoir et développer un modèle urbain d'excellence
- 2 - Favoriser le développement du niveau général de compétences humaines des populations de la communauté de l'Albigeois
- 3 - Développer l'animation et le dynamisme communautaire
- 4 - Développer l'attractivité de la communauté sur les plans économique, touristique, démographique.
- 5 - Rechercher des créateurs de richesses de haut niveau, d'envergure et de prestige

La **convention territoriale d'agglomération de l'Albigeois**, prévue pour 2008-2013, est la mise en œuvre d'un partenariat entre l'Etat, la Région Midi-Pyrénées, le Département du Tarn et l'agglomération albigeoise dans le cadre de l'application du contrat de projet Etat-Région et notamment son volet territorial.

Cette convention a pour objectif de mettre en valeur les principaux enjeux de développement qui se croisent sur le territoire albigeois et de préciser la stratégie et les thématiques d'intervention retenues par chaque partenaire (Etat, Département, Région).

La communauté d'agglomération de l'Albigeois se mobilise pour assurer le développement économique

de son territoire, donner à ses habitants l'accès aux meilleurs services et à un cadre de vie de qualité, préserver et mettre en valeur son environnement, et ce afin de renforcer son attractivité et conforter pleinement sa place de pôle d'équilibre du Nord de la région Midi-Pyrénées.

Il ressort pour l'agglomération albigeoise, dans la continuité du projet d'agglomération, deux enjeux de développement :

A l'échelle **supra communautaire** : devenir un pôle lisible et reconnu en Midi-Pyrénées :

- ✓ structurer l'espace économique et promouvoir auprès des entreprises les capacités d'accueil des zones communautaires (Eco<sup>2</sup>Rieumas, Albipôle, Albi InnoProd),
- ✓ cibler une économie de l'innovation et structurer des filières innovantes (Parc Technopolitain Albi Innoprod, CEEI),
- ✓ exploiter les leviers de rayonnement international,
- ✓ développer des actions en faveur de l'économie sociale et solidaire.

A l'échelle **infra communautaire** : créer des conditions de pérennité d'un cadre de vie privilégié :

- ✓ requalifier les centres bourgs et développer l'offre de logements et de services,
- ✓ rechercher la cohérence communautaire des équipements de proximité,
- ✓ favoriser l'intermodalité des déplacements et les connexions des différents réseaux des autorités organisatrices des transports,
- ✓ accélérer le développement numérique.

Ces enjeux de développement prennent en compte les logiques du développement durable, avec notamment un engagement fort en faveur d'une mobilité durable.

## La recherche et la gestion des subventions

est de la responsabilité des services. Un directeur de mission Financements extérieurs, auprès de la Direction générale, a été chargé en 2012 d'assurer le suivi et la coordination des services communautaires pour la prospection de subventions et la gestion des dossiers en cours de réalisation. Il assure un rôle de conseil auprès des services et des communes de l'agglomération. Sous la supervision de la vice-présidente déléguée, il assure le suivi de la convention territoriale d'agglomération et du contrat Atouts-Tarn.

Les projets communautaires et communaux, proposés dans le cadre de la convention territoriale, sont examinés 1 à 2 fois par an au sein du comité territorial de concertation et de pilotage. Ce comité

territorial, qui regroupe les partenaires a pour rôle de proposer les projets présentés aux co-financeurs dans le cadre du programme opérationnel annuel.

La Région Midi-Pyrénées a indiqué que la dotation du Fonds des Politiques Territoriales en faveur de la convention territoriale d'agglomération de l'albigeois, est fixée à titre indicatif à 10,4 M€ pour la période 2008-2013.

L'Etat et le Département du Tarn font connaître leur financement dans le cadre de chaque programmation.

A fin avril 2013, le montant total des subventions attribuées ou annoncées pour la communauté d'agglomération et les communes, dans le cadre de la convention territoriale d'agglomération, était le suivant :

Union européenne : 2,32 M€,  
Etat : 6,5 M€,  
Région Midi-Pyrénées : 6,6 M€,  
Département du Tarn : 6,1 M€

Une dernière programmation est prévue en 2014 dans l'attente de la définition des nouvelles politiques contractuelles de la région.

50

En 2013, deux programmations ont été mises en œuvre.

Le bilan provisoire des opérations inscrites dans les programmations 2013 de la convention territoriale de l'Albigeois est présenté ci-dessous ; il prend en compte les informations des partenaires jusqu'au mois de juin 2014.

### Communauté d'agglomération de l'Albigeois

#### Aménagement du centre bourg de Cunac

| Coût total HT | Etat | Région   | Département | Autres |
|---------------|------|----------|-------------|--------|
| 509 000 €     |      | 30 000 € | 30 921 €    |        |

#### Requalification du centre ville de Saint-Juéry - Tranche 3

| Coût total HT | Etat | Région   | Département | Autres |
|---------------|------|----------|-------------|--------|
| 1 383 699 €   |      | 96 149 € | 22 451 €    |        |

#### Aménagements de sécurité Route du Lézert - Cambon

| Coût total HT | Etat | Région | Département | Autres |
|---------------|------|--------|-------------|--------|
| 40 409 €      |      |        | 6 616 €     |        |

#### Plan de déplacements urbains de l'Albigeois - Assistance à maîtrise d'ouvrage

| Coût total HT | Etat | Région | Département | Autres |
|---------------|------|--------|-------------|--------|
| 78 775 €      |      |        | 15 755 €    |        |

#### Construction d'une passerelle piétonne et cyclable en encorbellement sur le viaduc ferroviaire d'Albi

| Coût total HT | Etat     | Région   | Département | Autres |
|---------------|----------|----------|-------------|--------|
| 5 482 000 €   | En cours | En cours | En cours    |        |

## Albi

### Eglise collégiale Saint-Salvi - 2013

| Coût total HT | Etat     | Région | Département | Autres |
|---------------|----------|--------|-------------|--------|
| 279 727       | 88 628 € |        | 51 196 €    |        |

### Aménagement de la plaine des sports et de la nature - Tranche 2

| Coût total HT | Etat | Région | Département | Autres |
|---------------|------|--------|-------------|--------|
| 650 000 €     |      |        | 126 000 €   |        |

### Rénovation du théâtre des Lices - 2013

| Coût total HT | Etat     | Région | Département | Autres |
|---------------|----------|--------|-------------|--------|
| 318 060 €     | En cours |        | 63 612 €    |        |

### Eglise Notre Dame de la Drèche - 2013

| Coût total HT | Etat     | Région | Département | Autres |
|---------------|----------|--------|-------------|--------|
| 101 129 €     | 40 451 € |        | 20 226 €    |        |

### Cantepau : restructuration des écoles - Tranche 4

| Coût total HT | Etat | Région | Département | Autres |
|---------------|------|--------|-------------|--------|
| 791 800 €     |      |        | 237 540 €   |        |

### Projet de création d'un terrain multisports public en accès libre

| Coût total HT | Etat | Région | Département | Autres |
|---------------|------|--------|-------------|--------|
| 135 210 €     |      |        | 27 042 €    |        |

### Effondrement des berges du Tarn - place du château

| Coût total HT | Etat | Région   | Département | Autres |
|---------------|------|----------|-------------|--------|
| 162 785 €     |      | 24 417 € |             |        |

## Castelnau de Lévis

### Restauration du beffroi et de la tour de l'horloge de l'église Saint-Barthélémy

| Coût total HT | Etat     | Région   | Département | Autres |
|---------------|----------|----------|-------------|--------|
| 57 563 €      | En cours | En cours | En cours    |        |

51

## Le Séquestre

### Création d'un éco-quartier

| Coût total TTC | Etat | Région    | Département | Autres    |
|----------------|------|-----------|-------------|-----------|
| 1 020 000 €    |      | 310 000 € | 310 000 €   | 400 000 € |

## Saint-Juéry

### Requalification du centre ville de Saint-Juéry - Tranche 3

| Coût total HT | Etat | Région   | Département | Autres |
|---------------|------|----------|-------------|--------|
| 154 894 €     |      | 11 174 € | 26 318 €    |        |

## Syndicat mixte de l'aérodrome

### Acquisition d'une borne de recharge électrique rapide et d'une station-service hydrogène\*

| Coût total HT | Etat | Région   | Département | Autres** |
|---------------|------|----------|-------------|----------|
| 112 000 €     |      | 42 000 € | 42 000 €    | 28 000 € |

\* : Photo page 49

\*\* : communauté d'agglomération : 14 000 € CCI du Tarn : 14 000 €

## Patrimoine SA Languedocienne

### Construction d'une résidence habitat jeunes

| Coût total HT | Etat      | Région    | Département | Agglomération |
|---------------|-----------|-----------|-------------|---------------|
| 2 391 429 €   | 490 000 € | 150 000 € | 210 000 €   | 105 000 €     |

Si la convention territoriale d'agglomération de l'Albigeois est l'instrument privilégié pour le financement du développement du territoire albigeois, d'autres financements ciblent des compétences de la communauté d'agglomération.

Il convient de préciser que le département du Tarn finance, dans le cadre du contrat Atouts-Tarn, non seulement les projets programmés dans la convention territoriale de l'Albigeois mais aussi les projets des communes.

L'Agence de l'eau Adour Garonne (avec la participation du Département du Tarn) finance la

construction de stations d'épuration et le développement des réseaux structurants d'assainissement collectif.

Eco-emballages et les éco-organismes soutiennent la collecte et le traitement du tri sélectif des ordures ménagères.

L'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat participe à l'animation des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat.

La Caisse d'Allocations Familiales aide au fonctionnement du Relais d'assistantes maternelles.

Le montant total des subventions perçu en 2013 a été le suivant :

|                                                   | Fonctionnement | Investissement |
|---------------------------------------------------|----------------|----------------|
| Budget général                                    | 1 574 883 €    | 666 879 €      |
| Budget annexe assainissement collectif            | 250 234 €      | 727 924 €      |
| Budget annexe assainissement non collectif        | 21 120 €       |                |
| Budget annexe immobilier InnoProd                 |                | 207 436 €      |
| Budget annexe production d'énergie photovoltaïque |                | 121 547 €      |

52

Sur le budget général, en fonctionnement, le montant de l'aide d'Eco-emballages a été de 570 059 €.

La participation du syndicat départemental d'électrification du Tarn, aux travaux d'éclairage public, a été de 178 586 €.

Sont intégrées dans les subventions de fonctionnement les participations perçues de l'Etat et de la région Midi-Pyrénées pour l'aménagement des zones d'activités Eco<sup>2</sup>Rieumas et Albi-InnoProd (860 326 €) qui sont reversées aux budgets annexes des zones d'activités.

Par ailleurs, 467 666 € ont été perçus, sur le budget général et sur le budget annexe Immobilier InnoProd, de l'Union européenne, de l'Etat, de la région Midi-Pyrénées et du département du Tarn pour la construction de l'Hôtel d'entreprises.

La région Midi-Pyrénées a versé un acompte de 201 059 € pour la réalisation des aménagements extérieurs des Cordeliers. Le département du Tarn a

versé 37 005 € en solde de subvention pour l'aménagement de l'espace Célestin Calvière à Lescure d'Albigeois, de la rue des Peyragues à Marssac-sur-Tarn et de la plaine des sports à Carlus.

Concernant l'assainissement collectif, ont versé :

- l'Agence de l'eau Adour Garonne, 250 234 € d'aide à la performance épuratoire (fonctionnement) et 490 871 € pour la restructuration des réseaux d'assainissement et la création de stations d'épuration ;
- l'Union européenne, le solde de sa participation pour la création d'une unité de méthanisation à la STAP de la Madeleine à Albi (100 669 €) ;
- le département du Tarn, 136 385 €, pour la restructuration des réseaux d'assainissement.

Les subventions sur le budget annexe production d'énergie photovoltaïque proviennent du soutien de l'Union européenne aux installations photovoltaïques sur l'hôtel d'entreprises et la station de transfert des ordures ménagères de Ranteil.



**Un territoire  
solidaire  
et préservé**

|           |                                                           |
|-----------|-----------------------------------------------------------|
| <b>55</b> | <b>L'habitat</b>                                          |
| <b>58</b> | <b>La politique de la ville</b>                           |
| <b>61</b> | <b>Le relais d'assistantes maternelles de l'Albigeois</b> |
| <b>63</b> | <b>Le réseau des médiathèques</b>                         |
| <b>68</b> | <b>Les espaces aquatiques</b>                             |
| <b>72</b> | <b>Les transports urbains</b>                             |
| <b>75</b> | <b>Les déplacements doux</b>                              |
| <b>78</b> | <b>L'éclairage public, la maîtrise énergétique</b>        |
| <b>80</b> | <b>La gestion des déchets</b>                             |
| <b>83</b> | <b>La propreté urbaine</b>                                |
| <b>85</b> | <b>Hydraulique - assainissement</b>                       |
| <b>88</b> | <b>Le domaine public</b>                                  |
| <b>89</b> | <b>Le chenil communautaire &amp; fourrière animale</b>    |



# L'habitat

La communauté d'agglomération contribue, de manière significative, au maintien de l'activité locale du bâtiment et à la solidarité par le logement : travaux de réhabilitation de l'habitat privé ancien sur les 17 communes, soutien à la construction de nouveaux logements locatifs sociaux publics.

55

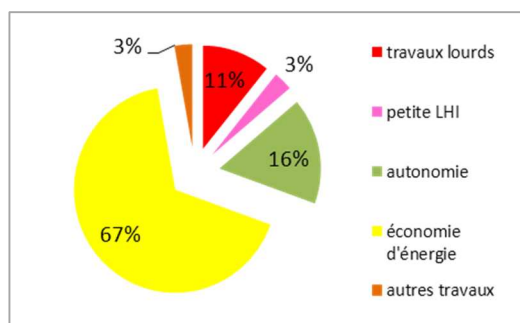
## Actions en faveur de la réhabilitation du logement privé ancien : OPAH communautaires Centres Bourgs et Quartiers d'Albi

**124** projets de réhabilitation financés

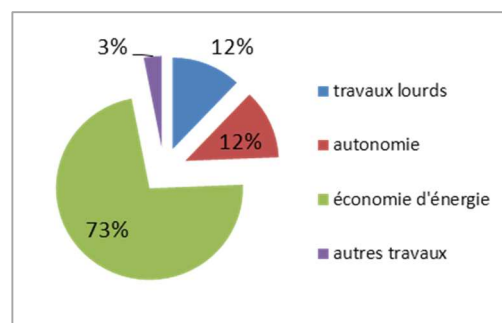
**2 200 119** € de travaux

- travaux privilégiés : amélioration du confort thermique, adaptation du logement pour le maintien à domicile, travaux lourds dans logements vétustes ;
- principaux bénéficiaires : propriétaires occupants à revenus modestes et très modestes assez majoritairement âgés ;
- prolongation des deux OPAH communautaires jusqu'à fin janvier 2015 ;
- déclinaison locale du programme national Habiter mieux en faveur des **économies d'énergie dans l'habitat**.

**OPAH Quartiers d'Albi 2013**



**OPAH Centres bourg 2013**



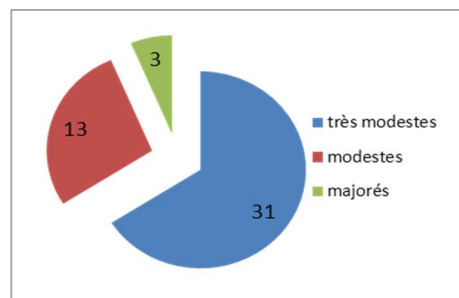
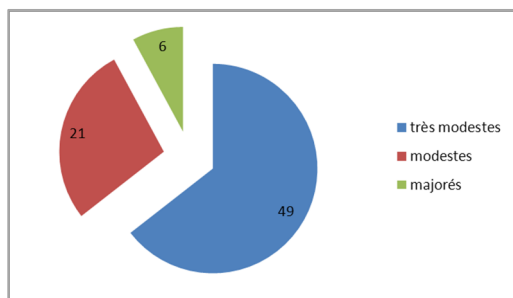
| Subventions pour travaux |          |          | Montant travaux TTC |
|--------------------------|----------|----------|---------------------|
| Anah                     | Agglo    | Région   |                     |
| 584 842 €                | 65 768 € | 54 000 € | <b>1 215 560 €</b>  |

| Catégorie travaux | Coût moyen travaux/projet | Subvention moyenne/projet |
|-------------------|---------------------------|---------------------------|
| Travaux lourds    | 60 108 €                  | 26 800 €                  |
| Petite LHI        | 33 411 €                  | 10 000 €                  |
| Autonomie         | 6 851 €                   | 3 043 €                   |
| Economie énergie  | 15 747 €                  | 9 138 €                   |
| Autres travaux    | 4 502 €                   | 1 369 €                   |

| Subventions pour travaux |          |          | Montant travaux TTC |
|--------------------------|----------|----------|---------------------|
| Anah                     | Agglo    | Région   |                     |
| 476 166 €                | 43 796 € | 48 500 € | <b>984 559 €</b>    |

| Catégorie travaux | Coût moyen travaux/projet | Subvention moyenne/projet |
|-------------------|---------------------------|---------------------------|
| Travaux lourds    | 85 382 €                  | 27 500 €                  |
| Petite LHI        | -                         | -                         |
| Autonomie         | 6 809 €                   | 3 139 €                   |
| Economie énergie  | 14 678 €                  | 9 446 €                   |
| Autres travaux    | -                         | -                         |

### Catégories de propriétaires occupants bénéficiaires des aides OPAH



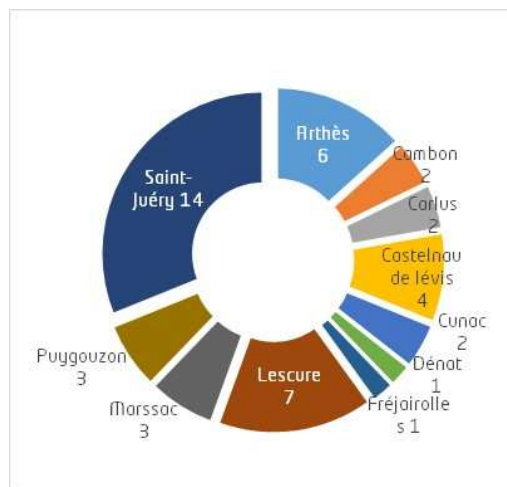
56



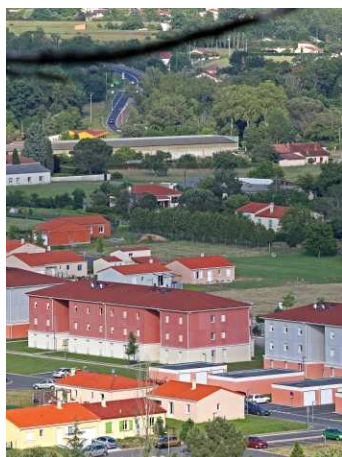
Gain énergétique 56% : €258 à C112. Travaux isolation par l'extérieur, changt menuiseries, pompe à chaleur.



Aménagement salle de bains pour maintien à domicile.



Répartit° logt agréés propriétaire occupant centres bourg



### Actions en faveur du logement locatif social public

La communauté d'agglomération apporte son soutien financier à la réalisation de nouveaux logements locatifs sociaux, sur l'ensemble du territoire communautaire après accord de la commune d'implantation.

Montant aide communautaire : en construction neuve 3 000€/logt, en acquisition amélioration 5 000€/logt collectif et 7 000 €/logt individuel.

## Projets logements locatifs sociaux arrêtés à la programmation 2013

| Opérateur social             | Commune implantation | Adresse opération | Total logts opérat° | Construction neuve |    |    |    | Acquisition amélioration |    | Montant TTC prévisionnel | Subventions |           |
|------------------------------|----------------------|-------------------|---------------------|--------------------|----|----|----|--------------------------|----|--------------------------|-------------|-----------|
|                              |                      |                   |                     | T1b                | T2 | T3 | T4 | T3                       | T4 |                          | Etat        | Agglo     |
| HSP 81                       | Fréjairolles         | Presbythère       | 2                   |                    |    |    |    | 2                        |    | 216 685 €                | 28 000 €    | 14 000 €  |
| HSP 81                       | Saint Juéry          | Avalats           | 1                   |                    |    |    |    |                          | 1  | 87 790 €                 | 14 000 €    | 7 000 €   |
| Patrimoine SA Languedocienne | Albi                 | avenue du Loirat  | 35                  | 20                 | 15 |    |    |                          |    | 2 523 862 €              | 490 000 €   | 105 000 € |
| SCMC                         | Lescure d'Albigeois  | Claude Nougaro    | 10                  |                    |    | 2  | 8  |                          |    | 1 480 417 €              | 27 000 €    | 30 000 €  |
| SCMC                         | Albi                 | 30 bd Soult       | 46                  |                    | 11 | 27 | 8  |                          |    | 4 715 377 €              | 126 000 €   | 138 000 € |
| Tarn Habitat                 | Marssac              | ZAC Bourdélàs     | 12                  |                    | 3  | 6  | 3  |                          |    | 1 380 800 €              | 36 000 €    | 36 000 €  |
|                              |                      | Total logts       | 106                 | 20                 | 29 | 35 | 19 | 2                        | 1  | 10 404 931 €             | 721 000 €   | 330 000 € |

### A noter :

- dépassement des objectifs annuels de production de logements locatifs sociaux (102 logts) inscrits au PLH modifié 2007-2013,
- répartition adaptée des catégories de logements aux besoins exprimés dans les demandes de logements : T2, T3,
- diversification de l'offre nouvelle en logement social : logement familles neuf en diffus, en ZAC publique, en acquisition-amélioration et logement spécifique jeunes en résidence sociale rattachée au fonctionnement d'un Foyer de jeunes travailleurs, décision de maintenir l'aide communautaire jusqu'à l'adoption du prochain PLH.

## Situation de la demande HLM au 31/12/2013

| commune             | Nbre personnes composant la dde |            |            |           |           |           |              | Tranche d'âge des demandeurs |            |            |            |            |             |              |
|---------------------|---------------------------------|------------|------------|-----------|-----------|-----------|--------------|------------------------------|------------|------------|------------|------------|-------------|--------------|
|                     | 1                               | 2          | 3          | 4         | 5         | 6 et +    | Total        | < 29 ans                     | 30-39 ans  | 40-49 ans  | 50-59 ans  | 60-74 ans  | 75 ans et + | Total        |
| Albi                | 405                             | 222        | 120        | 63        | 40        | 30        | 880          | 210                          | 204        | 207        | 122        | 114        | 23          | 880          |
| Arthès              | 3                               | 1          | 3          |           |           |           | 7            | 4                            | 1          | 1          | 1          | 0          | 0           | 7            |
| Castelnau de Lévis  |                                 | 1          |            |           |           |           | 1            | 0                            | 1          | 0          | 0          | 0          | 0           | 1            |
| Lescure d'Albigeois | 25                              | 18         | 9          | 3         | 4         |           | 59           | 10                           | 12         | 21         | 8          | 8          | 0           | 59           |
| Marssac             | 18                              | 12         | 4          | 2         |           |           | 36           | 17                           | 6          | 4          | 4          | 1          | 4           | 36           |
| Puygouzon           | 5                               | 1          |            | 1         |           | 1         | 8            | 0                            | 4          | 0          | 2          | 1          | 1           | 8            |
| Saint Juéry         | 67                              | 29         | 25         | 3         | 4         | 1         | 129          | 23                           | 28         | 37         | 20         | 13         | 8           | 129          |
| Le Séquestre        | 31                              | 27         | 4          | 4         | 2         | 1         | 69           | 18                           | 21         | 13         | 7          | 8          | 2           | 69           |
| Terressac           |                                 | 1          |            |           |           |           | 1            | 0                            | 1          | 0          | 0          | 0          | 0           | 1            |
| <b>Total</b>        | <b>554</b>                      | <b>312</b> | <b>165</b> | <b>76</b> | <b>50</b> | <b>33</b> | <b>1 190</b> | <b>282</b>                   | <b>277</b> | <b>283</b> | <b>164</b> | <b>145</b> | <b>38</b>   | <b>1 190</b> |

57

## En 2013

### Programme local de l'habitat

Validation du bilan triennal et prolongation d'un an de la durée du PLH 2007-2013.

Engagement de la démarche de révision du PLH. Réalisation du pré diagnostic PLH en concertation avec les maires des communes membres : réalisation et validation des 17 fiches communales et communautaire.

### Gens du voyage

**Aire de grands passages** : mise à disposition d'une aire provisoire d'accueil des grands passages sur un terrain de la zone d'activité communautaire de Rieumas conformément à l'accord passé entre les 4 intercommunalités du Tarn situées le long de l'A68. Action transversale avec différents services communautaires.

Approbation du schéma départemental d'accueil des gens du voyage 2014-2020.



# La politique de la ville

Contrat urbain de cohésion sociale de l'Albigeois  
Plan local pour l'insertion et l'emploi de l'Albigeois

## Une organisation stabilisée

Désormais la compétence politique de la ville bénéficie d'une organisation et d'un fonctionnement stabilisés. Un cadre assure la direction du GIP-CUCSA ainsi que la coordination et la gestion du PLIE de l'Albigeois en relation avec l'association Inter PLIE du Tarn, organisme intermédiaire gestionnaire de la subvention globale du Fonds Social Européen (FSE), redistribuée aux territoires.

L'agglomération a recruté une conseillère en insertion professionnelle, ex-salariée d'ADELIA, pour le suivi à temps plein des publics PLIE. De plus, 4 conseillères en insertion professionnelle du département du Tarn, à temps partiel, suivent désormais les bénéficiaires RSA du PLIE.

2013 confirme la mise en œuvre de la coordination de la compétence par la communauté d'agglomération de l'Albigeois, qui permet d'appréhender une vision globale des leviers pour développer la politique de la ville et l'insertion à l'échelle du territoire.

L'agglomération a renforcé le travail participatif, son attachement aux partenaires et les moyens de proposer un vrai projet de cohésion sociale territorial. En consolidant la maîtrise de son action, de son organisation et des ressources, la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est préparée à être, dans le cadre des futures programmations, un acteur du devenir de son territoire sur les compétences de la politique de la ville, de l'insertion, de l'emploi, du développement économique, de l'habitat et du cadre de vie.

58

GIP : Groupement d'intérêt public

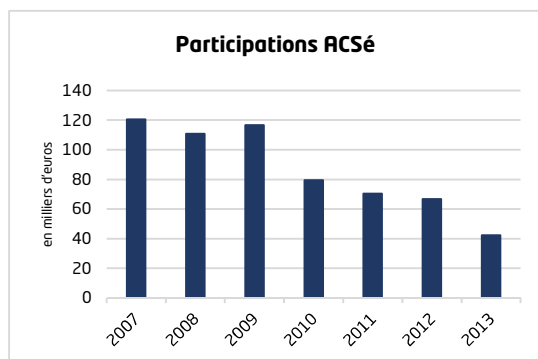
CUCSA : Contrat urbain de cohésion sociale de l'Albigeois

PLIE : Plan local pour l'insertion et l'emploi

RSA : Revenu de solidarité active

## Le contrat urbain de cohésion sociale de l'Albigeois (CUCSA)

Le budget géré par le GIP-CUCSA a été de 300 664 € en 2013 :



- maîtrise d'œuvre urbaine et sociale, dont 40% (37 000€) versés par l'agglomération : 92 500 €
- mise à disposition gratuite, par l'agglomération, de logistique au GIP-CUCSA : 11 820 €
- Participation de l'agglomération au fonds de participation des habitants (FPH) : 1 000 €
- crédits ACSé pour les actions, dont 1 000€ pour le FPH : 42 333€
- Programme de réussite éducative : 153 011 €

La communauté d'agglomération de l'Albigeois a contribué, de plus, directement au cofinancement d'actions pour un montant de 22 000 €.

### Les indicateurs 2013 des actions du CUCS de l'Albigeois

| THEMATIQUES                                  | NBRE       | COUT GLOBAL | PART ACSE | OBSERVATIONS                                                                                                                                                                                         |
|----------------------------------------------|------------|-------------|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ACCES A L'EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE | 5 actions  | 76 638€     | 11 100€   | Les actions ciblent les publics PLIE, la levée de freins (sociaux, mobilité...), du soutien aux demandeurs d'emploi, définir le projet professionnel, aider dans la recherche d'emploi.              |
| MAITRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE              | 4 actions  | 52 901€     | 5 300€    | Sont visés l'employabilité des publics en situation d'illettrisme ne maîtrisant pas la langue française et les savoirs de base.                                                                      |
| CADRE DE VIE ET LOGEMENT                     | 2 actions  | 32 068€     | 833€      | Les actions visent à développer la solidarité et les échanges entre habitants à travers des lieux de parole et de rencontre ou encore des fêtes, des animations et des jardins partagés.             |
| SANTE ET ACCES AUX SOINS                     | 3 actions  | 43 688€     | 4 000€    | Les actions visent la promotion d'une bonne nutrition et de l'activité physique. Sont aussi prises en compte les addictions et conduites à risques chez les jeunes.                                  |
| CITOYENNETE ET PREVENTION                    | 3 actions  | 177 628€    | 2 000€    | Sont ciblés les jeunes sur l'éducation citoyenne par le sport et les loisirs, l'accès aux droits, la réalisation de projets avec liens inter-générationnels et transferts de savoirs, des chantiers. |
| EDUCATION ET REUSSITE EDUCATIVE              | 11 actions | 2 325 488€  | 18 100€   | Sont ciblés les enfants à partir de 5 ans et les collégiens sur le soutien scolaire, la lecture le décrochage scolaire. L'accent est mis aussi sur l'accompagnement à la parentalité.                |



### Le suivi individuel pour 2013 :

**99** personnes en suivi sur l'année  
**188** visites sur les chantiers d'insertion

**319** entretiens dont 39 téléphoniques

**480** rendez-vous

**12** permanences à la Maison Commune Emploi Formation

26 demi-journées de réunion de suivi opérationnel

8 demi-journées de formations spécifiques ou ateliers

Des visites et démarches auprès des partenaires et entreprises

### Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de l'Albigeois

La conseillère insertion de l'agglomération reçoit les publics sur les quartiers « politique de la ville » et réalise le suivi individuel des participants non RSA. Le CUCS cofinance ce poste ; 50% de l'effectif est issu des quartiers prioritaires d'Albi et Saint-Juéry dont les ZUS de Cantepau et Lapanouse. Elle a réalisé 216 journées en suivi des publics.

La cheffe de projet PLIE a assuré la coordination et l'animation du PLIE : relations avec les partenaires institutionnels et opérateurs, supervision de la conseillère insertion, montage d'opérations et de conventions, animation de réunions et de groupes de travail (comités opérationnels et de pilotage), appui aux opérateurs sur la gestion et les contrôles des opérations, contributions à l'Inter-PLIE du Tarn.

Pour réaliser ses missions, la communauté d'agglomération de l'Albigeois a bénéficié, en 2013, de **40 244€** du Fonds social européen.

### Les indicateurs 2013 de suivi des publics PLIE

|                          |                       |                         |                                   |                                                                                                                                                                                                                                       |
|--------------------------|-----------------------|-------------------------|-----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| LES PUBLICS INTEGRES     | 65 entrées            | 27 femmes<br>38 hommes  | 42 RSA<br>9 jeunes<br>7 de +50ans | Les hommes représentent 59% et les femmes 41%. Les RSA sont 65%. Les plus de 50 ans augmentent et passent la barre des 10% de l'effectif entré. 122 personnes étaient déjà en parcours au 1 <sup>er</sup> janvier 2013.               |
| LES NIVEAUX              | 84 niveau VI ou Vbis  | 51 de niveau V          | 52 niveau IV et plus              | 72% ont un niveau de formation V ou inférieur. 81% sont chômeurs dont 63% de longue durée ou n'ayant jamais travaillé. 18% sont des migrants.                                                                                         |
| LES PERSONNES EN SUIVIS  | 187t                  | 79 femmes<br>108 hommes | 36 jeunes<br>15 de plus de 50 ans | 99 sont suivis par la CIP de l'agglomération et 88 RSA par les CIP du conseil général du Tarn. 68% de l'effectif est sur la tranche 25/44 ans. Il y a eu 65 sorties, dont 30 positives à l'emploi ou à la formation et 9 dynamiques.  |
| TERRITOIRE ET SITUATIONS | 94 des quartiers CUCS | 69 issus des deux ZUS   | 142 minima sociaux                | 50% des publics sont des quartiers prioritaires. 73% viennent des ZUS, 53 de Cantepau et 16 de Lapanouse. Les quartiers CUCS font 17 sorties positives soit 57%. Les bénéficiaires de minima sociaux sont 76%, dont 128 RSA soit 90%. |





## Le relais d'assistantes maternelles de l'Albigeois

61

**287** assistant(e)s maternel(le)s  
dont **269** en activité pour une  
capacité d'accueil théorique de  
**777** places

**70 %** des assistantes mater-nelles  
ont contacté au moins une fois le  
RAM

**9 464** contacts :  
téléphone, rendez-vous, mails,  
lettres, animations ou réunions,

**1 826** appels téléphoniques

**3 855** mails et lettres envoyés

**261** rendez-vous individuels

**219** animations (haltes jeux, éveil  
corporel et éveil musical)  
qui ont accueilli **2 176** enfants et  
**1 242** assistantes maternelles :  
soit une fréquentation moyenne de  
16 personnes dont 11 enfants

En 2013, le relais d'assistantes maternelles de l'Albigeois a confirmé qu'il rassemblait, fédérait et renforçait les partenariats et créait de l'attractivité pour le territoire.

Le nombre des sollicitations, le succès croissant des animations et la mobilisation grandissante des assistantes maternelles autour des projets confortent la reconnaissance et la notoriété de ce service intervenant au plus près des usagers :

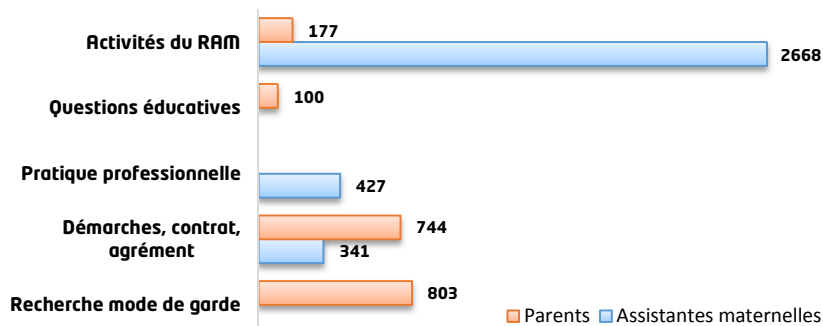
- augmentation significative du nombre d'appels des familles qui est due au meilleur repérage du service et aux orientations faites par les partenaires ;
- continuité du lien des familles avec le RAM : après un premier appel, les familles recontactent le service lorsque de nouvelles questions se posent (démarches administratives ou accueil de l'enfant) ;
- les assistantes maternelles orientent davantage les familles vers le RAM ; elles les repositionnent dans leur fonction d'employeur et montrent ainsi le crédit donné au service pour apporter les informations nécessaires.

Le RAM devient un maillon fort et structurant pour l'agglomération et son cadre de vie.

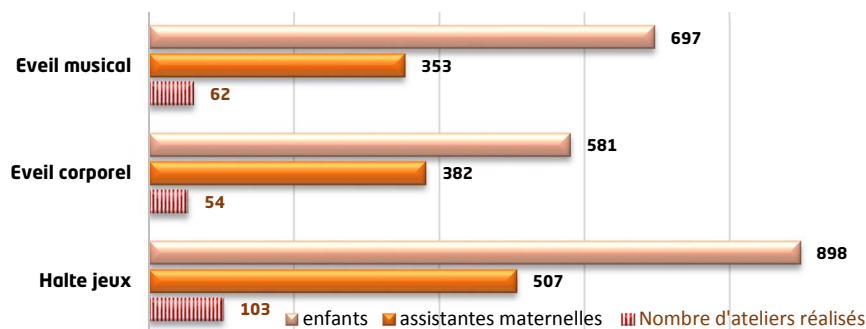
L'espace du relais d'assistantes maternelles de l'Albigeois sur le site internet de l'agglomération continue de s'enrichir au fur et à mesure que le service grandit, partage, construit et sème des initiatives aux quatre coins du territoire.

3 réunions à thèmes qui ont intéressé **103** personnes (une « accompagner un tout petit au spectacle » et 2 sur la relation avec les parents)

### Sollicitations par type et demandeur



### Fréquentation sur les activités



62

## Tout un programme autour de « Jauneorange » un spectacle sur la manipulation d'objets du quotidien...

Avec le concours de la Scène Nationale d'Albi le RAM a proposé un spectacle avec, en amont, une réunion thématique « accompagner un tout petit au spectacle » ; les deux représentations ont mobilisé 41 assistantes maternelles, 20 parents et 98 enfants. Le RAM a aussi conçu et réalisé, avec le chantier d'insertion « les Habits Pour l'Emploi », un castelet, des décors et des marionnettes. Ce beau projet a permis la rencontre de femmes en difficulté, d'assistantes maternelles, d'enfants et a une valeur d'exemplarité dans l'innovation sociale et partenariale.





# Le réseau des médiathèques

Médiathèque d'Albi-centre Pierre-Amalric  
Ludo-médiathèque d'Albi-Cantepau  
Médiabus  
Médiathèque de Saint-Juéry  
Médiathèque de Lescure d'Albigeois

Les transits au sein du réseau

|               | Emprunts<br>par transit | Retours<br>pour transit |
|---------------|-------------------------|-------------------------|
| Albi-centre   | 6,12%                   | 10,34%                  |
| Albi-Cantepau | 7,45%                   | 24,47%                  |
| Lescure       | 3,81%                   | 12,19%                  |
| Saint Juéry   | 4,93%                   | 14,41%                  |

## Collections :

**179 285** documents

97 704 livres adultes

60 467 livres enfants

**41 412** numéros de  
journaux et revues

**23 310** CD

**2 954** livres enregistrés

**12 696** DVD

**8 579** adultes inscrits

7 728 adultes inscrits actifs

**1 747** enfants inscrits

1 504 enfants inscrits actifs

**201** collectivités inscrites

Le réseau des médiathèques a connu des évolutions importantes en 2013 :

- L'arrivée, en février, de la directrice du réseau (fonction nouvelle) ;
- La réinformatisation des médiathèques de Saint-Juéry (le 28 mars) et de Lescure d'Albigeois (le 9 avril) qui a permis aux lecteurs de disposer d'un catalogue commun, de possibilités de **réservations, d'emprunts et de retours de documents en tout point du réseau**, quel que soit le lieu de conservation du document. Ce service a été très largement utilisé depuis par le public ;
- La mise en ligne, en octobre 2013, du nouveau portail du réseau des médiathèques (en mars 2014, le site avait été visité 16223 fois) ;
- le réseau a travaillé, fin 2013, sur la nouvelle brochure de la programmation culturelle, trimestrielle, Médiatic, dont le n° 1 est sorti en décembre 2013 pour la programmation des mois de janvier à mars 2014 ;
- la politique documentaire de l'ensemble du réseau a commencé réellement : mise en œuvre pour les acquisitions de CD et DVD, démarrage de la réflexion et de la mise en œuvre des modalités pour les livres ;
- proposition d'un nouveau service pour les mal et non-voyants, installé à la médiathèque Pierre-Amalric d'Albi-centre, mais pris en charge par du personnel de l'ensemble du réseau.

## Prêts :

### 436 004 livres

Adultes : 286 962

Enfants : 149 042

### 27 515 revues

Adultes : 24 438

Enfants : 3 077

### 54 321 CD

Adultes : 51 415

Enfants : 2 912

### 101 166 DVD

Adultes : 92 227

Enfants : 8 889

### 10 268 livres enregistrés

Adultes : 9 056

Enfants : 1 212

### 373 liseuses

Adultes : 351

Enfants : 22



## INFORMATIQUE ET NUMERIQUE

➤ mise en place des ateliers-découverte du numérique (tablettes) : 13 ateliers assurés, 78 participants ;

➤ 178 nouveaux livres numériques achetés en 2013, portant à plus de 380 titres numériques accessibles sur 50 liseuses proposées en prêt à domicile ;

➤ mi-décembre 2013 : nouvelle offre d'accès au numérique, par toutapprendre.com proposée au public (via le portail), 69 inscrits en mai 2014 ;

La page facebook du réseau compte plus de 450 « J'AIME », rejoignez le réseau sur [facebook.com/mediatheques.grand-albigeois](https://facebook.com/mediatheques.grand-albigeois).

## POLITIQUE CULTURELLE

➤ 169 classes reçues (niveau maternelle, et primaire) : 4 335 élèves ;

➤ 14 classes de collèges : 315 élèves ;

➤ 4 classes de lycées : 95 élèves ;

➤ 3 formations supérieures : 42 étudiants ;

➤ prison : 60 personnes ;

➤ maisons de retraites : 20 personnes ;

➤ centres sociaux : 20 personnes ;

➤ centres de loisirs : 328 enfants ;

➤ services petite enfance : 141 enfants ;

➤ autres : 330 personnes ;

➤ 12 expositions, 74 conférences, rencontres, lectures, 23 concerts et projections, 32 séances de contes, 26 séances de clubs de lecteurs, 13 animations lors de salons du livre ou fêtes, 29 autres manifestations ;

➤ 27 formations au public réalisées (dont ateliers-découvertes des tablettes).

➤ Partenariats développés ou renforcés pour l'action culturelle :

- o Scène nationale ;
- o Bibliothèque départementale du Tarn ;
- o ARPO ;
- o ADDA du Tarn ;
- o GMEA.

## AU SEIN DU PERSONNEL

➤ Départ de la conservatrice chargée du patrimoine et de la politique culturelle ;

➤ Changement de responsable à la médiathèque de Saint-Juéry suite à un départ en retraite ;

➤ Médiathèques d'Albi (Pierre-Amalric, Contepau, médiabus) : année aussi consacrée à la révision des profils et fiches de poste de l'ensemble du personnel du réseau pour harmonisation.

## L'ACCUEIL DU PUBLIC

**7 505** lecteurs adultes  
(+ 1 455 / 2012)

**1 286** lecteurs enfants  
(+ 456 / 2012)

**158 724** livres

**14 221** CD

**8 991** DVD

**9 712** nouveaux documents  
(tous supports) acquis en 2013

### Médiathèques d'Albi-centre Pierre-Amalric, Albi-Cantepau et médiabus

#### ➤ Total emprunts tous supports

Pierre-Amalric : 397 577 (438 041 en 2012, -9,2 %)

Cantepau : 57 751 (56 338 en 2012, +2,5 %)

A la médiathèque Pierre-Amalric d'Albi-centre, baisse des emprunts due aux travaux de voirie de l'avenue Charles de Gaulle.

#### ➤ Emprunts de livres

sur cartes adultes : 178 337, soit 23,7 prêts par an et par carte ;  
pour une collection de 114 125 (92 140 en 2012) livres imprimés adultes ;

sur cartes enfants : 125 475, soit 97,5 par an et par carte enfant ; pour une collection de 44 599 (41 932 en 2012) livres imprimés jeunesse.

#### ➤ Emprunts de CD musique

42 825 empruntés sur des cartes adultes,

2 284 empruntés sur des cartes enfants,

pour une collection de 14 221 CD musique, dont 812 nouvellement acquis en 2013.

#### ➤ Emprunts de DVD

73 003 empruntés sur des cartes adultes,

17 178 empruntés sur des cartes enfants,

pour une collection de 7 349 DVD adultes et 1 642 DVD enfants (1 126 en 2012, + 45%).

#### ➤ Accueil de classes

**Pierre-Amalric** : 1 451 élèves de 21 classes primaires (1 500 élèves, 50 classes en 2012).

**Cantepau** : 567 élèves de 21 classes primaires (en 2012 : 12 classes, 600 élèves).

**Provenance des classes** : Albi, Lagrave, Durenque, Carmaux, Denat, Labastide, Marssac.

65



## Médiathèque de Saint-Juéry

Attention, comptages effectués à partir du **28 mars 2013**, date de la réinformatisation de la médiathèque de Saint-Juéry.

### ➤ Total emprunts tous supports : 61 941

#### ➤ Emprunts de livres

sur cartes adultes : 22 201 empruntés, soit 28,8 prêts par an et par carte ;  
pour une collection de 15 048 livres imprimés adultes,

sur cartes enfants : 23 849 empruntés, soit 76 par an et par carte,  
pour une collection de 12 826 livres imprimés enfants.

#### ➤ Emprunts de CD musique

sur cartes adultes : 7 046 (10,6 par an et par carte),  
sur cartes enfants : 532 (3,9 prêts de CD par an et par carte),  
pour une collection de 6 868 CD.

#### ➤ Emprunts de DVD

sur cartes adultes : 5 737 (5,8 par an et par carte),  
sur cartes enfants : 1 717 (3,7 par an et par carte),  
pour une collection de 1 384 DVD adultes et 288 DVD enfants.

#### ➤ 22 classes accueillies.

## Collections :

- 27 874 livres
- 6 868 CD
- 1 672 DVD



## Médiathèque de Lescure d'Albigeois

Attention, comptages effectués à partir du **9 avril 2013**, date de la réinformatisation de la médiathèque de Lescure d'Albigeois.

### ➤ Total emprunts tous supports : 22 777

#### ➤ Emprunts de livres

sur cartes adultes : 8 827 empruntés, soit 29 prêts par an et par carte,  
pour une collection de 7 203 livres imprimés adultes,

sur cartes enfants : 8 127 empruntés, soit 54,9 par an et par carte,  
pour une collection de 4 859 livres imprimés enfants.

#### ➤ Emprunts de CD musique

sur cartes adultes : 1 086 (2,5 par an et par carte),  
sur cartes enfants : 290 (1,9 prêts de CD par an et par carte),  
pour une collection de 1 542 CD adultes et 207 CD jeunesse.

#### ➤ Emprunts DVD

sur cartes adultes : 2 705 (8,8 par an et par carte),  
sur cartes enfants : 1 665 (11,257 par an et par carte),  
pour une collection de 777 DVD adultes et 273 DVD enfants.

#### ➤ 14 (15 en 2012) classes accueillies.

## Collections :

- 12 062 livres
- 1 749 CD
- 1 050 DVD



## MANIFESTATIONS

### Albi

7 expositions, 37 conférences, rencontres et lectures, 22 concerts et projections, 9 séances de clubs de lecture, 4 animations à la ludothèque, 16 autres manifestations.

**Temps forts** : Salon du Livre de jeunesse (avril) ; Foire Internationale aux Livres d'Exception (avril-mai) ; Mois du film documentaire (octobre-novembre) sur la gastronomie (avec ateliers, rencontres) ; Cinéma en plein air (juin) ;

**Création de nouvelles formules** : « Trésors publics » (présentations commentées de documents patrimoniaux originaux) : 1 fois par mois ; Ateliers découvertes de tablettes pour adultes et enfants ;

**Médiabus de l'été** : pour la première fois, le médiabus a posé ses roues sur des sites inhabituels : Jardin national, le Vigan, Sainte-Cécile, en proposant notamment les grands jeux en bois (juillet).

### Saint-Juéry

2 expositions, 2 conférences, 13 rencontres et lectures, 2 concerts et projections, 2 séances de contes.

### Lescure d'Albigeois

1 exposition, 6 rencontres/ lectures (café littéraire), 1 projection (45 personnes), 18 séances de contes jeunesse (80 enfants), 3 de contes adultes (20 personnes), 1 conférence (125 personnes), 1 rencontre d'auteur (100 personnes), 1 salon du livre.

67





# Les espaces aquatiques

Atlantis  
Taranis

La piscine est devenue un véritable lieu incontournable dans notre société, elle offre une ambiance de détente et de loisirs. Elle n'est plus réservée uniquement à la l'apprentissage ou à la natation sportive, elle propose aujourd'hui de nombreuses activités délassantes, éducatives, de santé et de bien-être.

68

**3 642 013** entrées depuis  
février 2001

**293 694** entrées en 2013

## L'ESPACE AQUATIQUE ATLANTIS

### Le loisir

**144 805** entrées (49,31 % des fréquentations)

L'activité « loisir » reste l'activité principale avec environ 49 % des fréquentations et 56 % des recettes. On constate une diminution de la fréquentation piscine proprement dite sur la période scolaire, une partie de ce public se retrouve sur l'activité « forme santé ».

Recettes : **517 558** € (56,38 %)

Le ticket moyen : 3,60 €



### La forme, santé, bien-être

**61 753** entrées (21,03 %)

L'activité « forme santé » est en constante progression. La nouvelle activité « aquabike » remporte un vif succès. Les vingt vélos achetés en juin 2013 devraient être amortis en février 2014, les recettes espérées pour cette nouvelle activité devraient être de l'ordre de 50 000 € dans les années à venir.



Les activités répondent aux campagnes du ministère des affaires sociales et de la santé : « **Le sport c'est la santé** »

Recettes : **299 425** € (32,62 %)

Le ticket moyen est de 6,34 €

## L'éducatif

**51 460** entrées (17,58%)



Un grand projet communautaire : « **Le savoir nager sécuritaire** »

La communauté d'agglomération met à disposition ses équipements aquatiques et ses éducateurs pour l'apprentissage de la natation scolaire avec le projet du savoir nager sécuritaire pour tous les enfants de l'albigeois.

Le coût estimé pour l'apprentissage de la natation pour les enfants de l'albigeois est estimée à **167 797** €.



Recettes : **80 871** € (8,81 %)

Les recettes du secteur éducatif correspondent aux inscriptions de l'école de l'eau et à la redevance de mises à disposition de lignes d'eau pour les collèges et les lycées de la communauté d'agglomération.



## L'associatif sportif

**35 493** entrées (12,09 %)

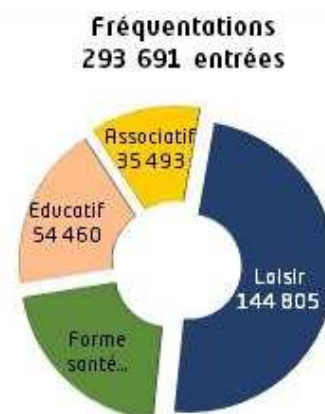
Mises à disposition gratuite de lignes d'eau pour les associations : **Albi Natation**, **Baby Club**, **Entente Nautique Albigeoise**, **Albi Triathlon**, **Club Subaquatique Albigeois**, **Société Nationale de Sauvetage en Mer**, **Union Nationale de Sports Scolaires**.

L'aide indirecte apportée aux associations pour la mise à disposition de lignes d'eau est estimée **367 292** €.

## Divers

Brevets de natation, forfait éducateurs, location d'aquabikes.

Recettes : **20 157** € (2,97 %)



Dépenses de fonctionnement  
2013 :

**2 112 189 €**

Eau, énergie : 443 342 €  
Fonctionnement : 299 649 €  
Personnel : 1 369 188 €

Recettes de fonctionnement  
2013 :

**919 777 €**

**334** jours d'exploitation  
(4 525 heures)

**229 190** entrées payantes  
78,04 % d'usagers payants

Coût moyen d'un usager : **4,06 €**

Les charges nettes pour l'année 2013 s'élèvent à **1 192 412 €** ; elles avoisinent les charges nettes de l'année 2009 : 1 169 394 €, année repaire de la démarche faite pour réaliser des économies par le service.

Depuis 4 ans, plusieurs actions ont été engagées afin de contenir les coûts de fonctionnement des équipements aquatiques. Les consommations d'eau des bassins ont été réduites de 20 %, 6 000m<sup>3</sup> d'eau chlorés et chauffés ont été ainsi économisés chaque année (le mètre cube d'eau chauffé et chloré est estimé en moyenne à 9€), soit une économie réalisée annuellement supérieure à 50 000€.

De même, les techniciens réalisent de nombreux travaux d'entretien et de maintenance, limitant les appels aux entreprises extérieures.

Les coûts de personnel ont été maintenus suite à une nouvelle organisation du pôle technique et entretien et du pôle accueil ; il n'est plus fait appel à du personnel extérieur pour les remplacements d'agents absents.

Les coûts de fonctionnement ont été ainsi contenus et on a pu constater une baisse significative des charges nettes entre 2009 et 2012.

Si les coûts de fonctionnement 2013 sont du niveau de ceux de 2009, il est à craindre des augmentations importantes du prix de l'électricité et du gaz dans les années à venir.

Toutes les pistes d'économie ayant été mises en œuvre, les nouvelles réductions des dépenses d'énergie ne pourront être envisagées sans investissements conséquents.

## L'ESPACE AQUATIQUE TARANIS



L'espace aquatique Taranis a été réhabilité entièrement en 2005. Cet établissement vient compléter l'offre aquatique sur le territoire de l'albigeois. Il est particulièrement apprécié par les classes de cycles 2 des écoles élémentaires de la communauté d'agglomération et ses activités, école de l'eau et aquaforme y remportent un vif succès. Le grand public est de plus en plus nombreux à fréquenter le bassin extérieur, ouvert en été.

**Taranis**, c'est un bassin d'hiver couvert dédié à l'apprentissage et aux activités proposées par la collectivité (sa faible profondeur et sa petite surface n'autorise pas l'accueil du grand public). Sa dimension est de 10m X 8m pour une profondeur comprise entre 0,60m et 1m.

### Educatif : Natation scolaire

**12 285** élèves (43,19% des fréquentations)

Taranis possède un bassin d'apprentissage vraiment bien adapté, par sa taille et sa configuration à l'accueil des classes maternelles.

28 446 entrées

54 classes sont accueillies.

Dépenses de fonctionnement  
2013 :

**249 861 €**

Eau, énergie : 75 015 €  
Fonctionnement : 22 041 €  
Personnel : 152 806 €

Recettes de fonctionnement  
2013 :

**58 882 €**

## Activités - Animations

**7 109** pratiquants (24,99 %)

La collectivité propose sur inscription plusieurs activités aquatiques:

- cours d'aquagym : 3 928 entrées ;
- cours d'aquaphobie en direction des adultes : 672 entrées ;
- cours d'apprentissage de natation en direction des jeunes enfants (5- 6ans) : 2 509 entrées.

## Associatif

**1 719** entrées (6,04 %)

L'espace aquatique Taranis accueille 3 associations (AGV, Canoë Kayak, natation prénatale) .

**L'été**, Taranis ouvre son bassin extérieur pour accueillir le grand public.

**7 333** entrées (25,78 %)

Un bassin découvert de 25 m sur 10 m et une pataugeoire pour accueillir le grand public. Ils sont particulièrement appréciés des très jeunes enfants et de leurs parents.

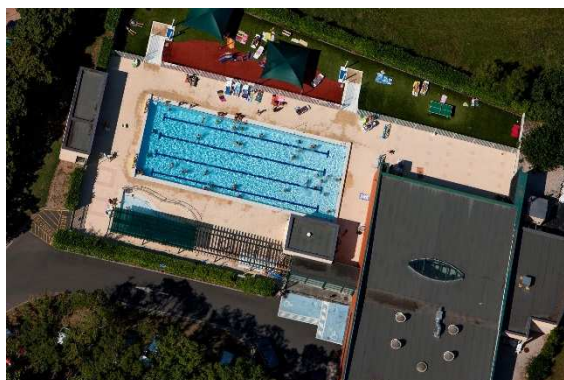
La fréquentation journalière moyenne estivale est estimée à 100 avec des affluences pouvant atteindre les 300 personnes les jours de canicule, En 2013, 28 446 baigneurs ont fréquenté l'espace aquatique Taranis

71

Au total, **322 140** usagers accueillis par les espaces aquatiques albigeois en 2013

Les espaces aquatiques de la communauté de l'agglomération répondent aux attentes d'un très large public, ce sont des équipements de qualités devenus incontournables dans le paysage albigeois.

Ils proposent de nombreuses activités pour que chacun puisse y trouver à tout moment un lieu convivial et sécurisé.





## Les transports urbains

72

**19** lignes de bus sur 11 communes

**165** km de réseau

**3** lignes de TAD sur 6 communes

**1** service TPMR

**1 295 000** km parcourus

**1 200 000** voyageurs

**1900** m de couloirs bus

**14** services scolaires

**27** bus standard de 12m (100 places),

**4** midibus de 10,50m (80 places),

**3** bus articulés de 18m (de 150 places).

TAD : **3** fourgons de 8-9 places.

TPMR : **2** véhicules aménagés de 6-7 places + 2 emplacements pour fauteuil roulant.

Le service public des transports urbains est composé de 19 lignes régulières de bus qui desservent 11 communes pour un linéaire total de 165 km (hors troncs communs).

Aux lignes régulières s'ajoute le service de transport à la demande (TAD) qui permet de desservir les communes à plus forte ruralité (Fréjairolles, Saliès, Carlus, Dénat, Labastide-Dénat et Rouffiac).

Un service de transport pour personne à mobilité réduite (TPMR) est également en place sur l'ensemble du territoire et compte 350 adhérents.

La régie de transports urbains de l'Albigeois est composée d'un effectif de 82 agents dont 65 conducteurs (dont 4 conducteurs TPMR).

La communauté d'agglomération assure le transport scolaire sur l'ensemble de son périmètre de transport urbain. Les 17 communes sont ainsi desservies. La prise en charge des collégiens et lycéens s'effectue soit par l'intermédiaire des lignes régulières, soit par 14 services spéciaux scolaires, soit par les lignes du département. Les scolaires peuvent bénéficier des recharges de 100 ou 200 voyages « moins de 26 ans » ou bien du tarif « spécial scolaire » de 375 voyages annuels.

Conjointement avec la régie voirie, le service des transports a établi pour l'hiver 2013 un plan de circulation spécifique qui est mis en œuvre lorsque les conditions climatiques sont très difficiles. Ce « plan neige » permet de maintenir certaines lignes de transports urbains notamment lors d'épisodes neigeux ou très froids.

**Le réseau de transports** de l'agglomération est l'allié principal des nouvelles mobilités. Equipements, itinéraires, services : il est en constante évolution pour s'adapter, pour anticiper les besoins et séduire de nouveaux usagers. Chaque année, l'agglomération ajuste des fréquences et des trajets.

Grâce à la carte Pastel qui renseigne de façon très précise sur la fréquentation des lignes et de leurs arrêts, la modification des lignes permet aux bus d'être plus efficaces, plus rapides et plus économes.

En 2013, le réseau de bus a évolué afin de :

- répondre aux attentes des usagers,
- améliorer la vitesse commerciale,
- favoriser le report modal par l'utilisation de parkings en entrées de ville.

La ligne R, créée en septembre 2012 et qui relie le parking de co-voiturage du Séquestre au parc relais de la Milliassole à Albi a vu son cadencement ramené à 15 minutes toute la journée et son amplitude horaire étendue. Elle dessert les principaux pôles albigeois (université, gare SNCF, centre-ville, médiathèque, hôpital, stade, école des mines).

D'autres lignes ont vu leur tracé modifié et notamment par la suppression de boucles : ligne F (quartier de Saint-Amarand), ligne K (secteur de Fonlabour), ligne B1 (quartier de Najac) afin de gagner en lisibilité et en rapidité.

Les tracés de certains circuits scolaires ont également été adaptés afin de répondre aux nouvelles demandes et de mieux les coordonner avec les lignes régulières.

De nouveaux aménagements de voirie en faveur des bus ont été mis en service à Albi. Ils permettent d'augmenter sensiblement leur vitesse commerciale.

- Lices Pompidou : voie réservée aux bus avec priorité aux feux tricolores
- Axe Savary / De Gaulle : création d'un couloir bus
- Place Jean-Jaurès : création d'un tourne-à-gauche en sortie réservé aux bus
- Carrefours dans le secteur de Caussels : voies d'entrée réservées aux bus



### La grille tarifaire a évolué en 2013 :

Un titre journée a été créé. Il permet de voyager librement sur le réseau sans limitation de voyages durant toute une journée. Ce titre s'adresse principalement aux visiteurs, touristes, congressistes ou toute personne ne disposant pas de la carte Pastel.

### L'investissement

Les actions d'investissement en 2013 ont porté principalement sur :

#### Le renouvellement du parc des bus

Afin de maintenir ce parc fonctionnel, de réduire les coûts de maintenance et de disposer de matériels conformes aux nouvelles exigences réglementaires notamment en termes d'accessibilité et d'environnement, un plan pluriannuel de renouvellement des plus anciens véhicules a été engagé en 2011. Il concerne 12 bus, dont 3 articulés, 1 véhicule de TAD et un véhicule de TPMP.

Un septième véhicule (bus standard) a été remplacé en 2013.

Par ailleurs, le partenariat entre l'agglo et la SAFRA s'est concrétisé en 2013 par la commande d'un Businova, bus multi-hybride à haute performance énergétique, qui devrait être livré et faire l'objet de tests au cours de l'année 2014.



L'acquisition d'un système d'aide à l'exploitation et d'information voyageurs (SAEIV).

Afin de remplacer les systèmes de radio analogique reliant les régulateurs aux conducteurs ainsi que de géolocalisation des bus devenus obsolètes et de répondre aux nouvelles exigences en matière d'accessibilité des transports publics, il a été étudié et commandé l'installation d'un SAEIV.

Ce nouveau système permet de géolocaliser les bus, de connaître leur avance-retard en direct, de détecter toute erreur de parcours en temps réel, de piloter les girouettes (ligne affichée sur le bus) et d'informer les voyageurs à l'intérieur des bus par des annonces visuelles et sonores. Ce système génère des tableaux de bord statistiques afin d'effectuer des analyses de notre réseau (ponctualité, temps de parcours). Il sera opérationnel en septembre 2014.

## Le pôle de correspondance de Saint-Juéry

Dans le cadre des travaux d'aménagement du centre-ville de Saint-Juéry, un pôle de correspondance entre les lignes B1 (Lescure, Arthès), E (Albi) et E1 (Cunac) a été mis en service en septembre 2013. Il comporte un abri voyageurs vaste et confortable, des sanitaires publics ainsi qu'un local de pause pour les conducteurs.





# Les déplacements doux

## Adoption du schéma directeur cyclable

Depuis 2010, l'agglomération a investi 550 000 euros TTC pour l'aménagement de voies piétonnes et cyclables en site propre (hors projet passerelle).



**550** m de voies aménagées  
**90 000** euros € TTC investis

Le 2 juillet 2013, le conseil communautaire a adopté le schéma directeur cyclable. Cinq orientations opérationnelles et prioritaires ont été retenues :

1. développer des axes forts interurbains (Est-ouest : Marssac - Terssac - Le Séquestre - Albi , Albi - Saint-Juéry et Albi - Puygouzon pour rejoindre la voie verte Albi-Castres) ;
2. développer les continuités sur le territoire d'Albi, notamment le long de la rocade, les traversées nord/sud (projet passerelle) ;
3. développer des infrastructures de mobilité à vélo, internes aux communes (vers l'école et les équipements publics) ;
4. développer des dispositifs de stationnement ;
5. s'assurer de la cohérence technique des aménagements sur le territoire communautaire.

75

Le schéma directeur cyclable en cours sur la commune d'Albi depuis 2009 a été intégré au schéma communautaire. **Le phasage proposé pour la mise en œuvre du schéma directeur cyclable se décline en 5 niveaux de priorité** qui permettront d'organiser le développement du réseau cyclable de façon cohérente et de planifier sur plusieurs années les investissements les plus importants.

## La réalisation d'une nouvelle voie piétonne et cyclable sur la commune de Terssac

Une voie piétonne et cyclable a été aménagée le long du chemin du clôt d'armand (Route départementale n° 27) à Terssac. Ce nouvel aménagement a pour objectifs de :

- sécuriser les déplacements des piétons et cyclistes entre les lotissements du chemin de la Vaysse et le centre de la commune ;
- créer une continuité avec les aménagements cyclables de la zone Albipôle et la voie verte qui relie Marssac ;

- contribuer à la réduction de la vitesse le long de la RD27 par la diminution de la largeur de la voie à 6m associée à l'extension de la zone classée en agglomération.

Ce nouveau cheminement a été réalisé en concertation avec la commune et en coordination avec le conseil général du Tarn qui a assuré la réfection du revêtement de la RD27.



### 100 nouveaux arceaux vélos installés sur la commune d'Albi

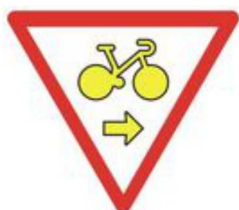
Grâce à ces nouveaux arceaux, installés par la régie voirie sur les lieux les plus fréquentés du centre-ville (Place du Vigan, Lices Pompidou, abords de l'université), les cyclistes vont pouvoir stationner leurs vélos en toute sécurité au plus près du lieu de destination.

### Généralisation des doubles sens cyclable dans le centre-ville de Saint-Juéry

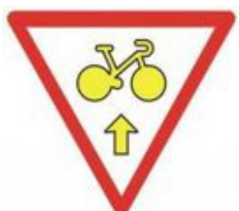
L'instauration d'une nouvelle zone 30km dans le centre ville de Saint-Juéry a été accompagnée par la mise en double sens cyclable de l'ensemble des voies à sens unique situées dans ce périmètre. Cet aménagement facilite la circulation des cyclistes en leur évitant de nombreux détours et en leur offrant la possibilité de circuler dans des voies secondaires où la circulation est plus apaisée. Ces aménagements s'inscrivent dans l'esprit du schéma directeur cyclable communautaire.

76

### Deux nouveaux panonceaux dans le paysage albigeois



Panonceau autorisant un cycliste à franchir la ligne d'arrêt du feu pour s'engager sur la voie située la plus à droite



Panonceau autorisant un cycliste à franchir la ligne d'arrêt du feu pour s'engager sur la voie située dans la continuité

### Le cédez le passage aux feux instauré pour les cyclistes

Les usagers de la bicyclette en ville vont pouvoir circuler encore plus facilement et en toute sécurité lors de leurs différents déplacements en ville.

Pour favoriser encore davantage l'usage du vélo, l'instauration du « tourne à droite » et du « tout droit » a été déployée à Albi sur certaines intersections à feux qui disposent des conditions de sécurité requises.

La mise en place des « Tourne à droite » facilite la circulation des cyclistes en leur évitant des arrêts pénalisants (perte de temps, redémarrage pénible) et sécurise les déplacements à vélo.

Le dispositif a fait l'objet d'une expérimentation en 2009 et pendant plus d'un an dans plusieurs grandes villes françaises - Bordeaux, Strasbourg, Paris - sans qu'aucun accident n'ait été enregistré.

**17** sentiers

**135** km de sentiers,

**4 000** guides distribués  
chaque année



## Deux nouveaux sentiers de randonnée

Le réseau des balades en albigeois intègre deux nouveaux sentiers : le chemin de Dominique à Marssac et le sentier des Fontaines à Saint-Juéry.

Le réseau des balades en albigeois est un formidable outil pour partir à la découverte du territoire et répondre aux besoins d'activités de loisirs recherchés par le grand public et les touristes.

## *Le projet phare : la réalisation d'une passerelle piétonne et cyclable entre le cœur de ville d'Albi et la rive droite du Tarn*

Le 2 juillet 2013, le conseil communautaire a décidé de lancer un concours d'architecture sur Esquisse<sup>+</sup> portant sur la réalisation de la passerelle et la requalification des espaces publics en lien avec ses atterrissements et la continuité des cheminements piétonniers et cyclables.

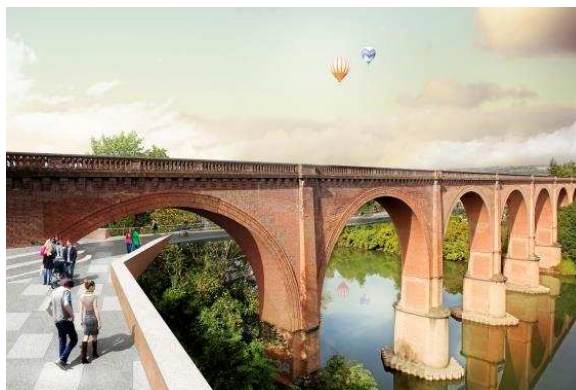
A l'issue du processus du concours, le choix du jury s'est porté à une très large majorité (10 voix sur 11) sur le projet de l'équipe Ney & Partners.

L'ensemble du jury a été convaincu par son approche globale, son élégance et l'efficacité de la réponse mobilité apportée. Les membres du jury ont notamment apprécié :

- sa ligne épurée ;
- son positionnement en aval du viaduc, respectueux de l'harmonie paysagère et de la perspective des ponts sur le Tarn ;
- son utilisation habile des arches pour réaliser des belvédères, ouvrir de nouveaux points de vue sur le site et créer des zones de détente distinctes des axes de mobilité ;
- sa ligne de foulée optimale, sans dénivelé, obtenue grâce à un abaissement de l'accès de la passerelle, côté rive gauche ;
- la re-crédation de l'éperon historique du Castelveil grâce à la réunion des deux places du Château et du Calvaire sous la première arche.

Prochaines étapes :

- présentation à la commission nationale des secteurs sauvegardés,
- concertation publique,
- lancement des études projet.





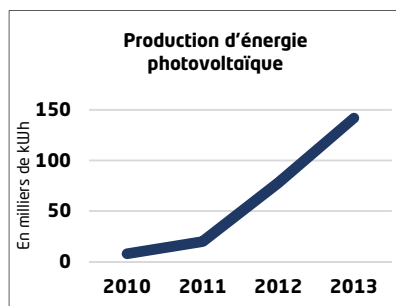
# L'éclairage public

## La maîtrise de l'énergie

78

**1 994** m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques

Recettes : **80 900** €



**320** interventions de dépannage

**450** luminaires à source mercure remplacés

### La production d'électricité à partir des installations photovoltaïques

La communauté d'agglomération assure l'exploitation de 1 994 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques. Les installations sont réparties sur les sites suivants :

- le centre de transfert des déchets de Ranteil : installation photovoltaïque en couche mince sur 1450 m<sup>2</sup>, mise en service fin 2011 ;
- la station d'épuration Albi-Madeleine : installation photovoltaïque en panneaux brise-soleil d'une surface de 200 m<sup>2</sup> mise en service en 2010 ;
- l'hôtel d'entreprise : installation photovoltaïque en brise-soleil et verrière d'une surface de 370 m<sup>2</sup> mise en service en 2012.

En 2013, la vente de l'électricité photovoltaïque a généré 80 900 € de recettes.

### L'éclairage public : les travaux de rénovation et d'extension

Dans le cadre de la mutualisation, la régie intervient dorénavant sur les communes d'Arthès, Dénat, Lescure et Saliès où des agents sont mis à disposition pour l'activité éclairage public. En 2013, 320 interventions de dépannages ont été effectuées en régie sur ces communes et sur Albi.

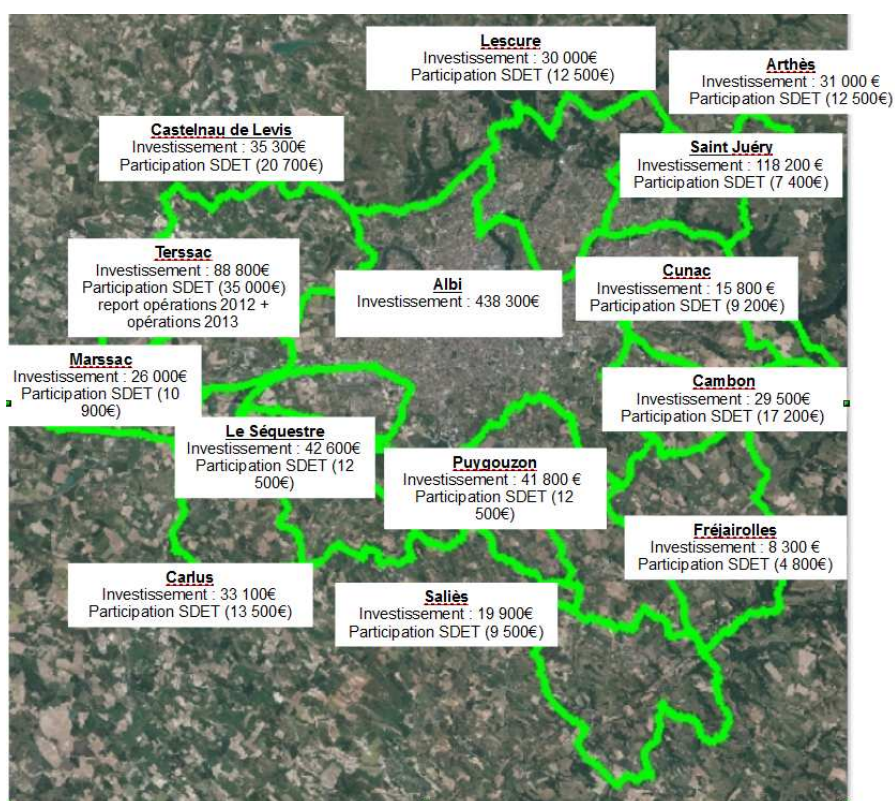
Le service éclairage public assure en régie la rénovation de l'éclairage public sur la commune d'Albi. En 2013, 450 luminaires à source mercure ont été remplacés sur un temps de travail de 1450 heures.



L'année 2013 est marquée par trois grandes opérations sur le territoire : l'aménagement extérieur des Cordeliers et la création de l'échangeur du Caussels sur la commune d'Albi, la fin de la rénovation de l'éclairage public du centre-ville de Saint-Juéry.

Les autres opérations de rénovation de l'année 2013 sur l'ensemble du territoire sont réparties de la manière suivante :

79





# La gestion des déchets

La gestion des déchets comprend en 2013, la collecte des déchets ménagers et assimilés, leur traitement ainsi que la propreté urbaine.

## LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois réalise, sur tout son territoire, la collecte des ordures ménagères et déchets assimilés et les collectes sélectives.

80

Le service est assuré à travers deux dispositifs :

- **une Régie directe** constituant un service communautaire pour 12 communes (zones A et B),
- **une entreprise privée** sur marché public de prestations de services pour 5 communes (zone C).

Les communes ont à leur service plusieurs modes opératoires :

- 17 communes bénéficient d'une collecte du verre en apport volontaire ;
- Les collectes sélectives des emballages ménagers recyclables et des journaux magazines sont en porte à porte ; en sacs pour 12 communes et en caissettes pour 5 communes.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la totalité des communes est conteneurisée pour la collecte des ordures ménagères résiduelles.



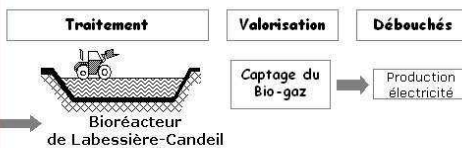
3 déchetteries situées sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, sont accessibles aux ménages pour tous les autres déchets.

## Les ordures ménagères résiduelles

### Collecte des ordures ménagères résiduelles



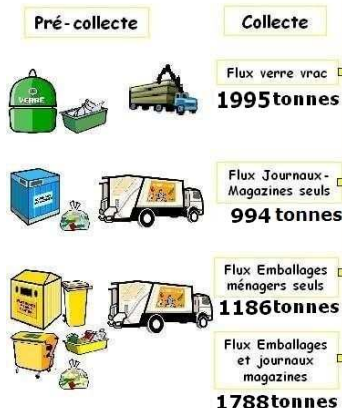
### Traitement des ordures ménagères résiduelles



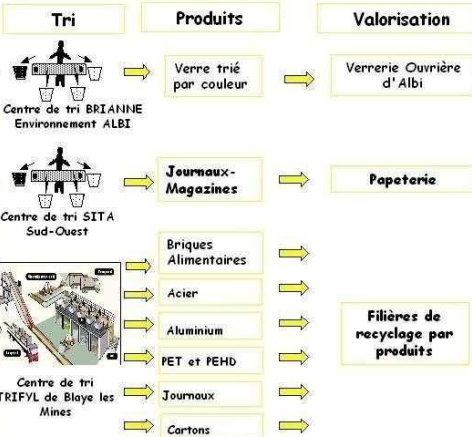
En 2013, les collectes en porte à porte baissent de 0,7 % (Albi : - 1,4%) tandis que celles des points d'apport volontaire augmentent de 30%.

## La collecte sélective des emballages et papiers

### Collectes sélectives



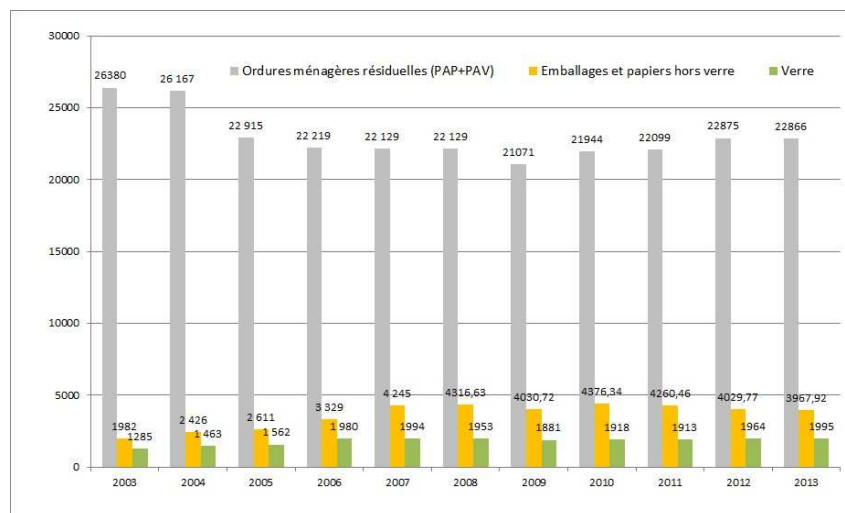
### Traitement des collectes sélectives



En 2013, les efforts produits sur l'augmentation de la densité des points d'apport volontaire continuent de produire leurs effets avec une augmentation de 14 % des tonnages collectés en apport volontaire.

Sur les autres déchets recyclables, on note un léger retrait (3%) sur les emballages et papiers collectés en mélange tandis que les tonnages de papiers d'emballages collectés séparément sont stables.

## Evolution des tonnages collectés depuis 2003



## LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS

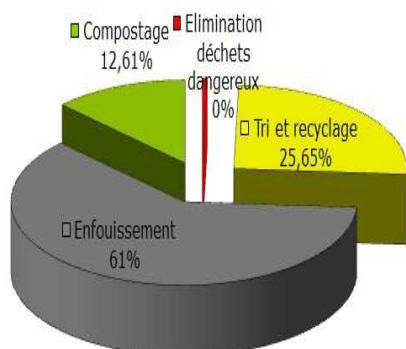


Le traitement des ordures ménagères et déchets assimilés et le tri valorisation des collectes sélectives sont réalisés par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois. Les opérateurs et équipements de traitement sont :

- le **Syndicat mixte départemental pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers du Tarn, TRIFYL**, assure le tri et la valorisation des collectes sélectives des 17 communes. TRIFYL d'une déchetterie accessible aux usagers de l'agglomération ;

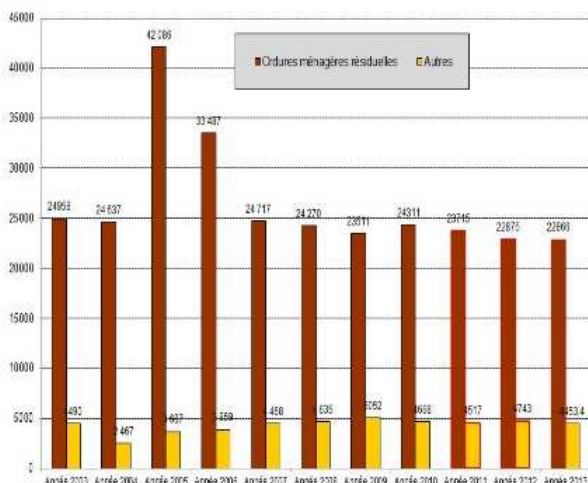
- la **société SITA SUD-OUEST** réalise le tri - valorisation des journaux magazines issus des collectes sélectives bi-flux ;
- la **Verrerie Ouvrière d'Albi**, sise Zone Industrielle communautaire Albi - Saint-Juéry, assure le recyclage du verre.

### Bilan du traitement des déchets ménagers 2013



Le taux de collecte en vue d'une valorisation s'élève à 38 % ; il est à noter que les 61% d'ordures ménagères enfouies sont traitées par le procédé du bioréacteur et font l'objet d'une valorisation énergétique partielle.

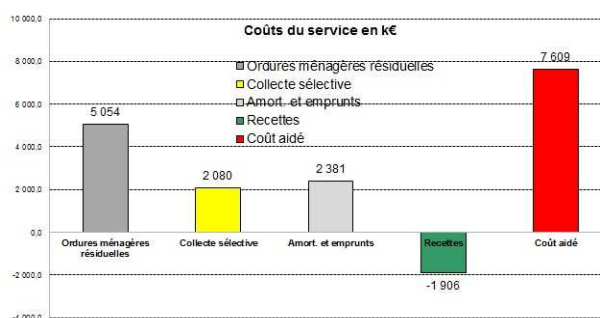
### Évolution du traitement des déchets ménagers résiduels depuis 2003



Le traitement des déchets ménagers résiduels s'est réalisé jusqu'à fin 2010 au centre de stockage de déchets non dangereux de Ranteil (Albi) exploité par le SITOMA. Ce syndicat mixte de traitement, qui a cessé d'exercer ses compétences au 31 août 2012, comptait plusieurs adhérents dont l'agglomération jusqu'en 2012.

A noter qu'en 2004 et 2005, le centre de stockage de Ranteil a accueilli des tonnages provenant du syndicat mixte départemental Trifyl (+25 000 tonnes), tonnages qui ont été compensés par Trifyl en 2011 et 2012.

### Coût et financement du service public d'élimination des déchets



### Financement du service

Le service public de collecte et d'élimination des déchets ménagers est financé par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dont le produit s'élève en 2013 à 126 € par habitant.



# La propreté urbaine

**71** agents

**58** équivalents temps plein

**47** ETP affectés à Albi

**2** ETP à Saint-Juéry

**9** ETP sur les autres communes

**22** véhicules :

**1** benne à ordures ménagères affectée à la collecte des marchés de plein vent,

**1** camion aspire feuilles,

➤ ALBI :

**1** balayeuse 1 m<sup>3</sup> pour le centre ville

**5** balayeuses compactes et 1 biolaveuse pour les quartiers

**1** laveuse compacte et 1 micro-balayeuse

➤ Autres communes :

**1** balayeuse 5 m<sup>3</sup>

## Balayage mécanique

Le balayage mécanique est assuré sur l'ensemble du territoire en régie au gré des besoins de chaque commune.



83

## Mobilier urbain affecté à la propreté

Corbeilles de propreté : **600** unités sont disposées sur l'ensemble du territoire et desservent l'ensemble des communes.

Distributeurs de sacs à déjections canines : **80** unités desservent les communes dont plus de 80% sur la commune d'Albi.

## Balayage manuel

Compte tenu de la typologie et de la physionomie de l'aménagement des rues, des voies notamment dans les centres anciens, le nettoyage des rues et des voies publiques nécessite le plus souvent une intervention

**1 480** tonnes de déchets de balayage

**44** tonnes de déchets des marchés de plein vent

**534 300** sacs de déjections canines

**17 600** sacs de chariots de balayage

**19 900** sacs de corbeilles

**774** tonnes de cartons collectés  
(-1,20 % par rapport à 2012)

**391** m<sup>2</sup> de surface de graffitis traités (-18,90 % par rapport à 2012)



humaine. Ainsi des agents de balayage manuel sont affectés à des secteurs de balayage.

Cela permet d'assurer un passage avec une fréquence déterminée dans chaque secteur desservi.

Chaque agent de balayage dispose d'un équipement multifonctions pour assurer le nettoyage des voies et des rues au sein de son secteur d'affectation.

### Viabilité hivernale

Le secteur de Propreté urbaine participe à la viabilité hivernale en assurant le déneigement et la praticabilité des trottoirs et espaces publics en complément du salage et déneigement des voies de circulation assurée par la Régie Voirie.

### Collecte des cartons

La Communauté d'agglomération de l'albigeois assure une collecte spécifique des cartons à destination des usagers professionnels (commerçants et activités de proximité).

Ce service est réalisé sur les communes suivantes :

- Albi (marché public de prestation de services dont le titulaire est l'entreprise COVED)
- Marssac (COVED) ;
- Terssac (COVED) ;
- Le Sequestre (COVED).

### Traitement des tags et graffitis

La communauté d'agglomération de l'Albigeois propose un service gratuit d'enlèvement des tags et graffitis.





# Hydraulique Assainissement

## L'ASSAINISSEMENT

Un Effectif de **21** agents

### Budget 2013 :

Assainissement collectif

Fonctionnement : **5 545 595 €**

Investissement: **4 184 202 €**

Assainissement non collectif

Fonctionnement : **17 679 €**

Le service Hydraulique-Assainissement a pour missions :

- **Assainissement** collectif des eaux usées : collecte, transport et traitement des eaux usées ;
- **Assainissement non collectif des eaux usées** : contrôles réglementaires des installations d'assainissement individuels et conseils sur les différents dispositifs d'assainissement autorisés ;
- **Assainissement des eaux pluviales** : collecte et traitement des eaux de ruissellement de voirie,

85

Depuis le 1er juillet 2010, l'**exploitation** (fonctionnement, entretien, maintenance) de l'ensemble des ouvrages et équipements associés à ces missions **est assurée directement par la régie publique d'assainissement**.

## En 2013, réalisation d'un système de collecte et de traitement à Rouffiac

La mise à jour du schéma directeur d'assainissement communal réalisée en 2009 a mis en évidence les fortes contraintes de pédologie, de topographie et de place disponible pour pouvoir maintenir le centre du village en assainissement individuel. De même, les orientations du plan local d'urbanisme réalisé par la commune en 2010, répondant aux orientations nationales de densification des bourgs, traduisent également la nécessaire mise en place d'une solution collective pour le centre du village.

Il a été décidé de desservir la « zone du village » par le réseau de collecte des eaux qui s'étend sur

3 secteurs identifiés :

- le centre bourg de Rouffiac,
- le lieu-dit Las pesebos,
- le lieu-dit Jordy.

Le réseau d'eaux usées est intégralement gravitaire ; il permet la collecte des effluents de 80 habitations existantes et de zones à construire susceptibles d'être raccordées au réseau ultérieurement. Il représente près de 3 kilomètres de longueur tous secteurs confondus.

La filière réalisée sous maîtrise d'œuvre directe du service assainissement pour le traitement des eaux usées est un lit planté de roseaux situé à 100 mètres de toute habitation.

## ... 2013, c'est aussi...

- la réalisation de 1,8 km de réseaux renouvelés et 4,8 km d'extension de réseau, la reprise de 150 branchements et la réalisation de 186 nouveaux ;
- la mise en place des équipements de télésurveillance réglementaires sur les déversoirs d'orage et les by-pass des postes de relevage du territoire de l'agglomération albigeoise ;
- la mise en place d'un équipement de traitement et de déshumidification de l'air sur le poste de relevage structurant de Saint-Juéry (PR4) ;
- la mise à l'étude des différents scénarii de la mise à niveau du traitement des effluents de Terssac-Albipôle ;
- le contrôle de 114 filières individuelles nouvelles et de 142 existantes.

## Les indicateurs du service

### Accueil du public - Gestion des usagers - Demandes d'instruction

Nombre d'usagers à l'assainissement collectif : **35 717**

Nombre d'usagers à l'assainissement non collectif : **4 800**

Nombre d'appels téléphoniques : **5 750**

Nombre de visiteurs au service : **1 150**

Nombre de courriers de réponse aux usagers : **345**

Nombre d'engagements comptables : **1 804**

Instruction de dossiers d'urbanisme: **673**

Instruction des demandes de renseignements / intention de commencer des travaux: **1 375**

Instruction de demandes de branchements: **110** pour **99** réalisés.

Réponse aux signalements de dysfonctionnements: **936**

Contrôles de conformité des branchements: **289** dont **176** non conformes

86

### Réseaux - Systèmes de traitement

#### Résultats techniques Réseaux

Nombre d'interventions en astreinte: **61**

Temps total d'intervention en astreinte : **101 heures**

Nombres d'interventions de curage d'urgence : **936**

Linéaire de réseaux nettoyés : **30 km**

Nombres d'avaloirs nettoyés : **1200**

Nombres de nettoyages préventifs sur postes de relevage : **133**

Nombres d'interventions curatives sur postes de relevage : **246**

Nombre de contrôles de conformité de branchement : **289**

#### Résultats techniques - Systèmes de traitement de moins de 2 000 EH

Fréquence de visite hebdomadaire des sites : **de 0,5 à 2**  
**1 183** visites de surveillance réalisées en un an

#### SPANC

Réalisation de **149** contrôles de conception et **114** contrôles de réalisation d'installations nouvelles

Réalisation de **142** diagnostics d'installations existantes

**20,63%** des installations ont été diagnostiquées « **non conformes à forte pollution** » depuis 2007

**340** réhabilitations ont fait l'objet d'une subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne dont **100** en 2013.

**73** avis délivrés sur permis

#### STEP Albi-Madeleine

Nombre de m<sup>3</sup> acheminés et traités : **5 070 573 m<sup>3</sup>**

Nombre de m<sup>3</sup> traités par jour : de **7 003 m<sup>3</sup>** à **30 312 m<sup>3</sup>**

Rendement d'élimination en DBO5\* : **98%** (80% exigé)

Rendement d'élimination en DCO\*\* : **95%** (75% exigé)

Rendement d'élimination en matières en suspension\* : **98%** (80% exigé)

Rendement d'élimination en azote global\* : **88,6%** (80% exigé)

Rendement d'élimination en phosphore total\* : **73,7 %\***

(80% exigé) *\*lié à la période de mise en route du digesteur*

Tonnage de boues brutes produites : **4 019**

Siccité moyenne des boues : **20,82%**

Consommation en électricité : **2 681 639 kWh**

Production photovoltaïque : **16 810 kWh**

Consommation en eau potable : **693 m<sup>3</sup>**

Volume d'eau industrielle réutilisée : **35 355 m<sup>3</sup>**



## L'HYGIENE ET LA SANTE PUBLIQUE

**49** personnes reçues au service pour dépôt de plaintes, constitution de dossiers, renseignements relatifs au Règlement Sanitaire Départemental et aux arrêtés municipaux et préfectoraux

**47** contrôles + mise en demeure relatifs aux terrains en friches

**363** enquêtes suite à plaintes

**47** désinsectisations et désinfections (bâtiments publics et habitats privés suite aux demandes des médecins et des services de police)

**65** dératisations du domaine public

**518** attestations d'insalubrité et de termites fournies aux notaires

**3** démoustications sur le domaine public d'Albi

**2** dératisations sur le domaine public d'Albi- 4 sur la décharge et **4** au chenil

**2** traitements insecticides du Tigre sur les platanes du domaine public d'Albi

**3** traitements des blattes dans les avaloirs sur le domaine public d'Albi

**8** traitements des blattes Centre nautique Atlantis

**2** dératisations des centres bourgs urbains

Les missions du service d'hygiène et de santé de l'agglomération s'exercent non seulement par l'application des réglementations existantes mais aussi par l'observation, l'information et le conseil. Elles sont de 3 ordres :

- **Gérer les problèmes de salubrité publique :**
  - o désinfection, dératisation, désinsectisation,
  - o démoustication,
  - o contrôle de terrains en friche ;
- **Veiller au respect de la réglementation en matière d'hygiène en procédant aux contrôles nécessaires :**
  - o lutte contre le bruit,
  - o qualité des eaux,
  - o hygiène alimentaire,
  - o salubrité de l'habitat : lutte contre le saturnisme, état parasitaire relatif à la présence de termites dans un immeuble.
- **Conseiller et prévenir sur des sujets prioritaires en matière de santé publique :**
  - o qualité de l'air intérieur et extérieur,
  - o prévention et communication.

### En 2013 :

- Participation aux réunions mensuelles de la cellule du Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne.
- Poursuite des campagnes annuelles dites « 3D » de désinfection, désinsectisation, dératisation à l'échelle des 17 communes.
- Prévention contre les intoxications au monoxyde de carbone : distribution de plaquettes dans toutes les communes afin de lutter efficacement contre les intoxications par le monoxyde de carbone en informant notamment le public de façon permanente.



# Le domaine Public

## La gestion et la conservation du domaine public

L'année 2013 a été marquée par une montée en puissance en matière de gestion et de conservation du domaine public liée notamment à :

- l'approbation du règlement communautaire de voirie (approuvé en date du 18 décembre 2012 et modifié le 2 juillet 2013) qui a permis de formaliser les dispositions administratives et techniques applicables aux interventions sur le domaine public,
- l'identification d'un interlocuteur unique et d'une procédure uniformisée sur l'ensemble du territoire.

Ceci se traduit, depuis le transfert de compétence en 2010, par l'augmentation du nombre de demandes instruites et d'autorisations délivrées. Pour faire face à cette évolution (augmentation des instructions mais aussi du contrôle de l'exécution des travaux), une nouvelle organisation du service a été mise en place.

Cette organisation passe par l'**intégration de relais de proximité dans un processus « administratif » centralisé** :

- des relais ayant un lien technique fort avec le territoire concerné (connaissance des lieux, des contraintes particulières, de l'historique des travaux, proximité,
- une centralisation et une homogénéité des prescriptions et des procédures de rédaction, de suivi et d'archivage des autorisations délivrées.

## La gestion des redevances d'occupation du domaine public

Le montant des redevances d'occupation du domaine public est calculé annuellement pour chaque concessionnaire en fonction du linéaire de son réseau et/ou de la surface de ses infrastructures présent sur le domaine public communautaire.

En 2013, ces redevances ont représentées une recette de plus de 103 000 €.

Les autorisations de voirie permettent, outre la définition des prescriptions techniques liées aux travaux, d'assurer le recensement et la compilation des modifications apportées aux différents réseaux, l'enjeu étant la maîtrise de l'assiette de la redevance (patrimoine des différents gestionnaires de réseaux).

Permissions de voirie

|                 | 2012 | 2013 |
|-----------------|------|------|
| Albi            | 324  | 369  |
| Arthès          | 10   | 22   |
| Cambon          | 9    | 8    |
| Carlus          |      | 2    |
| Castelnau de L. |      | 1    |
| Cunac           |      | 4    |
| Dénat           |      | 1    |
| Fréjairrolles   | 2    | 3    |
| Labastide-D.    |      | 2    |
| Le Séquestre    | 7    | 34   |
| Marssac         | 1    | 16   |
| Puygouzon       | 4    | 8    |
| Rouffiac        |      | 2    |
| Saint-Juéry     | 11   | 29   |
| Terssac         |      | 5    |
| TOTAL           | 370  | 535  |



## Le chenil communautaire fourrière animale

Effectif total chiens : **351**  
Total des sorties : **300**  
Taux de placement : **83,19 %**  
Journées fourrière : 1 316  
Journées refuge : 16 206  
Taux d'occupation : 100 %

Effectif total chats : **438**  
Sorties de chatteries : **204**  
Placés Chat Albigeois : **162**  
Taux de placement : **83,56 %**



L'hiver rigoureux a nécessité un fonctionnement prolongé du système de chauffage des hébergements d'animaux ; la facture énergétique est donc en hausse pour la première fois depuis 3 ans.

Par ailleurs, confronté à des risques sanitaires à la suite d'animaux contaminés entrés en fourrière, l'établissement a dû renforcer la qualité et le nombre des désinfections ; ces dispositions prophylactiques ont entraîné une surconsommation d'eau. Toutefois, parallèlement, le recours curatif à des médicaments et soins vétérinaires est demeuré limité permettant d'en maîtriser les dépenses.

La poursuite de l'acquisition d'installations techniques a complété le programme d'équipement réalisé sur les années précédentes. Dans le cadre de la maintenance de l'équipement, une rénovation de toiture et des aménagements de voirie ont été réalisés.

Malgré ces aléas, l'agglomération poursuit son objectif d'une gestion durable du chenil communautaire - fourrière animale.

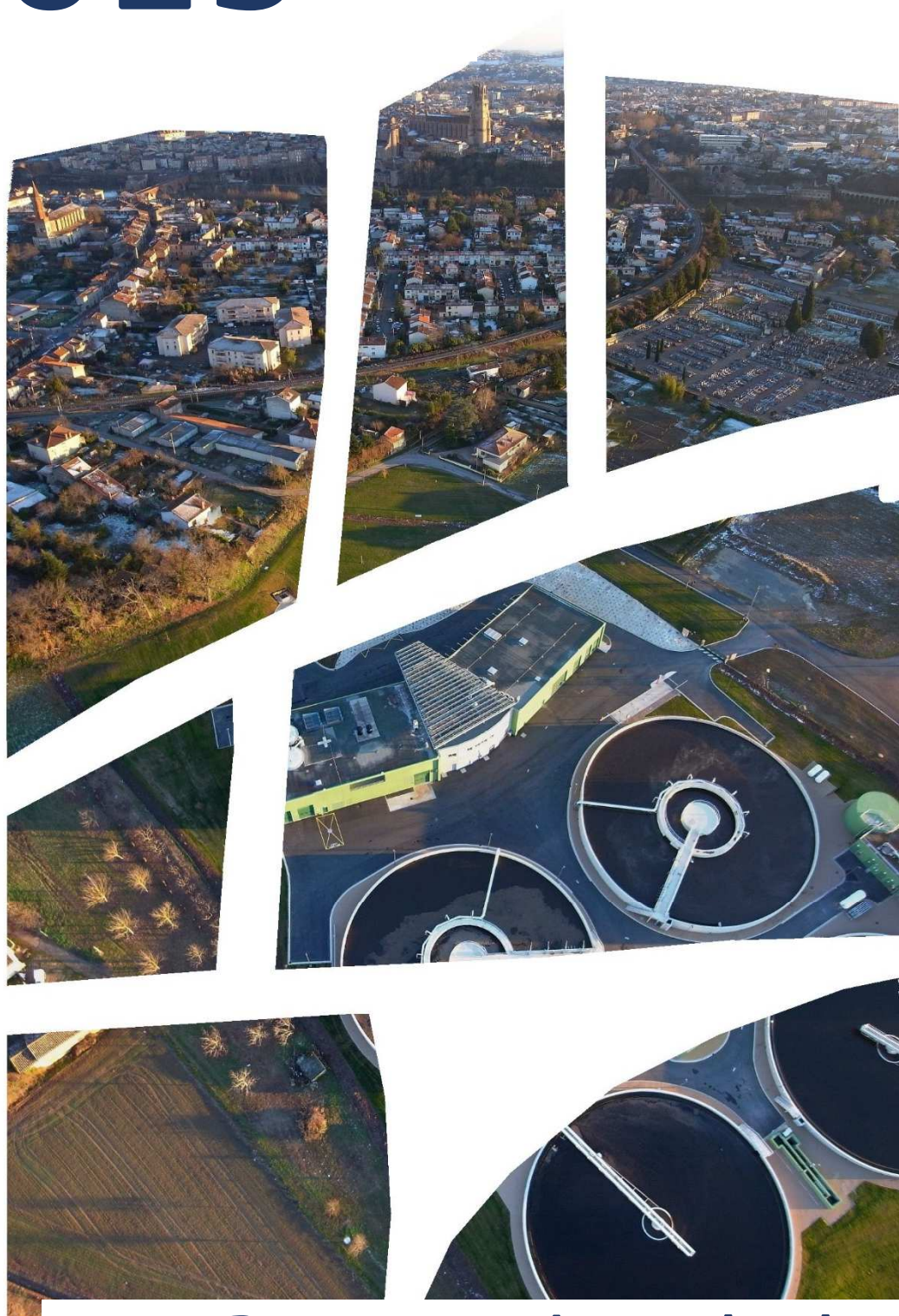
L'effectif baisse de 24 chiens (-6,42%). Le taux de reprise par les propriétaires progresse à 66%.

Le total des entrées est en baisse de 157 chats (-26,39%). De ce fait, les adoptions diminuent de 13%. Le chat Albigeois a placé 37 chats en plus par rapport à 2012. Toutefois, malgré cette conjoncture favorable, l'effectif de fin d'année est en légère hausse de 6 chats soit 9,09%.



# 2013

GRAND ALBIGEOIS



Rapport sur le patrimoine  
immobilier

[illegible]

Propriété

Mise à disposition

Location

## La maintenance du patrimoine existant

### Médiathèque Albi

En 2013, le système de sécurité incendie a été remplacé

### Chenil

En 2013, l'étanchéité de la toiture des boxes canins a été refaite ainsi que les trappes de ventilation.

**Activité humaine générée** par la maintenance du patrimoine existant :

**1 627** hommes/jour

### Indicateur « activité humaine générée »

En 2013, la gestion du patrimoine existant a généré de l'activité humaine sur le territoire Albigeois au travers des investissements en études et en travaux.

L'unité de mesure pour quantifier cette activité est la suivante :

- frais d'études : 500 € TTC équivaut à 1 homme jour,
- travaux : 200 € TTC équivaut à 1 homme jour,
- le coût de la main d'œuvre études représente en moyenne 80% des frais d'études,
- le coût de la main d'œuvre travaux de fonctionnement représente en moyenne 70% du montant des travaux de bâtiment,
- le coût de la main d'œuvre travaux d'investissement représente en moyenne 40% du montant des travaux de bâtiment.

Sur ces hypothèses, le volume généré est le suivant :

|                           | Sommes mandatées<br>2013 | Hommes/jour  |
|---------------------------|--------------------------|--------------|
| Travaux de fonctionnement | 412 031 € TTC            | 1 442        |
| Travaux d'investissement  | 92 996 € TTC             | 185          |
| <b>Total</b>              | <b>64 764 € TTC</b>      | <b>1 627</b> |

3

## Construction des bâtiments à visée économique

### Hôtel d'entreprises

Levée des réserves et entretien du bâtiment

### Halle technologique Innoprod

Ce bâtiment de 2400 m<sup>2</sup> shon est destiné à recevoir :

- la plateforme Mimausa de l'institut Clément Ader de l'École des Mines,
- le pôle Mécatronique qui fédère le CRITT,
- la plateforme technologique Rascol,
- le laboratoire de génie mécanique de l'université Champollion,
- des bureaux, ateliers et laboratoires en location pour permettre à des porteurs de projets de développer leurs premiers prototypes.

En 2013, le service MOPT a piloté les 19 contrats de travaux.



## Halle technologique Enermasse

Ce bâtiment d'environ 400 m<sup>2</sup> shon est destiné à recevoir la plate-forme Val'Thera de l'Ecole des Mines et est soumis à la procédure d'autorisation d'installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE).

En 2013, le service MOPT a piloté la mise à jour des études de conception



**Activité humaine générée** par la construction de bâtiments à visée économique :

**8 045** hommes/jour

4

## Indicateur « activité humaine générée »

En 2013, la gestion de la construction de bâtiments à visée économique a généré de l'activité humaine sur le territoire Albigeois au travers des investissements en études et en travaux.

L'unité de mesure pour quantifier cette activité est la suivante :

- Frais d'études : 500 €TTC équivaut à 1 homme jour,
- Travaux : 200 €TTC équivaut à 1 homme jour,
- Le coût de la main d'œuvre études représente en moyenne 80% des frais d'études,
- Le coût de la main d'œuvre travaux de fonctionnement représente en moyenne 70% du montant des travaux de bâtiment,
- Le coût de la main d'œuvre travaux d'investissement représente en moyenne 40% du montant des travaux de bâtiment.

Sur ces hypothèses, le volume généré est le suivant :

|                           | Sommes mandatées<br>2013 | Hommes/jour  |
|---------------------------|--------------------------|--------------|
| Frais d'études            | 205 621 € TTC            | 329          |
| Travaux de fonctionnement | 15 703 € TTC             | 55           |
| Travaux d'investissement  | 3 830 762 € TTC          | 7 661        |
| <b>Total</b>              | <b>4 052 086 € TTC</b>   | <b>8 045</b> |

# Construction de bâtiments publics

## Centre ressources techniques de collecte

Le centre de ressources techniques de collecte est implanté sur l'ancien site réhabilité de STELA à Puygouzon. Il regroupe le service de collecte de déchets ménagers et l'équipe administrative du service propreté urbaine.

Le site s'étend sur une parcelle de 10 000 m<sup>2</sup> et comprend :

- un bâtiment de bureau et des vestiaires d'environ 700 m<sup>2</sup> shon,
- un hangar pour le garage des camions bennes d'environ 1400 m<sup>2</sup>,
- des locaux annexes au hangar,
- une station carburant,
- une aire de lavage,
- des parkings pour le personnel et pour le public.



**Activité humaine générée** par la construction de bâtiments publics :

**3 628** hommes/jour

5

Le projet vise des objectifs importants en terme de développement durable qui se traduisent notamment par :

- la prise en compte de réglementation thermique 2012 dont l'objectif est de réduire d'un facteur de 2 à 4, les consommations d'énergie des bâtiments ;
- l'application d'une charte chantier propre permettant de limiter les risques et les nuisances causés aux riverains du chantier, les risques sur la santé des ouvriers, les pollutions de proximité lors du chantier, la quantité de déchets de chantier mis en décharge, la consommation d'énergie et d'eau pendant la durée du chantier ;
- la mise en place d'une cuve de récupération d'eau de pluie de 120 m<sup>3</sup> permettant de réduire les consommations importantes d'eau liées au lavage quotidien des camions bennes ;
- la réalisation d'une installation de chauffage solaire pour l'eau chaude sanitaire avec la mise en place de 40 m<sup>2</sup> de capteurs solaires ;
- le rafraîchissement passif des bureaux avec une sur-ventilation nocturne ;
- un éclairage asservi automatiquement à l'occupation et à l'éclairage naturel des locaux ;
- un éclairage naturel important des bureaux ;
- des menuiseries bois réalisées à partir d'essences labellisées ;
- une installation de GTC permettant le suivi et l'optimisation du fonctionnement du bâtiment de bureaux et de l'éclairage extérieur ;
- des peintures bénéficiant d'un écolabel.

En 2013, le service MOPT a piloté les travaux et assuré le lien entre les utilisateurs et la maîtrise d'œuvre afin de préciser et de confirmer les besoins identifiés dans le programme de l'opération.



### Indicateur « activité humaine générée »

En 2013, la gestion de la construction de bâtiments à visée interne a généré de l'activité humaine sur le territoire Albigeois au travers des investissements en études.

L'unité de mesure pour quantifier cette activité est la suivante :

- Frais d'études : 500 €TTC équivaut à 1 homme jour ;
- Travaux : 200 €TTC équivaut à 1 homme jour,
- Le coût de la main d'œuvre études représente en moyenne 80% des frais d'études,
- Le coût de la main d'œuvre travaux de fonctionnement représente en moyenne 70% du montant des travaux de bâtiment,
- Le coût de la main d'œuvre travaux d'investissement représente en moyenne 40% du montant des travaux de bâtiment.

Sur ces hypothèses, le volume généré est le suivant :

|                           | Sommes mandatées<br>2013 | Hommes/jour  |
|---------------------------|--------------------------|--------------|
| Frais d'études            | 90 850 € TTC             | 146          |
| Travaux de fonctionnement | 8 392 € TTC              | 29           |
| Travaux d'investissement  | 1 726 857 € TTC          | 3453         |
| <b>Total</b>              | <b>1 826 099 € TTC</b>   | <b>3 628</b> |

### Volume total d'activité humaine générée par les actions sur le patrimoine immobilier de la collectivité :

**13 300** hommes/jour

# 2013

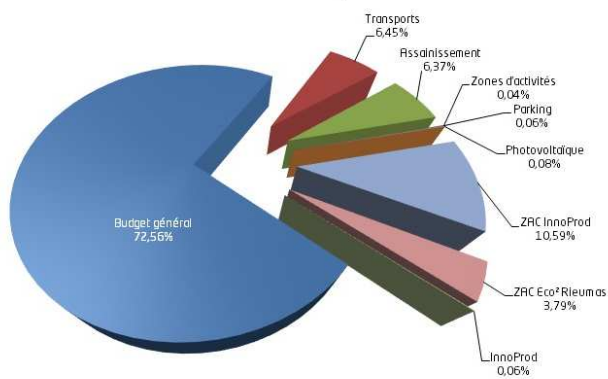
GRAND ALBIGEOIS



Rapport financier

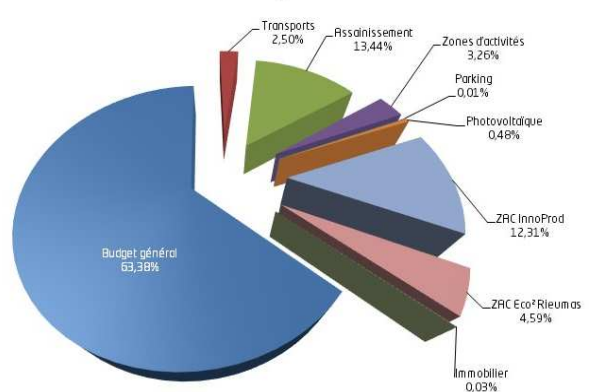
## LES COMPTES 2013

Comptes administratifs 2013  
Fonctionnement - Dépenses



Total = 82 316 316,52 €

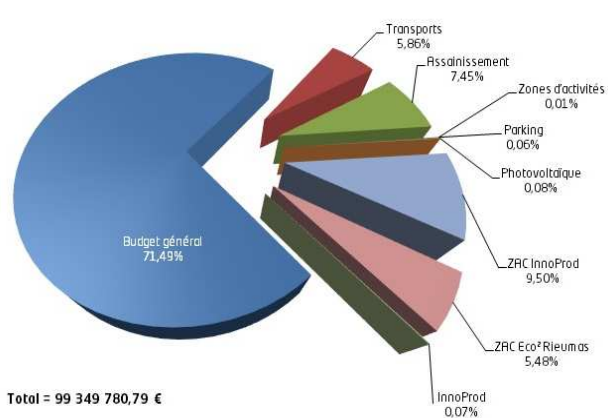
Comptes administratifs 2013  
Investissement - Dépenses



Total = 68 072 954,70 €

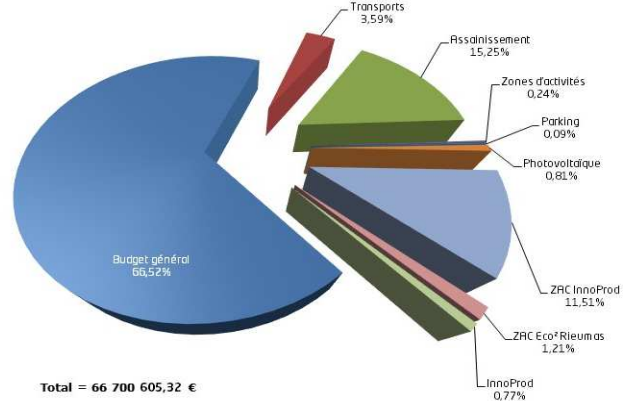
2

Comptes administratifs 2013  
Fonctionnement - Recettes



Total = 99 349 780,79 €

Comptes administratifs 2013  
Investissement - Recettes



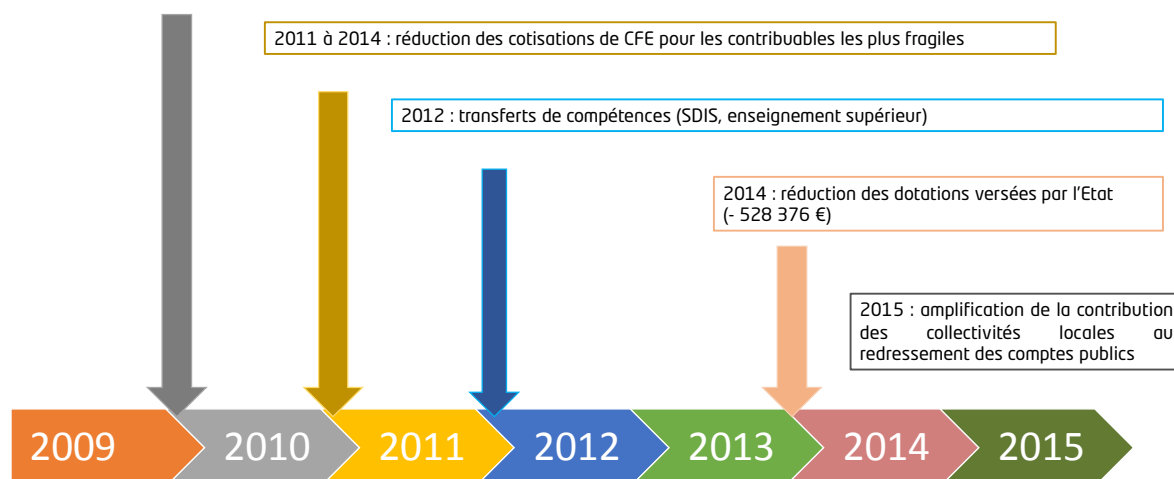
Total = 66 700 605,32 €

Le résultat consolidé 2013 est de **15 661 114,89 €**  
avec un solde des reports 2012 de **- 7 953 982,96 €**.

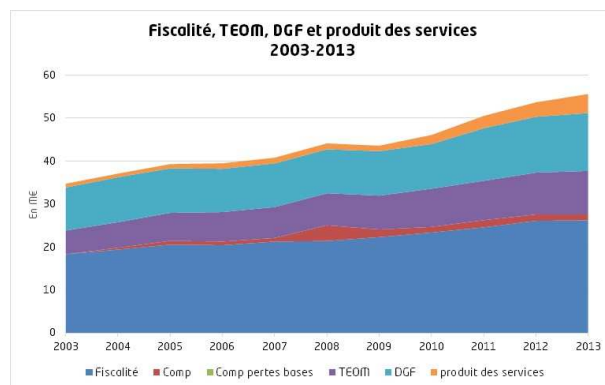
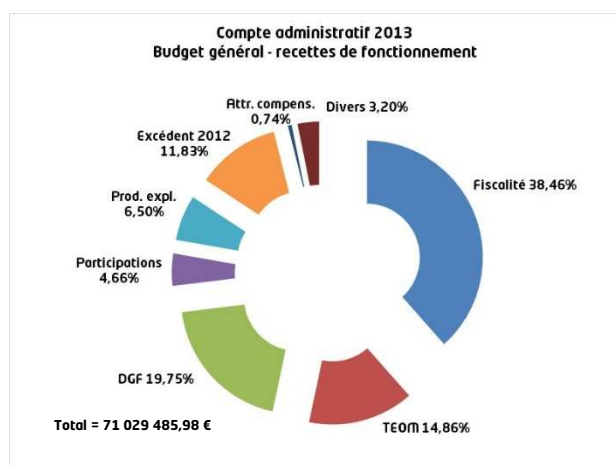
# LE BUDGET GENERAL

## Repères chronologiques :

2010 : suppression de la taxe professionnelle remplacée par une douzaine de taxes et dotations dont la CFE, la CVAE, la TASCOM et la taxe d'habitation (part départementale)  
 2010 : importants transferts de compétences (voirie, éclairage public, assainissement collectif, propreté, médiathèques)



## Les recettes de fonctionnement

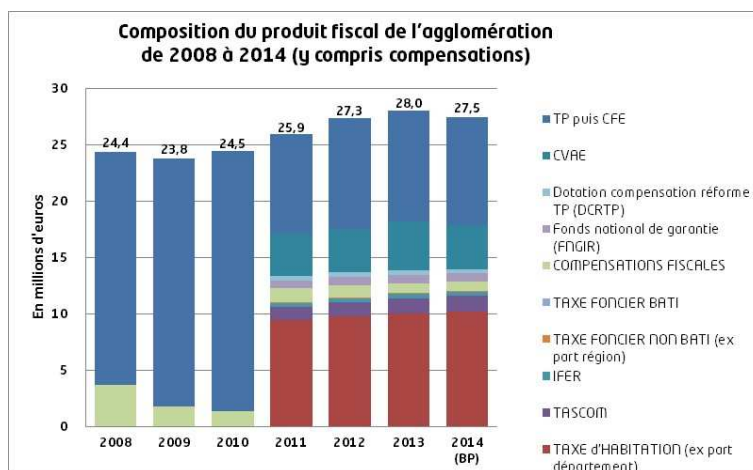


Depuis 2008, le produit fiscal de l'agglomération s'est considérablement complexifié : il est composé de 10 taxes ou dotations différentes en 2014, contre 2 seulement en 2008 (taxe professionnelle et compensations fiscales).

Alors que le produit de TP était particulièrement dynamique (son augmentation de 2008 à 2010 couvrait la forte diminution des compensations fiscales versées par l'Etat), **le produit de la fiscalité économique actuelle évolue de manière**

**désordonnée et difficilement prévisible, et ne représente plus que 50 % du produit fiscal total.**

En réduisant la part des produits sur lesquels les élus communautaires peuvent agir, cette réforme a pour conséquence de rendre plus difficile l'appréhension des ressources fiscales de la communauté d'agglomération dans les années futures et d'intégrer des éléments d'incertitude dans les perspectives financières.



Le conseil communautaire doit voter un taux chaque année pour trois de ces taxes :

- la taxe d'habitation dont le taux (10,54%) n'a pas été modifié par la communauté d'agglomération depuis qu'elle la perçoit,
- la taxe foncière sur les propriétés non bâties, dont le taux (3,90%) avait été fixé en fonction des frais de gestion antérieurs à la réforme fiscale, et que la communauté d'agglomération n'a pas modifié depuis son transfert,
- la cotisation foncière des entreprises dont le taux (37,51%) correspond au taux relais issu de la réforme fiscale de 2010, basé sur l'ancien taux de taxe professionnelle que l'agglomération n'a pas modifié depuis 2008.

Les autres taxes ou compensations fiscales sont fixées dans le cadre du projet de loi de finances et soumises à l'évolution des dotations versées par l'Etat aux collectivités.

Parmi elles, la CVAE s'est montrée particulièrement instable : son produit 2013 (4,31 M€) a connu une augmentation inexpliquée liée aux modalités de calcul et de paiement très complexes de cette taxe.

Figurent en outre :

- la taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties dont le taux est égal à la somme des taux départemental et régional de taxe foncière sur les propriétés non bâties appliqués en 2010 sur le territoire communautaire augmenté du transfert des frais de gestion,
- les composantes de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux qui la concernent,
- la taxe sur les surfaces commerciales,
- la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle et la garantie individuelle de ressource,

- les allocations compensatrices sur les bases de taxe d'habitation et de cotisation foncière des entreprises exonérées par l'Etat.

Dans le cadre de cette réforme, la communauté d'agglomération avait également la possibilité de voter un taux de taxe sur le foncier bâti. Elle n'a pas souhaité percevoir ce produit de fiscalité additionnelle.

La fiscalité économique (CFE - CVAE), qui était la seule ressource fiscale de l'agglomération avant 2010, ne représente plus en 2013 que 48% des ressources fiscales de la collectivité.

Depuis 2010, elle connaît chaque année une évolution majeure du nombre et de la nature de ses bases, obligeant les collectivités à agir dans la précipitation et sans possibilité de simulation précise.

**Cette absence de lisibilité de la réforme fiscale rend complexe l'établissement d'une stratégie en matière fiscale à moyen et long terme, pourtant indispensable dans le cadre d'une politique de développement économique viable.**

Pour 2013, le conseil communautaire a décidé de ne pas faire évoluer les taux de taxe d'habitation (10,54 %), de taxe foncière sur les propriétés non bâties (3,90 %) et de cotisation foncière des entreprises (37,51 %).

Seuls les montants des bases servant à l'établissement de la cotisation minimum de cotisation foncière des entreprises ont été modifiés pour 2013, afin de réduire la cotisation des

contribuables les plus exposés aux effets de seuil (chiffre d'affaire compris entre 100 000 et

250 000 €) : modification rendue possible par la loi de finances pour 2013 adoptée en décembre 2012.

| Tranches<br>(selon Chiffre d'Affaires) | Base minimum<br>2012 | Base minimum<br>2013      |
|----------------------------------------|----------------------|---------------------------|
| CA < 10 000 €                          | 1 500 €<br>(-25%)    | 1 500 €                   |
| 10 000 € < CA < 32 600 €               | 1 500 €<br>(-25%)    | 1 500 €                   |
| 32 600 € < CA < 100 000 €              | 1 500 €<br>(-25%)    | 1 500 €                   |
| 100 000 € < CA < 250 000 €             | 4 000 €              | <b>2 000 €<br/>(-50%)</b> |
| 250 000 € < CA < 500 000 €             | 4 000 €              | 4 000 €                   |
| CA > 500 000 €                         | 4 000 €              | 4 000 €                   |

Le produit des recettes fiscales s'élève à 27,5 M€ (y compris les compensations), en progression de + 2,56 % (à taux constants) par rapport à 2012.

Concernant **la dotation de l'État (DGF)**, la loi de finances pour 2012 avait limité l'évolution de la dotation d'intercommunalité d'une année sur l'autre à 20%.

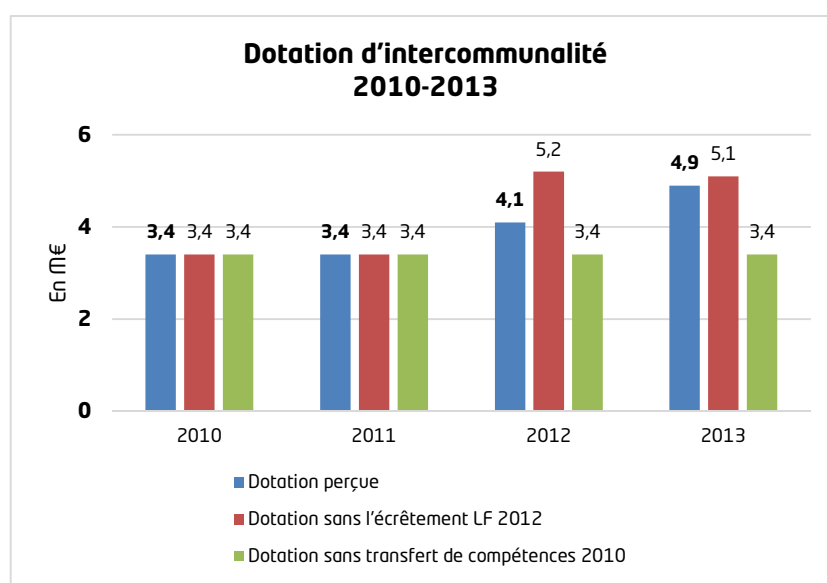
En conséquence, l'augmentation attendue en raison des transferts réalisés en 2010 a été écrêtée en 2012 de 1,16 M€ (DI perçue = 4,07 M€ contre 5,23 M€ sans ce nouveau dispositif), et de nouveau écrêtée de 239 515 € en 2013.

Le montant de la dotation d'intercommunalité 2013 a progressé de 833 483 € (+ 20,4 %) par rapport à 2012, avec un montant perçu de 4 908 198 € (contre 4 074 715 € en 2012).

Le montant de la dotation de compensation 2013 a diminué de 159 991 € (-1,83 %) par rapport à 2012, avec un montant perçu de 8 561 126 € (contre 8 721 117 € en 2012).

Au total, la DGF progresse entre 2012 et 2013 de 673 492 €, soit + 5,26 %.

5



A périmètre législatif constant, la dotation d'intercommunalité d'une EPCI qui n'a pas connu de transferts de compétences diminue chaque année, dans la mesure où elle est liée à l'écart entre son propre CIF et le CIF moyen national.

Dans ce contexte, notre principale préoccupation réside dans notre position par rapport au CIF moyen

national dans la mesure où les périmètres des intercommunalités et des compétences exercées poursuivent leur évolution.

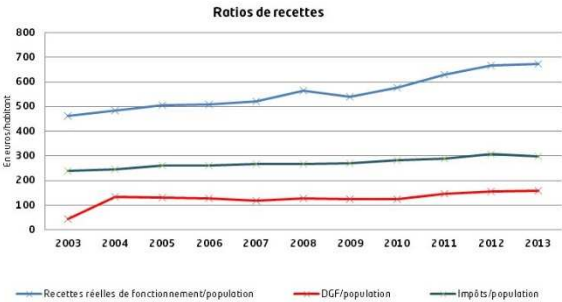
Le CIF moyen national était de 0,32 en 2010 et de 0,34 en 2013. La communauté d'agglomération de l'Albigeois, avec un CIF de 0,46 en 2013 était au 14<sup>ème</sup> rang national (sur 213 CA).

### Les recettes des services

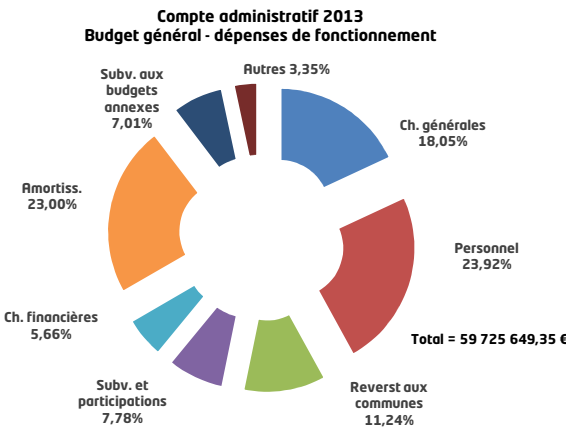
Le montant des produits des services (4,42 M€) augmente de 32 % par rapport à 2012 en raison de la prise en compte en année pleine des recettes issues de l'intégration des activités du SITOMA dans le budget de la communauté d'agglomération ainsi que la participation des budgets annexes aux frais d'administration générale.

### La taxe d'enlèvement des ordures ménagères

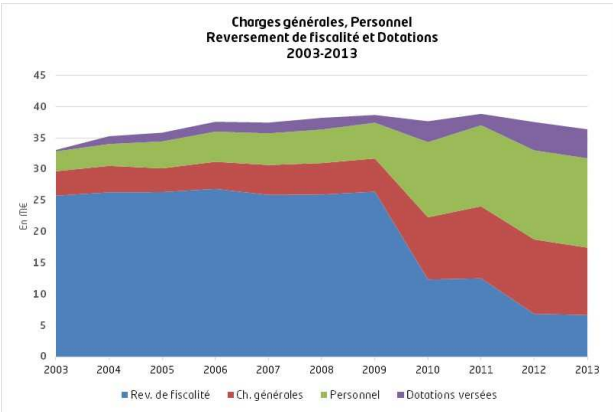
Le produit de la TEOM a été de 10,13 M€ (+ 4 %) et a permis d'assurer l'évolution des coûts de collecte et de traitement des ordures ménagères ainsi que l'autofinancement important des investissements réalisés pour améliorer les conditions de la collecte et du traitement (renouvellement des véhicules, construction d'un centre technique adapté à proximité du quai de transfert de Ranteil).



### Les dépenses de fonctionnement



En matière de charges courantes, d'importantes économies ont pu être réalisées en 2013 (environ -5% par rapport à 2012), et ce malgré la hausse subie de l'énergie, principalement sur l'éclairage public.



**La principale source d'économie est issue de la contractualisation de marchés pluriannuels dans de nombreux domaines**, en particulier sur les fournitures et matériaux de voirie et de petit équipement.

En outre, **les procédures internes d'autorisation et de suivi des dépenses contribuent à une gestion optimisée des achats.**

Enfin, il reste plus que jamais important de veiller au maximum à l'équilibre propre des budgets annexes afin de mobiliser au maximum les capacités de financement du budget général à la réalisation de son propre programme d'investissement.

Le reversement de fiscalité aux communes (attribution de compensation, fonds de concours et dette récupérable) a de nouveau diminué en 2013 en raison du transfert de nouvelles compétences (incendie et secours, enseignement supérieur) et de la diminution progressive de la dette récupérable.

Il ne représente plus que 11,2 % des dépenses de fonctionnement, contre 20,6 % en 2012.

L'évolution des charges à caractère général (+3,39 %) est due en partie à l'intégration des activités du SITOMA au sein de la communauté d'agglomération ; celle des charges de personnel (+9,86 %) correspond notamment à l'exercice de nouvelles compétences (SITOMA, Réseau d'Assistants Maternelles).

**Le développement des logiques de mutualisation et de coopération renforcée** visant à éviter les redondances d'administration entre l'intercommunalité et ses communes membres commence à être concrètement mis en œuvre, et s'amplifiera en 2014 pour bénéficier progressivement à l'ensemble des collectivités du territoire albigeois.

## Les recettes d'investissement : 44,4 M€

Les recettes d'investissement comprennent notamment :

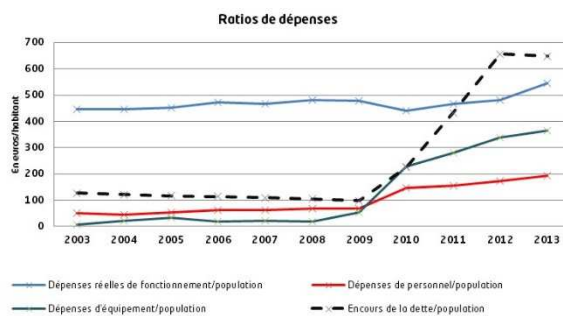
- le FCTVA : 3,3 M€,
- l'affectation d'une partie du résultat de fonctionnement 2011 : 11,6 M€,
- l'autofinancement issu des dotations aux amortissements : 13,7 M€,
- subventions : 5,4 M€ dont 3,7 M€ de fonds de

L'intégration de l'actif des communes pour les compétences médiathèques, voirie, stationnement, éclairage public, nettoyage, et assainissement pluvial a été effectuée en 2012, ce qui explique l'évolution très marquée des dotations pour les amortissements (13,7 M€).

Les participations et subventions évoluent également fortement mais en raison de la prise en compte en fonctionnement (pour la première fois) des subventions d'équilibre des budgets ZAC qui étaient précédemment prises en compte en investissement, ainsi qu'en raison du versement de la contribution au SDIS (3,1 M€), évalué et retenu sur l'AC des communes à compter de 2012.

Les grandes masses des dépenses de fonctionnement, hors attributions de compensation, sont :

- la collecte et le traitement des ordures ménagères (7,5 M€),
- la voirie et l'éclairage public (7 M€),
- les dépenses en matière de développement économique (3,7 M€),
- les dépenses d'administration générale (3,5 M€),
- le contingent incendie (3,1 M€),
- les équipements nautiques (2,7 M€),
- les intérêts de la dette (2,7 M€ y compris l'emprunt obligataire),
- les médiathèques (2,3 M€),
- la propreté urbaine (2,2 M€).



concours des communes pour la voirie et 0,7 M€ pour les amendes de police,

- emprunts : 3,3 M€ (consolidation définitive d'un emprunt souscrit en 2011),
- les opérations effectuées pour le compte de tiers (1,4 M€),
- le résultat reporté de 2012 (1,9 M€),
- des opérations patrimoniales d'intégration dans l'actif (1,5 M€ en recettes et en dépenses).

## Les dépenses d'investissement : 43,1 M€

Entre 2007 et 2013, les dépenses d'investissement de la communauté d'agglomération sont passées de 13 à 30,6 M€ (soit **370€/hab.**), alors que la moyenne des communautés d'agglomération en 2012 (France entière) était de 160€/hab.

L'agglomération albigeoise a maintenu un haut niveau d'investissement en 2013, malgré la perte de ressources à hauteur de 600 000 € suite à la décision de réduire de 50 % la contribution économique des artisans, commerçants et entreprises les plus durement pénalisés par la réforme de la CFE (chiffre d'affaire compris entre 100 000 et 250 000 €), **les investissements décidés antérieurement ont été assumés**, et ce afin notamment de ne pas accroître les difficultés des entreprises de bâtiment et de travaux publics au niveau local, fortement dépendantes de la conjoncture économique, et pour ne pas retarder le bénéfice attendu de ces investissements.

Les dépenses d'investissement se composent :

- de la participation de la communauté d'agglomération aux travaux de doublement de la rocade (5,3 M€) ;
- de dépenses d'équipement (25,5 M€) : dont aménagements de voirie (9,5 M€), construction de la halle technologique (3,6 M€), le centre technique de gestion des déchets (2,4 M€) ;
- Les opérations effectuées pour le compte de tiers (1,4 M€) ;
- du remboursement du capital de la dette et du versement de la dette récupérable (mécanisme mis en œuvre dans le cadre du transfert des compétences 2010) pour 5,8 M€ ;
- de l'amortissement des subventions perçues (3,6 M€) ;
- des opérations patrimoniales d'intégration dans l'actif (1,5 M€).

## 8

## LES BUDGETS ANNEXES

9 budgets annexes ont été créés depuis 2003 :

- Transports urbains,
- Zones d'activités,
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif,
- Parking,
- ZAC Parc technopolitain Albi-InnoProd,
- Production d'énergie photovoltaïque,
- Immobilier InnoProd,
- ZAC Eco<sup>2</sup> Rieumas.

|                                     |                | Dépenses       | Recettes        | Résultat        |
|-------------------------------------|----------------|----------------|-----------------|-----------------|
| <b>Transports urbains</b>           | Fonctionnement | 5 312 578,80 € | 5 819 799,38 €  | 507 220,58 €    |
|                                     | Investissement | 1 703 421,56 € | 2 396 992,57 €  | 693 571,01 €    |
| <b>Zones d'activités</b>            | Fonctionnement | 32 884,25 €    | 6 944,63 €      | -25 939,62 €    |
|                                     | Investissement | 2 219 339,50 € | 158 263,58 €    | -2 061 075,92 € |
| <b>Assainissement collectif</b>     | Fonctionnement | 5 199 902,17 € | 7 331 368,87 €  | 2 131 466,70 €  |
|                                     | Investissement | 9 147 319,45 € | 10 164 667,31 € | 1 017 347,86 €  |
| <b>Assainissement non-collectif</b> | Fonctionnement | 43 757,12 €    | 65 789,18 €     | 22 032,06 €     |
|                                     | Investissement | 0,00 €         | 10 067,02 €     | 10 067,02 €     |
| <b>Parking</b>                      | Fonctionnement | 46 002,35 €    | 58 847,27 €     | 12 844,92 €     |
|                                     | Investissement | 6 327,87 €     | 60 454,53 €     | 54 126,66 €     |
| <b>ZAC InnoProd</b>                 | Fonctionnement | 8 717 980,04 € | 9 439 711,53 €  | 721 731,49 €    |
|                                     | Investissement | 8 382 858,04 € | 7 677 138,28 €  | -705 719,76 €   |
| <b>Photovoltaïque</b>               | Fonctionnement | 67 723,27 €    | 84 090,22 €     | 16 366,95 €     |
|                                     | Investissement | 323 507,19 €   | 542 333,74 €    | 218 826,55 €    |
| <b>Immobilier InnoProd</b>          | Fonctionnement | 45 951,47 €    | 70 442,96 €     | 24 491,49 €     |
|                                     | Investissement | 18 612,06 €    | 514 254,53 €    | 495 642,47 €    |
| <b>ZAC Eco<sup>2</sup> Rieumas</b>  | Fonctionnement | 3 123 887,70 € | 5 443 300,77 €  | 2 319 413,07 €  |
|                                     | Investissement | 3 123 887,70 € | 804 474,63 €    | -2 319 413,07 € |

Concernant le budget annexe **Transports urbains**, un plan de renouvellement des bus est en cours de réalisation.

Ces investissements ont notamment pour objectif de réduire les charges d'entretien des véhicules les plus anciens.

Ce budget ne disposant d'aucune recette propre en investissement autre que l'emprunt, sa section d'investissement présentait fin 2012 un déficit cumulé supérieur à 1 M€ qui rendait complexe le financement de ce plan de renouvellement.

La réglementation en vigueur oblige en effet la section de fonctionnement à combler prioritairement ce déficit, ce qui contraignait fortement ce budget et le privait de la liberté d'affecter son excédent (autofinancement).

Afin de permettre à ce budget de se libérer de cette contrainte et d'assumer le renouvellement des bus dans les meilleurs délais possibles, un emprunt de 1,5 M€ a donc été souscrit en 2013 (taux fixe 2,4 % sur 10 ans) pour combler ce déficit d'investissement structurel.

Dans ces conditions, la subvention du budget général versée en 2013 (987 000 €), sans laquelle ce budget serait en situation de déficit global (ce que la loi n'autorise pas), permet non seulement de couvrir le déficit structurel de la section de fonctionnement (-479 780 € en 2013) mais également de dégager un excédent de fonctionnement (507 220 €) qui permet à ce budget d'être globalement à l'équilibre en 2013 (ce qui n'était pas le cas en 2012) et de réduire pour l'avenir le recours à l'emprunt comme mode unique de financement du plan d'investissement en cours.

Cette stratégie de financement partagé entre l'emprunt et l'autofinancement n'est possible que si

le budget transports urbains parvient à dégager de manière pérenne un excédent de fonctionnement, ce qui ne sera possible que s'il parvient à développer ses recettes propres et à réduire ses dépenses de fonctionnement.

Concernant le budget annexe **Assainissement collectif**, il faut rappeler que cette compétence est soumise à une contrainte particulière (comme l'eau potable) puisque ce budget doit impérativement assurer l'intégralité du financement de ses dépenses par ses ressources propres, sans possibilité pour le budget général d'y contribuer.

Le montant de la redevance d'assainissement est la principale ressource de ce budget qui a pu mener à bien d'importants investissements ces dernières années tout en maîtrisant l'évolution des tarifs pour l'utilisateur.

Sa section de fonctionnement n'appelle pas d'inquiétude à court terme mais la baisse continue et importante des volumes d'eau consommés à partir desquels sont calculés les montants de la redevance d'assainissement, ainsi que la disparition programmée des subventions de l'agence de l'eau exigent une vigilance accrue sur le niveau des dépenses d'équipements dans les prochaines années.

Le plan pluriannuel d'investissement en cours prévoit un montant maximum de 2 M€ de dépenses d'équipements (hors travaux sur réseau pluvial).

Les dépenses d'aménagement des **zones d'activités Eco<sup>2</sup> Rieumas et Albi-InnoProd** apparaissent en fonctionnement et sont reprises par opération de stock en recettes de fonctionnement et en dépenses d'investissement, jusqu'à leur commercialisation.

Le budget annexe **Immobilier InnoProd** reprend les écritures relatives aux bâtiments à vocation économique de la ZAC InnoProd (en fonctionnement et en investissement) : l'hôtel d'entreprises et les halles technologiques en construction.

## LA DETTE

L'encours de dette du **budget général** diminue légèrement du fait de la faible mobilisation de nouveaux emprunts en 2013 (seulement 3,3 M€ consolidés à partir d'un emprunt souscrit en 2011, mais aucun nouvel emprunt souscrit).

L'encours de dette a évolué en 2010 du fait du transfert des emprunts « voirie » par les communes et de la mobilisation de nouveaux emprunts pour la réalisation de projets d'investissement pour un montant deux fois supérieur à la moyenne des

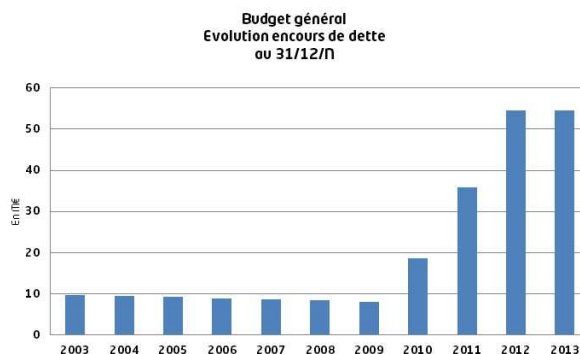
communautés d'agglomération durant 4 exercices consécutifs (2010-2013).

### Le coût de la dette

Son taux moyen s'élève à : **3.95 %** (2,86 % hors dette transférée par les communes).

Sa durée résiduelle moyenne est de : **14,13 ans**.

Sa durée de vie moyenne est de : **8,39 ans**.



## L'ENVIRONNEMENT FINANCIER

### Un environnement encore incertain

- **Au plan européen** : reprise de l'activité encore fragile (+0,3 % de PIB en Europe au second trimestre 2013).
- **Sur le plan national** : évolution du PIB de +0,4 % pour 2013.
- **Sur le plan régional** : il faut relever que les entreprises locales semblent avoir mieux résisté qu'ailleurs puisqu'en matière d'emploi privé, l'Albigeois a été la seule agglomération de Midi-Pyrénées à connaître une évolution positive de l'emploi salarié (en dehors de Toulouse) entre 2008 et 2010 (+ 0,1 %) au moment où d'autres subissaient des dégradations importantes (-3,1 % à Castres, - 0,7 % à Tarbes).

10

L'augmentation des déficits publics constatée en 2013 est supérieure à l'hypothèse retenue en début d'année : 83 Mrds € soit 4,1 % du PIB, contre 3,7 % espérés. Les charges fixes de l'Etat (pensions, dette) ne génèrent aucune économie : elles ont augmenté de 0,2 Mrd€ en 2013. Seules ses dépenses courantes (salaires et autres charges hors dette et pensions) ont diminué dans une faible proportion (- 0,6 Mrd€ en 2013), nettement inférieure à l'effort demandé aux collectivités locales (- 1,5 Mrd€). Comme attendu la participation de la France au budget de l'Union européenne passe de 19,6 à 20,1 Mrds€ (+0,5 Mrd€), ce poste étant financé dans une enveloppe commune avec les dotations aux collectivités locales.

Au plan national, les entreprises ont continué à diminuer leurs investissements, en revanche, la consommation des ménages français a résisté, et les incertitudes pesant sur les facteurs de croissance se situent essentiellement sur la balance du commerce extérieur.

En ce qui concerne les dotations de l'Etat aux collectivités locales, la trajectoire de redressement des comptes publics prévue dans la loi de programmation des finances publiques (LPFP) pour les années 2011 à 2014 a été maintenue. Pour la seconde année, la norme de progression des crédits «zéro volume » s'est appliquée à l'ensemble des dotations inscrites dans le périmètre normé.

La mise en œuvre de la réforme de la fiscalité locale et de la péréquation des recettes fiscales intercommunales et communales a entraîné un manque de visibilité sur le niveau des recettes des collectivités et une insécurité au regard des réformes non encore achevées, ou aux conséquences non encore stabilisées. Cette insécurité sur le niveau de leurs recettes a rendu difficile, pour les collectivités, l'élaboration d'une stratégie financière indispensable à la bonne gestion publique.

Après d'importantes difficultés d'accès aux liquidités bancaires, en partie dues aux garanties imposées aux établissements bancaires européens, il a été constaté en 2013 un relatif assouplissement des contraintes dans ce secteur. Le volume disponible en 2013 (30 Mrds €) est supérieur aux besoins exprimés par les collectivités (20 à 25 Mrds €), mais une forte augmentation des marges et des commissions des établissements a été constatée et répercutée sur les conditions proposées.

L'arrivée de l'Agence France Local pourrait permettre aux collectivités locales de se poser la question de leur autonomie financière à l'égard du secteur bancaire et de bénéficier de conditions avantageuses malgré un « droit d'entrée » élevé (**273 570 €** en cas d'adhésion 2013, et **436 110 €** en cas d'adhésion en 2014 pour la communauté d'agglomération).

# 2013

GRAND ALBIGEOIS



Rapport social

En 2010, notre agglomération s'est engagée dans une nouvelle étape de renforcement de ses compétences par la modification de la définition de l'intérêt communautaire et l'élargissement des compétences exercées. Ainsi, la voirie dans son ensemble, le nettoyage, le balayage, le salage, le déneigement, l'éclairage public, l'assainissement et les médiathèques sont désormais communautaires. Suite à la dissolution du SITOMA, les agents qui travaillaient au sein de cette structure ont intégré, par voie de transfert, les services communautaires au 1er septembre 2012. Et au 1er janvier 2013, ce sont les agents du service Système d'information géographique de la ville d'Albi qui ont été transférés à l'agglomération lors de la création du service commun.

Ainsi, au 31 décembre 2013, 461 agents occupent des emplois permanents et 246 agents sont mis à disposition partielle de leur commune vers la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Ces dernières années ont été des moments forts dans la vie de notre institution. La mise en commun des ressources humaines du territoire s'est traduite par la décision des élus communautaires de constituer des plateformes collaboratives d'ingénierie (ressources humaines, finances, informatique, marchés publics-juridique-assurances).

Ces plateformes, animées par un directeur général des services du territoire, se sont régulièrement réunies pour travailler sur la construction et la mise en œuvre d'outils communs qui favoriseront les coopérations et le rapprochement progressif des pratiques et des procédures de travail et qui permettront d'optimiser les ressources de nos 18 collectivités.

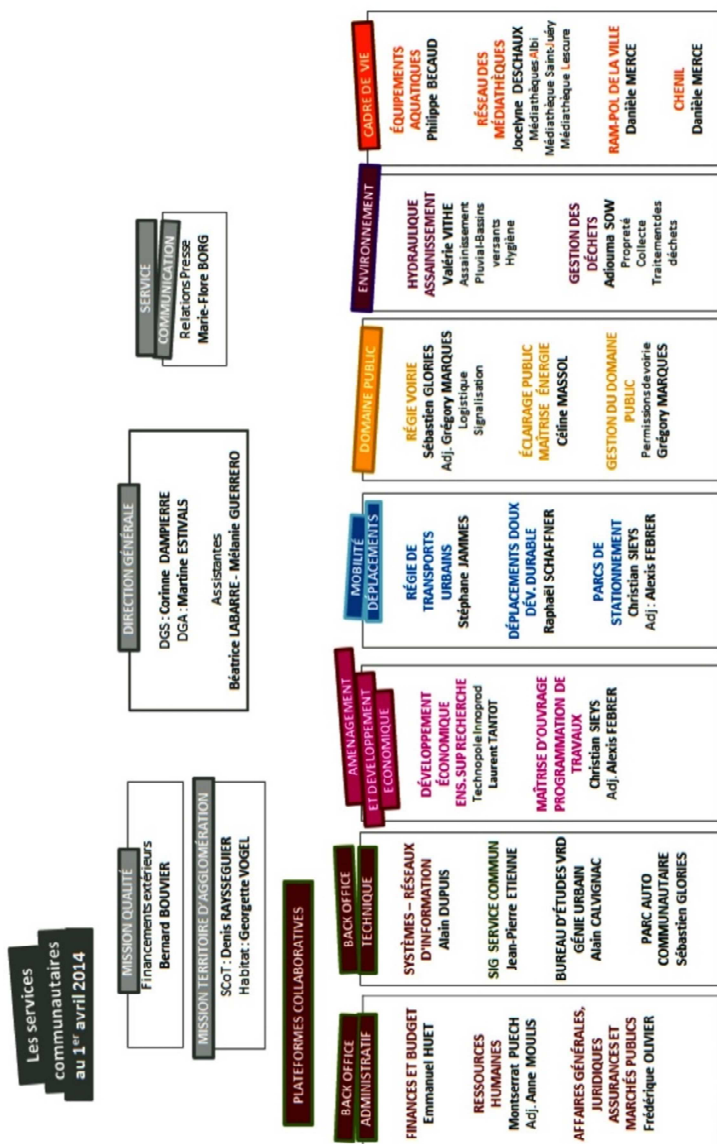
Des recrutements ont été effectués au sein des plateformes, suite au départ d'agents municipaux. Les profils de poste ont été redéfinis pour répondre aux besoins des collectivités du territoire au regard des expertises à renforcer.

Sous l'impulsion du vice-président délégué aux ressources humaines et de la direction générale des services, et en lien étroit avec la commission compétente, le service des ressources humaines est chargé de la gestion administrative et financière des moyens humains. Il a pour mission de concevoir et de mettre en œuvre une politique d'optimisation des ressources humaines du territoire de l'agglomération. Il est partie prenante de la plateforme collaborative qui fédère l'ingénierie des 18 collectivités de l'albigeois à l'échelle du territoire et qui travaille sur les perspectives de mutualisation et les projets développés en commun en matière de ressources humaines.

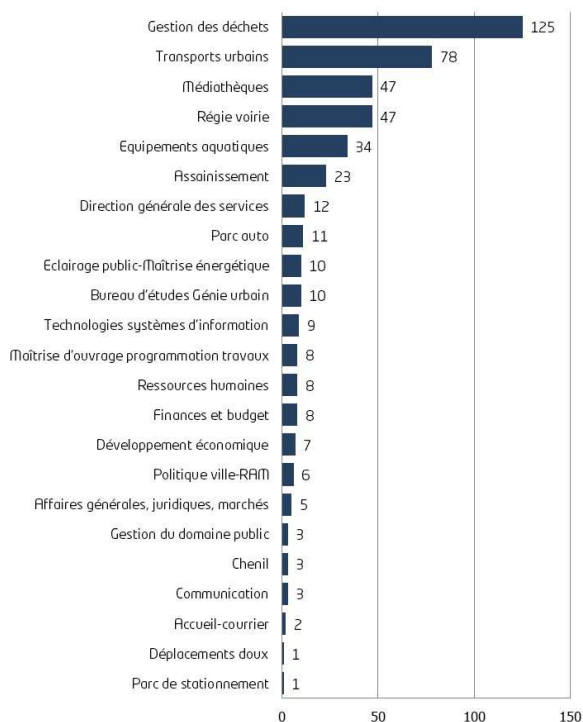
# L'ORGANISATION DES SERVICES

Les services sont regroupés en grands secteurs d'activité correspondant aux principales compétences de notre communauté d'agglomération. Le schéma d'organisation a

vocation à accompagner les adaptations et ajustements du fonctionnement des services communautaires.



Répartition des effectifs permanents par service au 31/12/2013

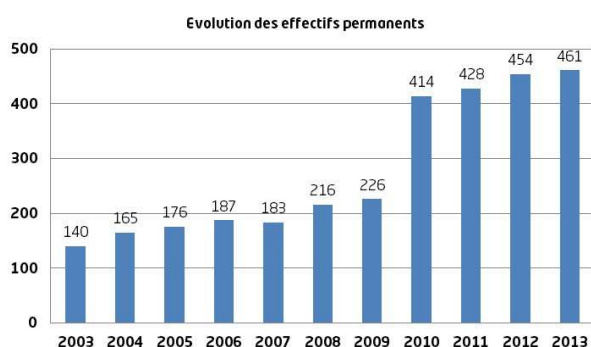


# LES EFFECTIFS

## Les effectifs permanents

Les effectifs permanents sont constitués des agents recrutés sur des postes dont le caractère est durable. Ils comprennent les agents titulaires et stagiaires, les agents détachés d'une autre fonction publique, et les contractuels indiciaires recrutés sur des postes vacants au tableau des effectifs.

Au 31 décembre 2013, **461** agents travaillaient dans les services de l'agglomération. Les effectifs se sont accrus de 2003 à 2013 de 321 postes.



Cette évolution dans le temps s'explique par :

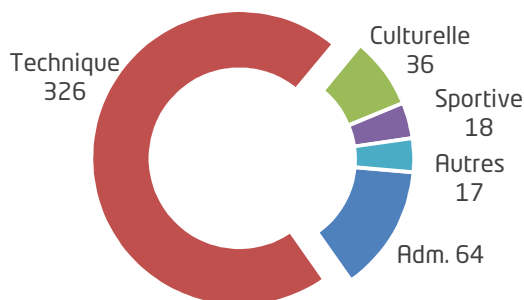
- la mise en œuvre des transferts de compétence,
- la mutualisation et la mise en commun de moyens.

Les agents titulaires de la fonction publique constituent la grande majorité des effectifs : en 2013, **417** agents soit 90,46 % de l'effectif des agents permanents (91,85 % en 2012).

Les effectifs permanents représentent de nombreux métiers et emplois différents répartis en grade dans

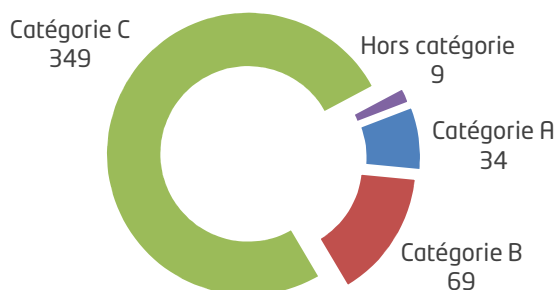
les filières administrative, technique, sportive, culturelle, animation et sociale.

### Répartition par filières



La filière technique représente 71 % de l'effectif permanent (69 % en 2012).

### Répartition par catégories



## Répartition des agents par filière et par catégorie

| FILIERES       | CAT. A    | CAT. B    | CAT. C     | HORS FILIERE | TOTAL      |
|----------------|-----------|-----------|------------|--------------|------------|
| Technique      | 16        | 26        | 284        |              | <b>326</b> |
| Administrative | 16        | 11        | 37         |              | <b>64</b>  |
| Culturelle     | 2         | 11        | 23         |              | <b>36</b>  |
| Sportive       |           | 17        | 1          |              | <b>18</b>  |
| Animation      |           | 1         | 3          |              | <b>4</b>   |
| Sociale        |           | 3         | 1          |              | <b>4</b>   |
| <b>TOTAL</b>   | <b>34</b> | <b>69</b> | <b>349</b> | <b>9</b>     | <b>461</b> |

### Evolution des effectifs par catégorie

Catégorie A : 34 agents : 7,4 % des effectifs (8,4 % en 2012).

Catégorie B : 69 agents : 15 % des effectifs (13,6 % en 2012).

Catégorie C : 349 agents : 75,7 % des effectifs (76 % en 2012).

Hors catégorie : 9 agents (sous contrat de droit privé) : 2 % des effectifs.

On constate une stabilité des effectifs par catégorie.

En moyenne, 550 rémunérations versées mensuellement en 2013.

### Pyramide des âges

On constate un vieillissement important des effectifs permanents.

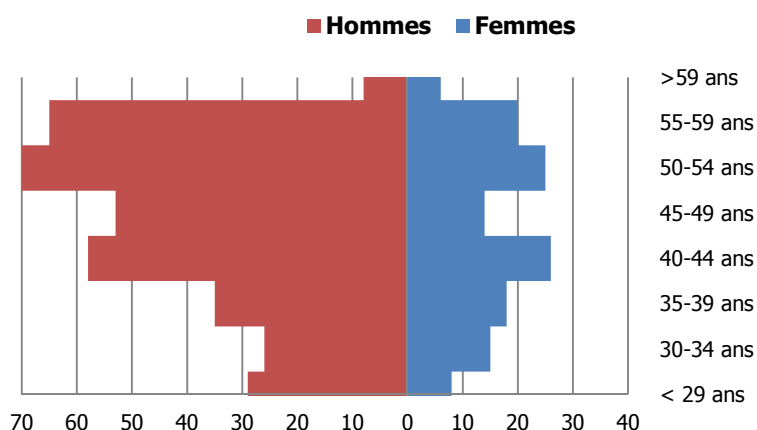
Les plus de 50 ans représentent 40,8 % des effectifs.

En 2013, 14 agents ont plus de 60 ans (16 en 2012 et 10 en 2011).

La moyenne d'âge est de 46 ans (46 ans en 2012).

6,09 % des agents ont moins de 30 ans (6,39 % en 2012)

72,3 % du personnel sont de sexe masculin (72,5 % en 2012).



## Les mouvements de personnel en 2012

### Les recrutements

**39** recrutements (2 en catégorie A, 7 en catégorie B, 30 en catégorie C)

dont

- 6 recrutements par voie de transferts,
- 4 recrutements dans le cadre des plateformes collaboratives et des mutualisations,
- 29 recrutements en remplacement d'agents partis en 2012 et 2013.

| Service                           | Nombre de postes |
|-----------------------------------|------------------|
| Finances                          | 2                |
| Affaires juridiques et assurances | 1                |
| Assainissement                    | 1                |
| Régie voirie                      | 2                |
| Parc auto                         | 2                |
| Direction générale                | 2                |
| Gestion des Déchets               | 6                |
| Equipements aquatiques            | 3                |
| Médiathèques                      | 2                |
| MOPT                              | 1                |
| BEGU                              | 1                |
| SIG                               | 6                |
| Eclairage public                  | 2                |
| Transports                        | 7                |
| Ressources humaines               | 1                |

## 6

### Les départs

| CATEGORIES  | NOMBRE AGENTS |
|-------------|---------------|
| CATEGORIE A | 6             |
| CATEGORIE B | 4             |
| CATEGORIE C | 13            |

23 départs

Motifs :

- 11 retraites
- 1 fin de contrat
- 1 décès
- 5 mutations
- 4 démissions
- 1 congé parental

### Les mises à disposition

**246** agents sont mis à disposition des communes vers la Communauté d'agglomération de l'Albigeois dans le cadre des transferts de compétence.

Par ailleurs, certains agents transférés sont remis à disposition partielle de leur collectivité d'origine

pour exercer les missions qui leur sont confiées pour le compte de cette dernière.

**94** agents sont remis à disposition de notre collectivité vers les communes membres.

## LES REMUNERATIONS

### Le budget

|                              | 2013                | 2012                |
|------------------------------|---------------------|---------------------|
| Budget général               | 16 284 360 €        | 13 317 548 €        |
| Assainissement collectif     | 854 015 €           | 753 271 €           |
| Assainissement non collectif | 36 704 €            | 39 701 €            |
| Transports urbains           | 2 956 111 €         | 2 919 165 €         |
| <b>Charges de personnel</b>  | <b>20 131 190 €</b> | <b>17 029 685 €</b> |

Une évolution de la masse salariale qui s'explique par les effets suivants :

- le transfert de nouvelles compétences (SIG) ;
- l'effet « effectifs » : création de nouveaux services, évolution des missions et structuration des services ;
- l'effet « statutaire » avec le Glissement Vieillesse Technicité (G.V.T.) c'est à dire les avancements d'échelon, de grade, de titularisation, les reclassements statutaires ;
- les dépenses réglementaires incompressibles.

## LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2013

7

- ✓ Nouveau logiciel ressources humaines au 1er janvier 2013.
- ✓ Organisation des recrutements
- ✓ Bilan social 2013.
- ✓ Préparation et suivi des instances paritaires : 2 CTP, 1 CHS (et 4 réunions de commission), 3 CAP.
- ✓ Réunions mensuelles avec les organisations syndicales.





### **Rédaction**

Services et chargés de mission  
Direction générale des services

### **Coordination - mise en pages - graphisme**

Mission qualité  
Service communication

### **Crédits photographiques**

Jean-Luc Sarda - Air Tarn Hélicoptère  
Studio tChiz  
Daniel Vijorovic  
Yann Wargny  
Bernard Bouvier

Albi  
Arthès  
Cambon d'Albi  
Carlus  
Castelnau de Lévis  
Cunac  
Dénat  
Fréjairolles  
Labastide-Dénat  
Lescure d'Albigeois  
Le Séquestre  
Marssac-sur-Tarn  
Puygouzon  
Rouffiac  
Saint-Juéry  
Saliès  
Terssac

Communauté d'agglomération  
de l'Albigeois

BP 70 304  
81009 Albi cedex

